



Nantes Métropole

**Evaluation participative
sur la santé métropolitaine**

Rapport final

Février 2023

SOMMAIRE

PARTIE 1 - PRESENTATION DE L'EVALUATION PARTICIPATIVE SUR LA SANTE METROPOLITAINE	4
1.1 La santé : un défi majeur pour la Métropole	4
1.2 Définitions et cadre de référence de la démarche	5
1.3 Une évaluation construite avec les citoyens, les acteurs et les communes	7
PARTIE 2 – LE DIAGNOSTIC	11
2.1 LA QUALITE DES MILIEUX.....	11
2.1.1 Qualité de l'air extérieur : un sujet de préoccupation partagée	12
2.1.2 Les nuisances sonores : une préoccupation forte, une problématique multifactorielle	13
2.1.3 Le réchauffement climatique – un territoire métropolitain qui commence à engager son adaptation	15
2.2 LE CADRE DE VIE	18
2.2.1 Accessibilité aux espaces verts : un territoire métropolitain contrasté et des espaces de nature à requalifier	18
2.2.2 Satisfaction résidentielle, qualité des composantes de l'habitat et bien-être : des liens établis, des clivages marqués.....	22
2.2.3 La lutte contre la précarité énergétique : une priorité pour la Métropole mais des dispositifs encore complexes à mettre en œuvre	23
2.2.4 La qualité de l'air intérieur : un sujet de santé publique encore trop confidentiel.....	24
2.2.5 La promotion des mobilités actives : de fortes actions engagées et à poursuivre	25
2.3 LES HABITUDES DE VIE.....	29
2.3.1 Sensibiliser à l'alimentation saine et faciliter son accès à tous.tes : un enjeu central pour les citoyens, bien identifié par les communes.	29
2.3.2 L'activité physique et la lutte contre la sédentarité : des inégalités à mieux appréhender	32
2.3.3 La lutte contre les addictions et les conduites à risques : un problème de santé publique majeur sur le territoire métropolitain.....	34
2.4 ETAT DE SANTE DE LA POPULATION METROPOLITAINE ET ACCES AUX SOINS .	36
2.4.1 Etat de santé déclaré et état de santé réel : de fortes inégalités entre les territoires et une focale à porter chez les jeunes adultes.....	36
2.4.2 Accès aux soins et répartition des professionnels sur le territoire métropolitain : une bonne dynamique, mais des inégalités territoriales marquées.....	38
2.4.3 La santé mentale : un enjeu majeur de la politique publique de santé.....	42
PARTIE 3 – LES PRECONISATIONS	46
3.1 LA FUTURE POLITIQUE DE SANTE METROPOLITAINE : SES VALEURS, SES ACTIONS PRIORITAIRES	46
3.2 PRECONISATIONS SUR LA QUALITE DES MILIEUX.....	48

3.3	PRECONISATIONS POUR UN CADRE DE VIE FAVORABLE A LA SANTE.....	50
3.4	PRECONISATIONS POUR FAVORISER DES HABITUDES DE VIE FAVORABLES A LA SANTE.....	53
3.5	PRECONISATIONS SUR L'ETAT DE SANTE DE POPULATION ET L'ACCES AUX SOINS	57
	ANNEXE I - Synthèse de l'enquête quantitative auprès des Métropolitains.....	62
	ANNEXE II - Avis Citoyen "Une métropole en pleine santé, pour tous.tes".....	74
	ANNEXE III - Atelier Veilleurs	90
	ANNEXE IV - Liste des acteurs et communes ayant participé aux séminaires collaboratifs.....	104



PARTIE I - PRESENTATION DE L'EVALUATION PARTICIPATIVE SUR LA SANTE METROPOLITAINE

1.1 La santé : un défi majeur pour la Métropole

Après 2 ans de crise du Covid, la santé reste une préoccupation majeure et quotidienne des citoyens. Depuis cette crise, on observe notamment :

- Une fragilisation de la santé mentale d'une partie de la population,
- Des changements de modes de vie comme l'augmentation de la sédentarité,
- Des difficultés à accéder à une offre d'alimentation saine et variée,
- La persistance d'inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé.

En outre, la Métropole est de plus en plus souvent interpellée par les habitant.es sur des sujets de santé environnementale : qualité de l'air, bruit, allergènes, inondations, pollutions environnementales, etc.

La Convention citoyenne de Nantes « Covid-19 : vécus de crise et aspirations pour demain » a mis en lumière l'importance d'accélérer l'engagement territorial et la nécessité d'animer une dynamique locale du « prendre soin » en soutenant la prévention, la santé environnementale, l'accès aux soins. **C'est dans ce contexte que la Métropole a décidé de se doter d'une politique de santé publique en 2023 dans une approche "santé globale",** selon la définition de l'OMS et la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (cf. chapitre 1.2 Définitions et cadre de référence de l'évaluation).

A travers ses compétences en matière de transport, d'aménagement du territoire, de transition écologique, de qualité des milieux naturels et de l'eau, de développement économique, d'amélioration de l'habitat... **La Métropole détient des clés pour être un territoire producteur de santé. En collaboration avec les communes et aux côtés des acteurs, elle peut agir concrètement en faveur d'une espérance de vie en bonne santé qui relève du bien-être physique, mental et social des habitant.es.** Elle peut aider à rendre les habitant.es acteurs et promoteurs de leur santé. Rappelons que, si l'accès aux soins est un élément important de la santé il relève directement des compétences de l'État à travers l'Agence Régionale de la Santé.

Les élus de la Métropole portent une vision renouvelée de l'intervention de la Métropole, qui ne la cantonne pas seulement aux projets structurants et aux grands investissements, mais qui l'invite à **mieux prendre en compte les aspirations des personnes dans une collaboration étroite avec les communes et leur action de proximité.** La Métropole souhaitée est ainsi une Métropole humaine, solidaire et écologique, qui sait prendre soin de ses habitant.es.

1.2 Définitions et cadre de référence de la démarche

Portée par les marqueurs socles de la Métropole nantaise « Transition écologique » et « Égalité/Justice sociale », **l'évaluation s'inscrit dans une approche globale de la santé**. Le cadre de référence partagé de la santé et de ses composantes est détaillé ci-après.

Définition de la santé

En 1946, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme « **un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité** ».

La santé n'est pas un état abstrait, mais plutôt **un moyen d'atteindre un but**. Sur le plan fonctionnel, il s'agit d'une **ressource qui permet de mener une vie productive sur les plans individuel, social et économique**. La santé est une ressource de la vie quotidienne, et non le but de la vie ; il s'agit d'un **concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques**.

Référence : *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, OMS, Genève, 1986*

Définition de la santé publique

« La *santé publique* est un **concept social et politique** qui vise une **amélioration de la santé**, une plus grande **longévité** et un **accroissement de la qualité de la vie de toutes les populations** par le biais de la **promotion de la santé**, de la **prévention des maladies** ainsi que par d'autres interventions afférentes à la santé » (OMS, 1988)

La santé publique s'intéresse donc au **bien-être de la collectivité** qu'elle ambitionne de maintenir en bonne santé. Cette approche « **globale** » prend en compte **l'ensemble des facteurs influents l'état de santé de la population, nommés déterminants de la santé**.

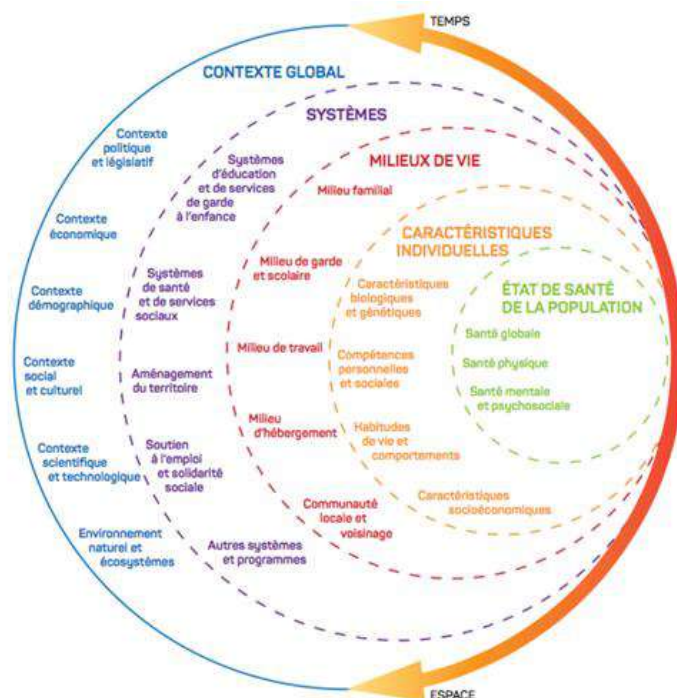
Définition de la promotion de la santé

La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les **moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci**.

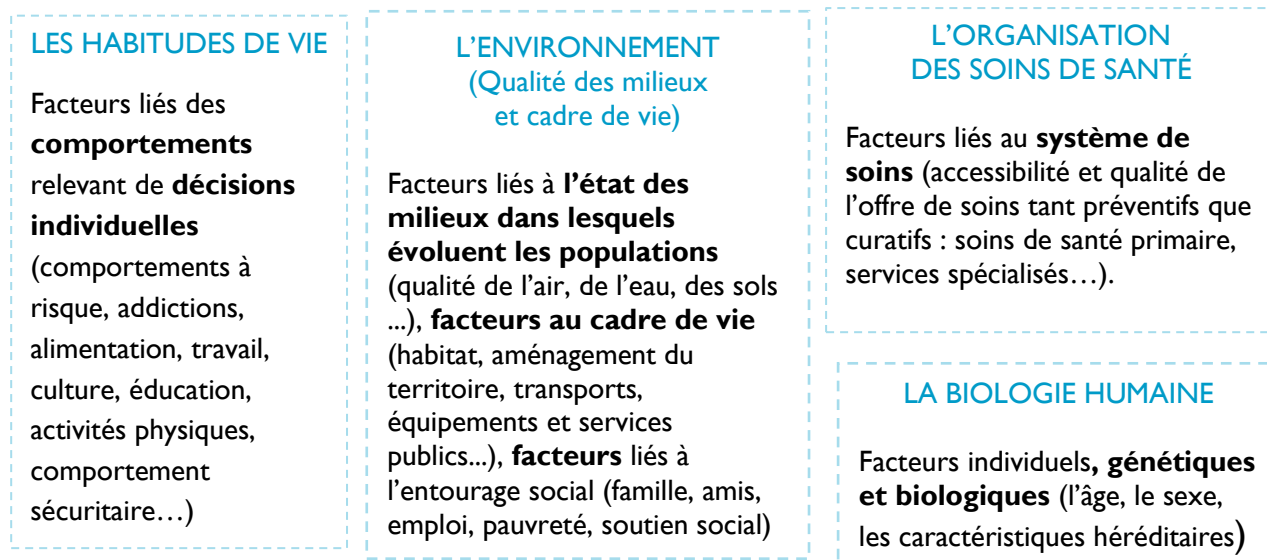
La promotion de la santé représente un **processus social et politique global**, qui comprend non seulement des actions visant à **renforcer les aptitudes et les capacités des individus** mais également des mesures visant à **changer la situation sociale, environnementale et économique**, de façon à réduire ses effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes. La promotion de la santé est le processus qui consiste à **permettre aux individus de mieux maîtriser les déterminants de la santé et d'améliorer ainsi leur santé**. La participation de la population est essentielle dans toute action de promotion de la santé.

Définition des déterminants de santé

Un déterminant de santé est un **facteur qui influence l'état de santé d'une population**, soit de façon isolée, soit en association avec d'autres facteurs. Il peut s'agir de **facteurs individuels** (âge, sexe, patrimoine génétique, comportement,), **socio-économiques** (accès au logement, à l'emploi, à la culture, à l'éducation...), **environnementaux** (qualité de l'air, de l'eau, de l'environnement sonore...), **politiques** (urbaines, habitat, transport, emploi...).



Ces facteurs peuvent être représentés sous 4 grandes familles de déterminants :



Inégalités sociales de santé (ISS)

Les inégalités sociales de santé sont des « différences systématiques, évitables et importantes dans le domaine de la santé » observées entre des groupes sociaux. Elles concernent toute la population selon un gradient social : les catégories les plus favorisées aux catégories les plus défavorisées. Pour réduire les ISS, **l'universalisme proportionnée** est l'approche privilégiée par la Ville de Nantes. Elle permet de combiner des approches universelles et des approches ciblées avec une ampleur et une intensité en fonction du gradient social.

1.3 Une évaluation construite avec les citoyens, les acteurs et les communes

Pour soutenir l'élaboration de sa politique publique, la Métropole a engagé **une évaluation** qui vise à **formuler des préconisations** en termes de valeurs, d'orientations, d'axes à investir.

Cette évaluation, les élus métropolitains l'ont souhaitée **transparente, participative et démocratique**. Elle s'est déroulée sous la forme d'**une mise en débat des enjeux de santé avec les acteurs du territoire et les citoyens**, conformément, aux engagements pris dans le **Pacte de citoyenneté métropolitaine**.




L'évaluation a cherché à répondre aux **questions** suivantes :

- *Quels sont les enjeux et les spécificités d'une politique publique de santé à cette échelle et sur ce territoire, aujourd'hui ?*
- *Que peut faire la métropole nantaise par rapport aux autres acteurs de la santé ?*
- *Quelles doivent être les priorités de la future politique publique métropolitaine de la santé ?*

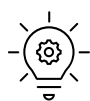
Cette évaluation a été réalisée en plusieurs phases :

1. Une **phase de collecte de données et de diagnostic – de juin à septembre 2022**
2. Une phase de **mise en débat avec les acteurs et les citoyens – d'octobre à décembre 2022**
3. La remise aux élus d'un **rapport d'évaluation** assorti de préconisations – **janv. 2023**
4. Une phase d'instruction de ces préconisations pour une réponse de la collectivité avec **délibération au Conseil métropolitain - 1^{er} semestre 2023**

La phase diagnostic comprenait :

- **Une enquête quantitative réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 habitant.es de la Métropole fin août 2022.**  Cette enquête visait à interroger **la perception des habitant.es de leur santé et de la santé du territoire** autour de 4 thèmes : le cadre de vie, les habitudes de vie, l'accès aux soins et les attentes des citoyens vis-à-vis de la Métropole. Elle a été couplée par la mise en ligne du questionnaire sur la plateforme du dialogue citoyen de Nantes Métropole ; 68 Métropolitains y ont contribué.
- **Un espace de contributions libres ouvert pendant deux mois** sur la plateforme du dialogue citoyen de la Métropole et au sein duquel les contributeur.ices pouvaient partager, en ligne, leurs appréhensions, pratiques et idées dans le domaine de la santé. 
- **Un portrait de la santé du territoire réalisé par les services de Nantes Métropole**, portrait basé sur les données disponibles recueillies 

La phase de mise en débat comprenait :



- **Un atelier veilleur** rassemblant des agents des services de la Métropole et des communes pour livrer un point de vue collectif sur des sujets clivant ou innovant autour de la santé publique



- **Un atelier citoyen sur la promotion de la santé**

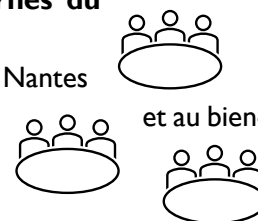
L'atelier citoyen a eu pour mission de réfléchir à ce que la Métropole pourrait mettre en place **pour aider les habitant.es à prendre soin de leur santé et de celle des autres**. Un groupe d'une trentaine d'habitant.es du territoire métropolitain, représentant une diversité d'âges, de lieux de résidence, de statuts d'activité, de configurations familiales s'est réuni durant l'automne 2022 pour travailler autour de 3 questions :

- *Qu'est-ce qui dans mon environnement proche ou dans mes modes de vie me permet de prendre soin de ma santé ?*
- *Comment permettre à TOUS les habitant.es d'agir pour leur santé ?*
- *Comment contribuer collectivement en faveur d'une métropole en pleine santé ?*

Les citoyens ont remis leur avis aux élus de la Métropole le 2 décembre 2022.

- **Un séminaire collaboratif avec les acteurs internes et externes du territoire**

Nantes Métropole a réuni à la fois des agents de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole et des acteurs du territoire qui contribuent à la santé globale et au bien-être des habitant.es.

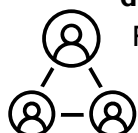


Ces acteurs ont été réunis car :

- Ils travaillaient à la Ville de Nantes ou Nantes Métropole sur des enjeux de transition écologique, de santé, de mobilité, d'aménagement urbain, de qualité des bâtiments, des services aux usagers...
- Ils représentaient des institutions intervenant directement dans le domaine de la santé (ARS, CPAM, CHU, AURAN, école de design etc.) ou en tant que représentant d'associations (environnement, précarité alimentaire, comportements à risques, accès aux soins etc.)

Par cette diversité d'acteurs, ce séminaire a été l'occasion, à partir des expertises et des expériences de chacun, de **partager une vision commune des actions à développer pour la future politique de santé publique métropolitaine**.

- **Un séminaire collaboratif avec les DGS et /ou leur représentant des 24 communes de la Métropole**



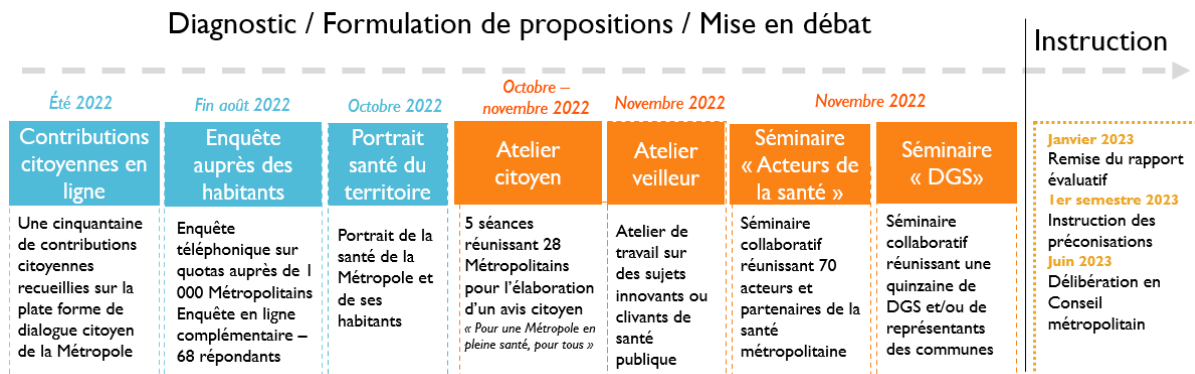
Parce qu'une partie des solutions doit se travailler en collaboration étroite avec les communes, ce séminaire a regroupé des DGS et/ou agents des 24 communes de Nantes Métropole.

Ce séminaire a permis :

- D'échanger sur les enjeux identifiés par la Métropole suite à l'enquête et au portrait du territoire,
- De partager les spécificités et le travail réalisé dans les différentes communes,

- De faire émerger les valeurs et les actions à développer pour la future politique de santé publique métropolitaine

Synthèse de la démarche d'évaluation participative de la politique métropolitaine de santé



Le périmètre de l'évaluation participative

Nantes Métropole a mis en place une démarche d'évaluation participative ambitieuse, associant de nombreuses parties prenantes (citoyens, acteurs institutionnels, acteurs associatifs, représentants des communes et services de la collectivité) intégrées aux différentes étapes de la démarche (diagnostic commun, mise en débat, émergence de propositions et identification de leviers d'action).

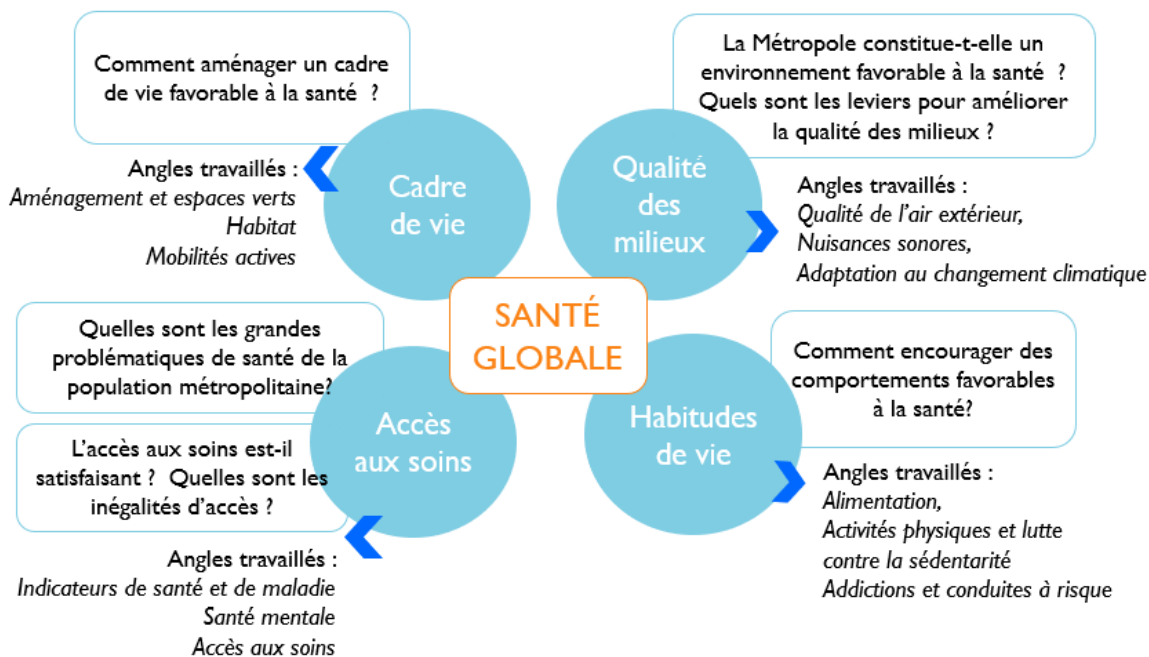
Cette démarche avait pour objectifs de :

1. Interroger les besoins et attentes du territoire en matière de santé.
2. Poser un diagnostic commun
3. Identifier les enjeux et les priorités
4. Faire des préconisations sur le positionnement et le rôle de la Métropole,
5. Proposer des leviers à activer

Le diagnostic et les propositions présentés dans ce rapport sont donc produits à partir d'une analyse transversale de l'ensemble des contributions issues du dispositif méthodologique précédemment détaillé. **Ils sont présentés ici à partir des grandes entrées thématiques que constituent les déterminants de santé, cadre permettant d'appréhender les questions de santé de manière globale et pluridimensionnelle.**

Les déterminants de santé englobent un nombre important de thématiques. Il a donc été nécessaire de resserrer le périmètre de réflexion pour proposer une méthodologie de travail adaptée aux ateliers et séminaires. Les thématiques ont donc été choisies selon différents critères : leviers et compétences de la Métropole, niveau de qualité et de fiabilité des données, niveau d'intégration de la santé dans les politiques publiques. Ainsi, 3 thèmes n'ont pas fait partie de la réflexion : la qualité des sols (peu de données actuellement disponibles), l'eau et les déchets (historiquement, les objectifs de ces politiques publiques incluent les enjeux relatifs aux risques sanitaires).

Synthèse du périmètre de réflexion



PARTIE 2 – LE DIAGNOSTIC

Cette partie restitue le diagnostic établi à partir de l'enquête habitants, des contributions sur la plateforme du dialogue, du portrait de santé du territoire et des constats émis par les acteurs de santé et les communes (séminaires collaboratifs) ainsi que par les citoyens (atelier). Elle donne également à voir des dispositifs et des actions en faveur de la santé déployés à l'échelle de la métropole.

Précautions de lecture :

Les différents constats sont identifiés dans le rapport par acteurs ou groupe d'acteurs. Lorsqu'ils sont émis par l'ensemble des parties prenantes (acteurs de santé, communes et citoyens), ils sont qualifiés de "communs".

Également il convient de préciser que ce rapport fait état d'outils et d'actions d'ores et déjà présents à l'échelle métropolitaine et communale et contribuant au bien-être et au cadre de vie des Métropolitains. Cette liste, non exhaustive, a été élaborée à titre indicatif et a été enrichie au fil de la démarche évaluative par des exemples issues des ateliers de travail avec les acteurs de la santé et les communes.

Ce chapitre est structuré par thématique faisant référence au questionnement évaluatif et aux déterminants de santé :

- **La qualité des milieux**, à travers la qualité de l'air extérieur, le bruit, l'adaptation au changement climatique.
- **Le cadre de vie**, à travers les aménagements urbains, l'habitat, les mobilités.
- **Les habitudes de vie**, à travers l'alimentation, l'activité physique, la lutte contre les addictions et les conduites à risques.
- **L'état de santé de la population**, à travers les indicateurs de santé et de maladie, la santé mentale, l'accès aux soins.

2.1 LA QUALITE DES MILIEUX

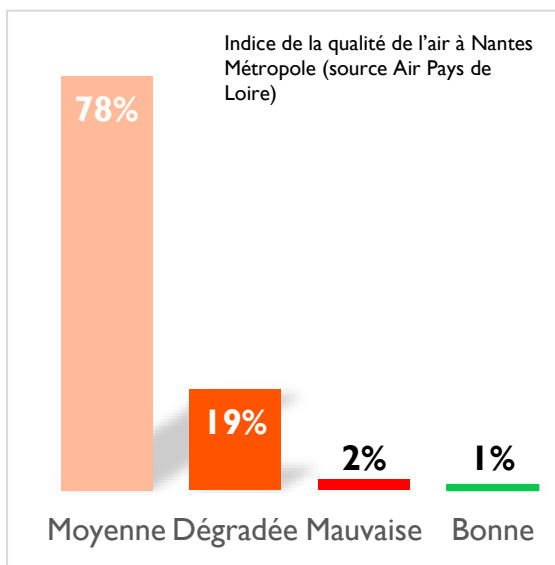
L'état de santé est étroitement lié à la qualité des milieux qui nous entoure. La qualité de l'air, de l'eau, des sols, notre environnement sonore et visuel, l'augmentation des températures peuvent avoir des conséquences plus ou moins importantes sur notre santé et notre bien-être. A court et long terme, les effets d'une exposition à un air extérieur pollué peuvent être conséquents : maladies respiratoires, cancers... L'exposition au bruit peut également être associée à des troubles auditifs (acouphènes, surdité...) mais aussi à des troubles cardiovasculaires ou de sommeil, du stress... L'augmentation de la température en ville a une incidence sur la morbidité et la mortalité, particulièrement chez les populations les plus vulnérables comme les personnes âgées (OMS, 2016).

Au travers du développement de ses politiques, la Métropole joue un rôle central dans la gestion et la réduction des expositions environnementales de sa population. Trois axes environnementaux ont été particulièrement travaillés lors de la phase de formulation d'un diagnostic partagé : la qualité de l'air extérieur, les nuisances sonores et l'augmentation des températures.

2.1.1 Qualité de l'air extérieur : un sujet de préoccupation partagée



En cofinçant depuis de nombreuses années l'association **Air Pays de la Loire** pour exploiter un **réseau de stations de mesure** réparties sur le territoire, Nantes Métropole dispose d'une connaissance fine de sa qualité de l'air et des principales sources d'émissions polluantes (NO_x, PM10, PM2.5, SO₂, O₃).



L'exploitation de ce réseau montre qu'en 2021, la qualité de l'air sur Nantes Métropole est considérée comme **moyenne sur 78 % de l'année, dégradée sur 19 %, mauvaise sur 2 % et bonne sur 1 %**.

Les principales sources de pollution par type de polluants réglementaires sont :

- Les oxydes d'azote (NO_x), produits à **31% par les véhicules particuliers** et à 6,5% par le secteur de la construction
- Les particules de type PM_{2,5} produites à **40% par la combustion de bois-énergie**, à **27% par les véhicules particuliers** et à 7% par le secteur de la construction.
- Les composés organiques volatils dont **60% des émissions sont liées au secteur industriel**.

Afin d'être plus représentatif de la qualité de l'air d'un territoire, **l'indice de qualité de l'air a évolué en 2021**. Il a intégré les particules fines PM_{2,5} et s'est aligné sur les échelles d'un indice européen plus sévère. Cela a **mécaniquement entraîné une augmentation du nombre de jours avec une qualité de l'air qualifiée de moyenne à mauvaise**. Il ne s'agit pas d'une dégradation de la qualité de l'air mais d'une meilleure prise en compte des polluants et enjeux sanitaires de qualité de l'air. En réalité, sur le territoire de Nantes Métropole, les **émissions de polluants diminuent depuis de nombreuses années** grâce à **l'amélioration des technologies** (ex : parc automobile, équipement de chauffage, meilleur contrôle des rejets de la part des industries etc.).

Des exemples d'outils de la Métropole pour agir sur la qualité de l'air

- La **diminution et l'optimisation du trafic routier** grâce à la mise en œuvre du **Plan de déplacement Urbain (PDU)** ainsi que la **gratuité des transports en commun le week-end**.
- **L'Orientement d'Aménagement et de Programmation thématique (OAP) « Climat Air Énergie » du PLUM** qui agit pour la qualité de l'air dans l'aménagement et l'organisation urbaine (éviter les rues canyons, donner une grande place au végétal, limiter les fronts bâtis faisant obstacle à la dissémination des polluants...)
- Un plan **d'actions Qualité de l'air métropolitain**, en cours d'élaboration
- La mise en place d'une **Zone à Faible Emission (ZFE-m)**, en cours d'élaboration

La Métropole met également à disposition de ses habitant.es un certain nombre d'outils :

- Un kit de pollution (affichage rapide en cas d'épisode de pollution)
- Le Pollinarium sentinelle (qui aide les habitant.es à mieux gérer les conséquences des pollens)
- Des mesures de benzène, radon, dioxyde carbone et formaldéhyde. Il s'agit d'une réglementation nationale qui concerne certains ERP, en particulier les établissements accueillant des enfants.
- AIREAL (outils qui permettent d'adapter les comportements (mobilité active) en fonction de la qualité d'air en temps réel.)
- Nantes Métropole dans ma poche : information de la qualité de l'air chaque jour et information lors des pics de pollution
- Naonair : une application d'Air Pays de la Loire permettant de choisir l'itinéraire le plus sain pour se déplacer

Enquête quantitative sur la santé et le bien-être des habitant.es de la Métropole nantaise (2022)

- La réduction de la pollution de l'air est la 3^{ème} attente des habitants vis à vis de la métropole pour qu'elle agisse en faveur d'un meilleur cadre de vie. C'est la première attente des 18-24 ans.

Les constats des communes et des acteurs de la santé

Malgré cette attente exprimée par les Métropolitains, les communes estiment que **les Métropolitains sont trop peu au courant des indices et données de mesure de la qualité de l'air extérieur**. Elles regrettent qu'ils n'aient pas vraiment conscience que la qualité de l'air est dégradée sur la Métropole un cinquième de l'année. Cette **faible connaissance** de la qualité de

l'air métropolitain ne leur permet pas d'engager un **changement de leur comportement**, notamment au regard de l'utilisation de leur véhicule personnel.

Dans cette optique de diminution du trafic routier, elles regrettent également que **le Plan de déplacement Urbain ne soit pas plus volontariste et n'engage pas plus fortement une structuration du réseau des transports en commun sur un modèle « multipolaire »**.

Les acteurs de la santé soulignent de leur côté **la difficulté à mobiliser et à informer la population** sur ce sujet, **très technique et scientifique** ; les dispositifs existants touchant principalement les publics déjà sensibilisés.

2.1.2 Les nuisances sonores : une préoccupation forte, une problématique multifactorielle



Le territoire métropolitain est structuré par **de nombreuses infrastructures impactant l'environnement sonore**, notamment :

- Un maillage routier structurant (périphérique, voies rapides, entrées, boulevards intérieurs du XIX^{ème} et quais de la ville de Nantes, ..)
- Des infrastructures ferroviaires, avec un trafic Grandes Lignes, Fret et un réseau TER ;

- Un aéroport civil Nantes Atlantique, implanté sur les communes de Bouguenais et Saint-Aignan de Grand Lieu

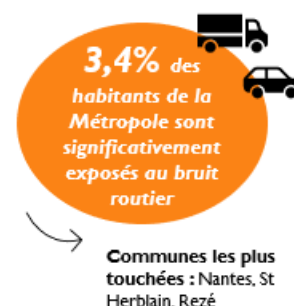
Le PPBE : outil structurant de la Métropole pour agir sur les nuisances sonores

Nantes Métropole travaille à améliorer la qualité de l'environnement sonore pour les habitant.es de l'agglomération par le biais de la réalisation du **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)**. Le PPBE est un outil d'action pour prévenir et si possible réduire les effets des nuisances sonores liées à certaines routes, autoroutes, infrastructures ou ferroviaires ou constatées dans certaines agglomérations.

Ce Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement a permis la réalisation de **cartes de bruit stratégiques (CBS) à l'échelle de la Métropole**.

L'analyse de la contribution des sources à l'exposition au bruit de la population révèle que (données de 2015) :

- Le **bruit routier est la source sonore responsable de l'exposition au bruit** de la plus grande part de la population.
- Le **bruit ferroviaire** est plus localisé.
- Le **bruit industriel** reste très ponctuel.
- Le **bruit aéroportuaire** demeure **très localisé**. Une interdiction des vols des avions la nuit est notamment à faire respecter (tranche 0h à 6h)



Le PPBE référence également les actions de la Métropole pour améliorer la qualité de l'environnement sonore des habitant.es (**construction d'une ville plus apaisée, intervention sur les axes plus structurants, développement de zones calmes...**). Un observatoire du bruit à l'échelle métropolitaine est également en cours de création.



Les nuisances sonores, une préoccupation forte des habitant.es

En raison de son incidence sur le sommeil et, plus largement, sur la santé mentale, le bruit (lié au trafic routier, à l'aéroport, à la vie urbaine, à l'animation nocturne...) est perçu par le groupe citoyen comme une nuisance importante à la qualité du cadre de vie.

Avis citoyen
« Pour une Métropole en pleine santé pour tous.tes »

% Enquête quantitative sur la santé et le bien-être des habitant.es de la Métropole nantaise (2022)

- La lutte contre le bruit est la **2ème attente** des habitant.es vis-à-vis de la Métropole pour qu'elle agisse en faveur d'un meilleur cadre de vie.
- **49%** des Métropolitains donnent une note entre 0 et 5 quant à la qualité de l'isolation phonique de leur logement. C'est la composante des logements la moins bien notée.
- **23%** des Métropolitains estiment ne pas avoir facilement accès à des espaces publics calmes, préservés du bruit.

Les constats communs
des communes et des
acteurs de la santé

Du point de vue des communes, le **sujet « Bruit » est principalement abordé sous l'angle de la tranquillité publique** et de la sécurité : conflits de voisinage, récriminations des riverains de campements de Roms, nuisances liées à l'activité de certaines entreprises (passage de camions de livraison, déchargement...).

Si les cartes de bruit stratégiques sont **appréciées et connues des services et acteurs de la santé**, les communes émettent des **réserves importantes sur l'accessibilité de ces données** produites par Nantes Métropole : cartes insuffisamment diffusées, des données produites et des indicateurs souvent trop techniques et difficilement appropriables et un manque de temps et de ressources pour les plus petites communes pour aller chercher, lire et exploiter ces données.

2.1.3 Le réchauffement climatique – un territoire métropolitain qui commence à engager son adaptation



Le réchauffement climatique est une réalité de plus en plus prégnante pour les Métropolitains et l'été 2022 s'en est fait largement fait l'illustration :

- **4 vagues de chaleurs successives en 2022 (du 17 et 18 juin ; du 9 au 18 juillet ; du 10 au 13 août ; du 11 au 13 septembre)**
- **Un record de température absolue** : 42°C le 18 juillet
- **Parmi les dix étés les plus secs en France. Un déficit pluviométrique de 25 %** (situation inédite qui n'avait de probabilité de se produire qu'une fois tous les 25 ans en moyenne.)
- **Des incendies d'origine accidentelle accentués par les effets conjugués canicule/sécheresse** (ex : Prairies de Mauves : 10 août)

Les effets sur la santé d'une chaleur extrême varient selon la sensibilité de l'organisme. Les principaux facteurs de vulnérabilité provenant de l'âge (aux deux extrémités de la vie), de la précarité du statut économique, des caractéristiques de l'habitat (isolation, ventilation, etc.), des habitudes de vie (alimentation, addictions).

De plus, le phénomène des **îlots de chaleur urbain** (élévation de température localisée en milieu urbain par rapport aux zones rurales voisines), **constitue un risque sanitaire important pendant les vagues de chaleur et les canicules.**

Des exemples d'actions des communes et de la Métropole

Afin d'adapter le territoire à la récurrence des épisodes de canicules et de préserver qualité de vie en situation de fortes chaleurs la ville de Nantes et la Métropole ont engagé un certain d'actions liées au renforcement de la végétalisation :

- Plan de **végétalisation verticale du patrimoine public** avec des plantes grimpantes
- Dans le cadre du **plan Pleine terre, débitumisation** de 7 hectares d'espaces urbains
- La direction Nature et jardins de la Ville prévoit la **plantation de 1500 « bébés chênes » cet hiver et 5 000 l'hiver prochain.**
- **Mise en œuvre du plan de végétalisation des cours d'école : 30% des cours d'école avec plus de végétal d'ici 2035**
- **Création de 50 oasis de biodiversité sur le territoire nantais dans le mandat**
- Partenariat des collectivités locales avec l'ONF pour leur mettre à disposition **50 ha** entre Nantes et Saint-Nazaire afin d'y déployer des végétaux et des **arbres mieux adaptés au climat de demain.**

La ville de Nantes a également cherché à mieux adapter la ville aux pics de chaleur récents par :

- La mise en eau des **pataugeoires** de début juin à fin septembre
- L'élargissement des horaires d'ouverture des **parcs** (dont 85 ouverts 24h/24)
- L'élargissement des horaires des **piscines**

Également, la Ville de Nantes mène actuellement une réflexion sur les points d'eau existants et à installer (fontaines à eau dans les espaces publics, mise à disposition de points d'eau par les commerçants...).



*Les constats communs
des communes et des
acteurs de la santé*

Les communes disposent d'un Plan canicule pour faire face aux vagues de chaleur, plan très marqué « action sociale de proximité ». Ces plans sont diversement organisés par les communes, certaines disposant d'un registre de veille listant les personnes isolées à contacter lors des pics de forte chaleur, d'autres s'appuyant sur les services infirmiers et les services à domicile pour identifier les personnes vulnérables. Elles font le constat commun d'un système qui fonctionne correctement même s'il présente des limites dans la remontée, la centralisation et la mise à jour des registres.

Sur le thème de la végétalisation, les communes et acteurs font état d'une satisfaction quant au plan de végétalisation des écoles. Cependant les communes regrettent le **manque de mutualisation et de partage des « bonnes pratiques »** pour les aider dans sa mise en œuvre concrète. Les acteurs eux pointent le **manque de végétalisation et d'ombre autour des aménagements extérieurs**, notamment des aires de jeux.





Enquête quantitative sur la santé et le bien-être des habitant.es de la Métropole nantaise (2022)

- Le développement des espaces verts et des îlots de fraîcheur est la **4^{ème} attente** des habitant.es vis-à-vis de la Métropole pour qu'elle agisse en faveur d'un meilleur cadre de vie.
- Cette attente clive particulièrement en termes d'âge et de localisation : elle est davantage attendue des 18-34 ans, que des plus de 60 ans.



QUALITE DES MILIEUX : LES ENJEUX DE LA METROPOLE POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE



2.2 LE CADRE DE VIE

Il est aujourd'hui reconnu **que les choix de planification et d'aménagement d'un territoire ont un impact sur les déterminants de santé**. Privilégier les déplacements actifs-marche/vélo, les cheminements doux et leur maillage, la proximité des services et équipements publics, la création d'aires de covoiturage et de parking relais, le développement de l'habitat ou des espaces verts accessibles et aménagés contribue à l'amélioration du cadre de vie et permet de promouvoir des comportements de vie sains.

L'enquête quantitative réalisée auprès des Métropolitains établit ce lien entre cadre de vie et bénéfice pour la santé. Elle montre ainsi qu'aujourd'hui **87% des habitant.es de la Métropole estiment que leur cadre de vie quotidien est bénéfique pour leur santé** (53% très bénéfique et 34% plutôt bénéfique) contre **12% qui estiment au contraire qu'il ne leur est pas favorable** (10% pas vraiment favorable et 2% pas du tout favorable). Les membres de l'atelier citoyen ont souhaité rappeler que pour donner envie aux habitant.es de prendre soin de leur santé, pour les y aider, leur environnement quotidien peut être un « coup de pouce » ou, au contraire, un frein. **Avoir un cadre de vie favorable à la santé, rappelle le groupe citoyen, c'est pouvoir accéder facilement, près de chez soi, à des commerces, des services, des équipements, des espaces verts...** C'est aussi pouvoir s'appuyer sur des proches, des voisins, d'autres habitant.es. Sans ces conditions liées à la proximité, il paraît beaucoup plus difficile d'adopter des modes de vie sains.

Les constats communs autour de trois composantes du cadre de vie ayant une influence majeure sur le bien-être des métropolitains seront explorées ici : l'accessibilité aux espaces verts, le logement et ses différentes composantes et la promotion des mobilités actives.

2.2.1 Accessibilité aux espaces verts : un territoire métropolitain contrasté et des espaces de nature à requalifier



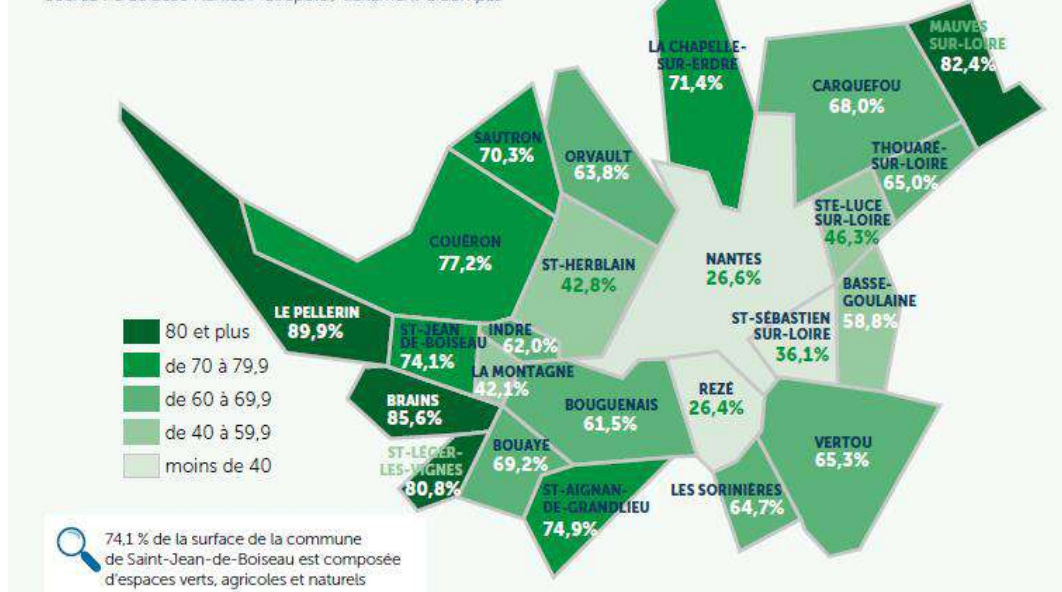
La superficie totale des 24 communes de Nantes Métropole représente 53 500 ha (535 km²), près de 33 000 hectares sont des espaces verts, agricoles ou naturels, soit **61,6 % de la superficie totale du territoire**. La surface artificialisée représente 20 000 hectares, plus d'un tiers de la surface de Nantes Métropole. **La densité de population est, elle, en forte augmentation** avec une moyenne de 1 221 habitant.es au km², mais reste très variable selon les communes : de 165 habitant.es au km² au Pellerin à 4 700 à Nantes.

L'attractivité du territoire métropolitain (qui a vu se multiplier par 3 son nombre de logements depuis les années 60) a entraîné l'artificialisation des sols. **Des disparités territoriales importantes existent sur la Métropole en termes d'accès et de qualité des espaces verts :**

- Nantes et Rezé sont les communes les plus artificialisées, avec seulement 27 % et 26 % d'espaces verts, agricoles et naturels
- Plus on s'éloigne de Nantes, plus la part des surfaces non artificialisées devient importante, jusqu'à 90 % pour la commune Le Pellerin

Part des surfaces en espaces verts, agricoles et naturels (%)

Source : OCS 2016 Nantes Métropole / traitement ©Compas



Les actions d'ores et déjà engagées par la Métropole et les communes pour faciliter l'accès aux espaces verts :

- Une étude est en cours à Nantes entre la Direction de la Santé Publique et la Direction Aménagement et Urbanisme pour travailler à **une meilleure accessibilité et attractivité des espaces vert**
- **La création d'un Observatoire du microclimat urbain** (démarrage en 2023)
- **L'étude Zéro Artificialisation Nette** (en cours)
-

Aperçu d'actions menées dans les villes :

- A Nantes :
 - Le *Projet pleine terre*, en cours : désartificialisation des sols et de renaturation → objectif 7ha
 - L'augmentation de l'offre en direction des scolaires, création du « Passeport nature »
 - La réhabilitation de 25 squares de proximité
- A Rezé, au vu du manque de surface disponible pour créer de nouveaux espaces verts, travail en cours sur la création de trames entre les parcs existants et sur l'aménagement des « interstices » (par exemple, végétalisation des abords des parcs)
- Pour faciliter l'accès aux espaces verts, la commune de la Chapelle-sur-Erdre mène un projet d'aménagement des sentiers touristiques (grâce à l'installation de mobilier urbain, notamment) cofinancé par la Métropole.
- Création d'un document par des habitant.es sur l'accès à l'Erdre depuis leur quartier pour inciter la population à s'y rendre facilement

Les constats des communes

Les communes font remonter **qu'il n'est pas toujours évident pour les habitant.es d'identifier les « espaces verts »** autour de chez eux. Cette difficulté constatée renvoie à deux réalités distinctes :

- D'une part, un **manque de signalétique** (déficit de visibilité)
- D'autre part, un **sentiment croissant de disparition de la nature en ville du fait de la densification urbaine** (représentations)
→ Par exemple, à Carquefou, le ressenti des habitant.es et leur crainte de voir les espaces naturels « grignotés » par la ville est démenti par les données disponibles sur la surface, importante, de ces espaces.

Elles précisent également que la notion d'« espaces verts » peut prêter à confusion et appelle à réfléchir à la **nature même des espaces à (ré)aménager et développer** :

- Les espaces verts ne doivent pas être uniquement pensés comme des parcs (au vu du foncier disponible, il devient de plus en plus difficile d'en créer de nouveaux) ; ce sont aussi **des trames vertes et cheminements, des petits îlots de végétation, des boucles...**
- Il est important de **distinguer les espaces naturels peu aménagés, peu accessibles, peu attractifs, des espaces réellement propices à la détente, à l'activité physique, aux activités...**

Dans un contexte de croissance démographique, de densification et de changement climatique, les communes soulignent combien les espaces verts représentent un enjeu de taille pour l'avenir :

- De plus en plus d'habitant.es auront envie de pouvoir y accéder (du fait de l'accès de plus en plus difficile à des maisons individuelles)
- Leur rôle en matière de santé est évident (îlots de fraîcheur; zones de calme ; lieux d'activité physique, de sociabilités...)
→ **Ils estiment qu'il est nécessaire de penser dès maintenant les nouvelles fonctionnalités de ces espaces (par exemple, agriculture urbaine, lien social, etc.) et de les inscrire le PLUm, le PLH...**

Les constats des acteurs de la santé

• Si les acteurs de la santé font le constat d'une ville de Nantes riche d'espaces verts avec sa centaine de parcs et ses cheminements verts et aménagés le long de ses cours d'eau et en coulée verte, ils regrettent qu'ils soient principalement **pensés sous forme de parcs et que la ville soit moins maillée en « micro-espaces verts », cheminements doux et végétalisés.**

- **Ils soulignent de fortes inégalités territoriales :**
 - Entre Nantes et les autres communes : en s'éloignant de Nantes, la surface d'espaces naturels augmente mais il s'agit de champs, de forêts, inaccessibles.
 - Entre les quartiers nantais : des espaces verts peu attractifs dans les QPV.

- **Un manque d'espaces disponibles** : au regard de la croissance démographique et de la densification : comment créer de nouveaux parcs et espaces végétalisés quand les surfaces qui se libèrent semblent prioritairement consacrées à la construction ?
- **Un manque de sécurité de certains espaces verts** (qui peut nuire à leur accessibilité, en particulier pour les femmes et les plus jeunes.)
- **Un manque de visibilité et d'identification des parcs existants**



L'accessibilité aux espaces verts : une composante centrale d'un cadre de vie favorable à la santé du point de vue des citoyens

Pour le groupe citoyen, la croissance démographique et la densification urbaine se traduisent par un sentiment de « surpopulation » dans certaines communes, par une **augmentation des surfaces construites au détriment des espaces de nature**, par des immeubles en hauteur, des bâtiments proches les uns des autres qui **nuisent à la qualité du cadre de vie**. Pour eux pouvoir **accéder facilement à des espaces de nature (des espaces verts entretenus, des promenades, des rues avec des arbres...)** est une composante indispensable d'un cadre de vie favorable à la santé.

Avis citoyen

« Pour une Métropole en pleine santé pour tous.tes »

Contributions issues de la plateforme de Dialogue citoyen



Près de la moitié des contributions issues de la plateforme de Dialogue citoyen font remonter un point clef de bien-être et de santé de la population : **la possibilité d'accéder à des espaces de nature dans son environnement proche.**

%

Enquête quantitative sur la santé et le bien-être des habitant.es de la Métropole nantaise (2022)

- **85%** des Métropolitains estiment avoir accès autour de chez eux à des espaces verts de qualité (63% « tout à fait » et 22% « en partie »),
- **15%** estiment ne pas avoir accès à des espaces verts de qualité autour de chez eux (10% « pas vraiment » et 5% « pas du tout »).
- Ce « taux d'accès perçu » aux espaces verts est de 83% pour les Nantais et de 87% pour les habitant.es de la Métropole hors Nantes.



2.2.2 Satisfaction résidentielle, qualité des composantes de l'habitat et bien-être : des liens établis, des clivages marqués

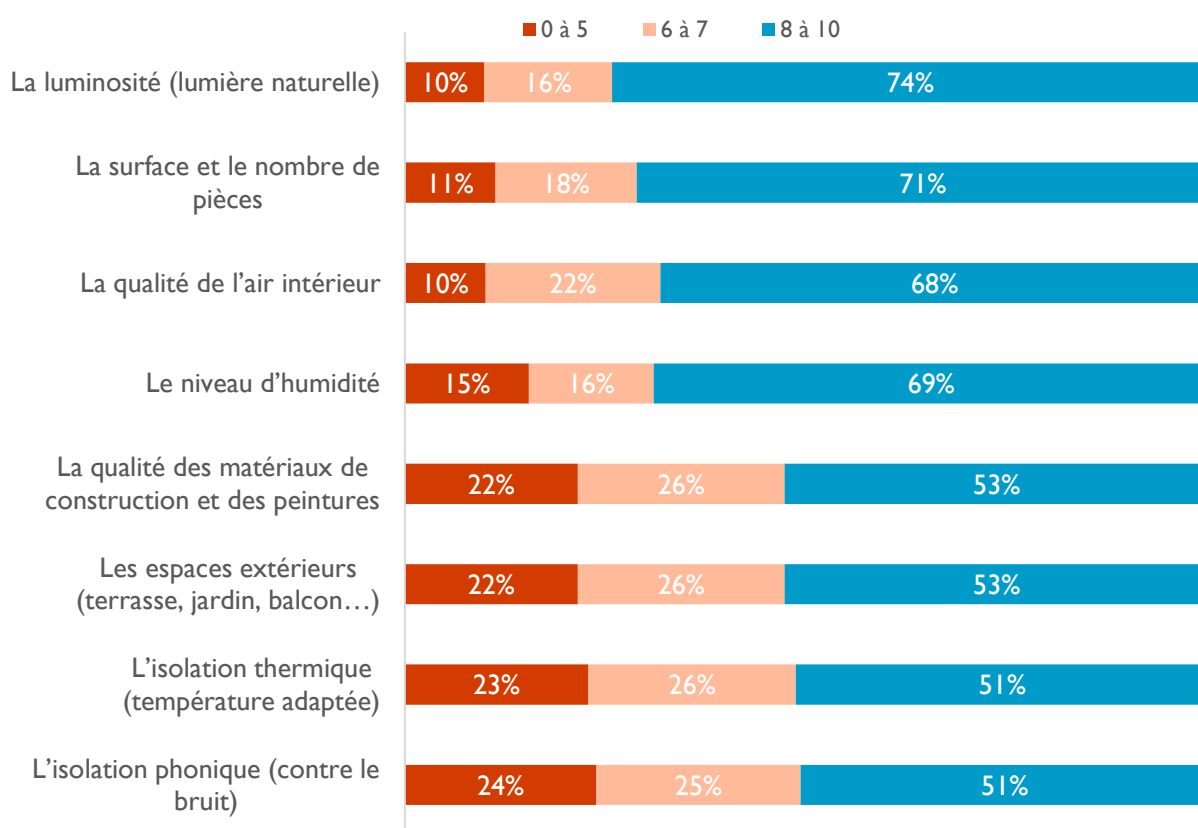


Enquête quantitative sur la santé et le bien-être des habitant.es de la Métropole nantaise (2022)

Si **88% des habitant.es de la Métropole déclarent de leur logement qu'il est bénéfique pour leur santé** (51% « tout à fait » et 33% « plutôt »), ce lien entre satisfaction résidentielle et bien-être est **très fortement tributaire du statut résidentiel**. En effet, alors que 63% des propriétaires déclarent que leur logement est tout à fait bénéfique pour leur santé, ce taux descend à 34 % chez les locataires du parc HLM.

Si l'on regarde plus attentivement la satisfaction résidentielle à travers le prisme des composantes du logement (cf. graphique ci-dessous), on peut noter que les Métropolitains sont globalement satisfaits de la luminosité de leur logement, sa surface, la qualité de l'air intérieur et le niveau d'humidité. **Les points d'insatisfaction se concentrent sur la qualité des matériaux, la non-présence d'espaces extérieurs et surtout l'isolation thermique et l'isolation phonique.**

« Je vais vous citer différentes caractéristiques de votre logement. Pouvez-vous leur donner une note de 0 à 10 ? (0 veut dire que ces aspects sont très insatisfaisants ou absents dans votre logement ; 10, qu'ils sont très satisfaisants) » Base : Ensemble des répondants



Le clivage entre les propriétaires et les locataires du parc social se lit également au regard des composantes du logement contribuant à l'insatisfaction résidentielle :

- si 22% des sondés donnent une note entre 0 et 5 à la qualité des matériaux et des peintures, ce taux passe à **49% chez les locataires du parc HLM et à seulement 9% chez les propriétaires.**
- Si 23% des sondés donnent une note entre 0 et 5 à la qualité de l'isolation thermique de leur logement, ce taux passe à **40% chez les locataires du parc HLM et à seulement 13% chez les propriétaires.**
- si 24% des sondés donnent une note entre 0 et 5 à la qualité de l'isolation phonique de leur logement, ce taux passe à **45% chez les locataires du parc HLM et à seulement 11% chez les propriétaires.**



2.2.3 La lutte contre la précarité énergétique : une priorité pour la Métropole mais des dispositifs encore complexes à mettre en œuvre

Des exemples d'outils de la Métropole pour lutter contre la précarité énergétique

La Métropole s'est largement emparée de la problématique de l'isolation thermique des logements en :

- Adhérant au dispositif Slime, mis en place par l'État en 2019 et qui permet de lutter contre la précarité énergétique en se déplaçant dans les foyers les plus modestes.
- Mettant en place le Programme d'intérêt général (PIG) "Mon projet rénov », facilitant la rénovation énergétique des logements, permettant d'échanger avec des conseillers techniques et offrant, sous condition, des aides financières à la rénovation.
- Organisant des ateliers de sensibilisation à la sobriété énergétique dispensés par des associations : Eco appart', Alisée, UFUT...
- Raccordant 10 000 logements du parc social de Nantes Métropole Habitat aux réseaux de chaleur, chauffage collectif avec mutualisation des charges permettant de lisser les dépenses liées au coût de l'énergie.



Les constats des communes et des acteurs de la santé

Changement climatique, augmentation des coûts de l'énergie... : **l'isolation thermique est devenue une composante centrale à la satisfaction résidentielle des Métropolitains.** Les communes font remonter combien il s'agit d'un **sujet de préoccupation important des habitant.es** et qu'elles sont de plus en plus souvent sollicitées sur ce thème.

Elles regrettent d'ailleurs que les données existantes sur les logements/foyers concernés par la précarité énergétique soient trop parcellaires et éparpillées entre les CCAS, l'ARS, la Métropole, les bailleurs sociaux...

Si le dispositif « Mon projet rénov » est largement reconnu et apprécié des acteurs de la santé et des communes, il est également perçu comme trop confidentiel et complexe à

mettre en œuvre. De plus, est regretté un reste à charge très important et une aide trop portée sur des solutions de moyen/ long terme.

Les communes souhaitent également alerter sur les **conséquences indirectes des labels qualifiant l'isolation thermique** des logements dans la mesure où ils peuvent entraîner une augmentation des loyers et donc **exclure leur accès à une partie de la population.** Enfin, elles s'interrogent sur la qualité de l'isolation thermique des bureaux de plus en plus souvent transformés en habitation.

Les acteurs de la santé soulignent enfin l'importance **de mieux prendre en compte la question de la ventilation lors de la rénovation thermique** des logements. Une isolation réussie c'est une isolation qui répond également aux enjeux d'aération des habitations.



2.2.4 La qualité de l'air intérieur : un sujet de santé publique encore trop confidentiel



Les personnes passant environ 90 % de leur temps dans des environnements intérieurs privés et publics (logements, écoles, lieux de travail, etc.), la **qualité de l'air intérieur a un impact significatif sur la santé et la qualité de vie** en général. L'exposition, à moyen et long termes, aux polluants chimiques, physiques et biologiques présents dans l'air intérieur (**particules, composés organiques volatils, moisissures, radon, amiante, etc.**) peut être associée à divers effets sur la santé (pathologies respiratoires, perturbation endocrinienne...).

De plus, il est nécessaire de rappeler que **16 communes** de la Métropole sont classées en **zone 3 « potentiel radon moyen ou élevé »**. Or le radon, gaz radioactif émis naturellement par les sous-sols granitiques, peut présenter un risque majeur pour la santé (**2^{ème} cause de cancer du poumon** après le tabagisme.)



Les constats des communes et des acteurs de la santé

Dans le contexte actuel de crise énergétique, les communes soulignent combien la **question de la précarité énergétique se téléscopent avec celle de la qualité de l'air intérieur** : pour se chauffer, certains foyers s'équipent en appareils polluants ou réutilisent des cheminées / appareils non entretenus, vétustes, dangereux, etc. De plus, on l'a vu, il est regretté que la question de la ventilation ne soit pas toujours suffisamment prise en compte dans la rénovation des logements.

Les acteurs de la santé connaissent et apprécient les dispositifs dédiés aux mesures de la qualité de l'air intérieure mis en place:

- **Le Programme nantais de mesure de 3 polluants** (dioxyde de carbone, formaldéhyde, benzène) (*Réglementation nationale, à destination des écoles, crèches etc. -> principalement obligations pour les communes.*)
- **Le dispositif de surveillance du radon** (application décret de 2018) : obligation des communes de mesure des établissements recevant du public (ERP), travaux à engager si dépassement des valeurs-seuils (seuils dépassés dans environ 10% des écoles)

- **Possibilité pour les habitant.es de Nantes d'avoir accès à un dosimètre**, pour **mesurer le radon** dans leur logement (Mais pas de vaste campagne de communication sur ce sujet, juste de l'information dans certains quartiers. L'objectif n'étant pas de communiquer largement, plutôt d'accompagner les mesures et la remédiation quand cela est nécessaire.)
- **Ateliers de sensibilisation à l'amélioration de la qualité de l'air** dans son logement dispensés par des associations.

Malgré ces dispositifs, les acteurs de la santé regrettent :

- **Un important manque de connaissances des problématiques entourant la qualité de l'air intérieur et le radon chez les habitant.es.** Ils leur semblent que la sensibilisation à la qualité de l'air soit abordée de façon trop restreinte et que les représentations restent tenaces (« on est en sécurité chez soi »...alors que l'air y est 5 à 8 fois pollué qu'à l'extérieur)
- **Des contradictions entre les conseils liés à la qualité de l'air et ceux liés à la crise énergétique** (tendance à moins ventiler, à se calfeutrer...)
- **Des actions de mesure et de surveillance dans les ERP, mais quasiment rien du côté de l'habitat**, alors que le risque sanitaire est élevé (par exemple, des communes constatent des taux de radon élevés dans certains quartiers via leurs mesures dans les ERP, mais cela n'enclenche pas systématiquement d'action d'information auprès des riverains)

Les communes reconnaissent de leur côté leur faible niveau de connaissance du sujet et des outils, mesures et obligations qui lui sont associées.



2.2.5 La promotion des mobilités actives : de fortes actions engagées et à poursuivre



La part modale des déplacements (PDU, 2015) sur la Métropole nantaise est de :

- 43% de déplacements en voiture (40% des déplacements de moins de 3km sont aujourd'hui réalisés en voiture)
- 26% de déplacement à pied
- 3% de déplacement à vélo
- 15% de déplacements en transports en commun.

Des exemples d'outils de la Métropole pour encourager les mobilités actives

Pour favoriser les déplacements en transports en commun :

- Une baisse des tarifs des abonnements sur le réseau Tan :
- La gratuité des transports en commun les week-ends
- De nouvelles lignes et nouveaux tramways

Pour favoriser les déplacements en vélo :

- L'aménagement de 784 km de pistes cyclables, la construction d'un réseau métropolitain
- 37 900 abonnés Bicloo (x3 par rapport à 2019)
- L'aménagement de vélorues et extension de « zones 30 » dans les communes de la Métropole

Pour favoriser la marche :

- Le schéma stratégique piéton

Aperçu d'actions menées dans les communes :

- Le groupe Mobilités mis en place par la commune de La Chapelle-sur-Erdre met en réseau les acteurs concernés et facilite la mise en place des actions nécessaires.
- Les circuits « Ma ville à pied » sur Orvault : proposition de circuits de marche urbains, travaillée avec les membres des conseils de quartiers orvaltais. Les itinéraires relient secteurs d'habitat et lieux de vie, en privilégiant les voies vertes, les continuités piétonnes existantes et sécurisées, ainsi que les chemins piétons « verts ».

Les constats des communes et des acteurs de la santé

Les acteurs de la santé soulignent l'implication de la Métropole et des communes quant à la promotion des mobilités actives sur le territoire. Dans le détail, ils relèvent :

- **L'importante communication de la Métropole pour la promotion des mobilités actives**
- **L'incitation à l'utilisation des transports en commun**
 - La gratuité des transports en commun le week-end pour favoriser la multimodalité
 - Le tarif des abonnements en baisse sur le réseau TAN
- **L'incitation à la marche :**
 - L'accompagnement de publics à la pratique de la marche par des associations
 - L'expérimentation du programme *D marche* sur la motivation à la marche de publics sédentaires dans des quartiers prioritaires de Nantes
- **Les aménagements et actions en faveur de la pratique du vélo :**
 - Le Plan de Déplacements Urbains qui permet la création de plus de pistes cyclables sécurisées
 - Les aménagements des pistes cyclables, la construction d'un réseau métropolitain
 - La Mise à disposition des *Bicloo*,
 - Les actions de sensibilisation : *La Vélorution* > fête du vélo portée par des associations qui rassemble ponctuellement des centaines de cyclistes (existe à Nantes, va être lancée à Vertou, puis dans d'autres communes)
 - Les ateliers d'aide à la pratique du vélo : Initiatives dans les écoles pour apprendre le vélo (*Association Place au Vélo*), les initiatives de l'association nantaise *Dynamixt* de la fédération sports pour tous (apprentissage du vélo pour des personnes en situation de précarité / seniors + accompagnement de l'acquisition de vélo)
- **Les initiatives en direction des entreprises, pour faire évoluer les modes déplacements des salariés**
 - Le Challenge Mobilités (1 mois sans voiture solo) organisé par plusieurs entreprises en partenariat avec le Laboratoire d'innovation de la Semitan

- Le Défi Mobilité de Nantes Métropole (le système « pack mobilité de Nantes métropole » de remboursement kilométriques des déplacements que l'on fait à vélo Ex : 100 jours déclarés donnent un dédommagement de 200€)
- Les Dispositifs nationaux, comme le label Employeur pro vélo

Malgré l'ampleur de ces dispositifs, des efforts et ajustements sont encore à engager afin de contribuer à un plus grand développement des mobilités actives sur le territoire métropolitain. Les communes et les acteurs de la santé relèvent notamment :

- **Un manque d'équipements et d'aménagements sécurisés**
 - Manque de sécurité et de connexion des pistes cyclables
 - Dans certains quartiers, un manque de lieux de stockage/de box sécurisés pour les vélos
- **Une baisse des mobilités actives**
 - Depuis la crise sanitaire, est constatée une hausse de l'utilisation de la voiture solo
- **Des conflits d'usage**
 - Tensions parfois violentes entre cyclistes, piétons, automobilistes, trottinettes
- **Des problèmes de sécurité**
 - Difficultés spécifiques rencontrées par les femmes dans l'espace public et dans les transports en commun (insultes, agressions, sexisme)
- **Un maillage du territoire insuffisant en matière de transports en commun, trop centré vers la ville centre et ne reliant pas suffisamment les communes entre elles.**



Le développement des aménagements en faveur des déplacements actifs : une nécessité pour la santé et l'environnement

Contributions issues de la plateforme de Dialogue citoyen



Pour une large majorité de contributeur.ices, l'utilisation du vélo ou la réalisation de trajets à pieds est à penser à la fois comme un moyen de protéger l'environnement et comme la possibilité de mettre en œuvre des habitudes de vie favorables à la santé.

L'atelier citoyen rappelle lui aussi que, se passer de la voiture, c'est contribuer à réduire la pollution de l'air extérieur... et c'est aussi faire davantage d'activité physique.

Le groupe souligne que si la ville de Nantes est bien dotée en transports en commun, ce n'est pas le cas de toutes les communes du territoire. Les abords du périphérique, les zones industrielles, l'aéroport par exemples ne leur semblent pas assez desservis, tout comme les communes de la Métropole entre elles. Également, ils soulignent le manque de sécurité de certaines pistes cyclables existantes.

Avis citoyen

« Pour une Métropole en pleine santé pour tous.tes »

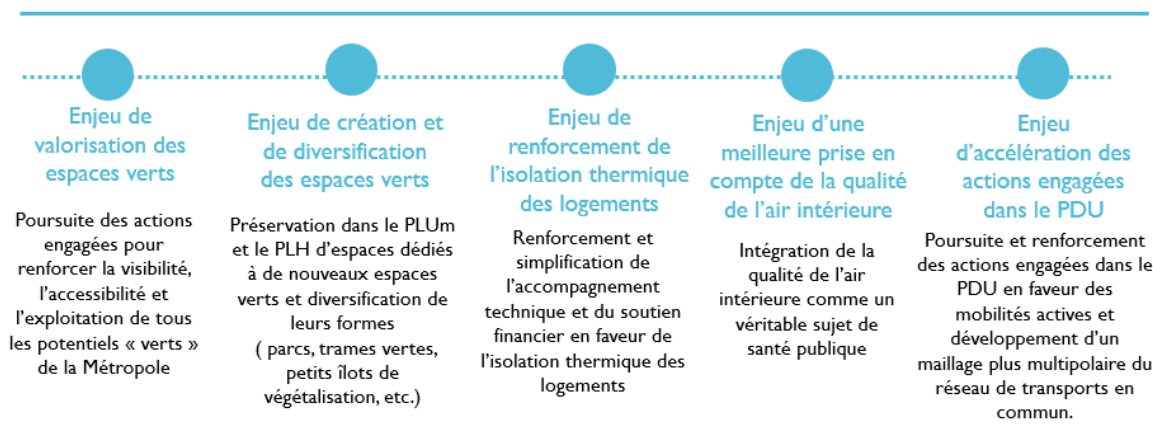


Enquête quantitative sur la santé et le bien-être des habitant.es de la Métropole nantaise (2022)

Le constat d'une desserte moins importante de la Métropole hors Nantes est aussi partagé dans l'enquête quantitative. Ainsi, si 88% des Nantais estiment avoir facilement accès à des transports en commun réguliers, ce taux passe à 70% pour les métropolitains hors Nantes.



DEVELOPPER UN CADRE DE VIE FAVORABLE A LA SANTE : LES ENJEUX POUR LA METROPOLE



2.3 LES HABITUDES DE VIE

Dans les contributions déposées sur la plateforme du dialogue citoyen, les citoyen.nes insistent sur l'importance de prendre du recul et de penser la santé, non pas uniquement à travers les problématiques d'accès aux soins, mais bien aussi à travers ses pratiques quotidiennes et ses habitudes de vie. Plus largement, les contributeur.ices considèrent que « **être en bonne santé** » est le résultat de la corrélation entre **la mise en œuvre d'habitudes de vie saines au sein d'un environnement salubre et protégé**. Et pour l'atelier citoyen, adopter des habitudes de vie favorables à la santé, c'est avoir une alimentation saine et équilibrée, faire de l'activité physique, avoir un sommeil de qualité, être bien entouré et s'accorder du temps pour soi.

En travaillant sur de nombreux aspects sectoriels de ses politiques, la Métropole peut davantage aider à mettre en place des actions favorisant l'adoption et le maintien de ces saines habitudes de vie. A travers l'aménagement et le soutien à un mode de vie actif, la promotion, la valorisation et l'accès à une alimentation qualitative et équilibrée, la lutte contre les addictions, la future politique de santé métropolitaine peut contribuer à agir sur la santé et le bien-être de ses habitant.es.

L'évaluation participative de la santé publique a permis aux participant.es d'engager une réflexion commune sur ces trois champs d'action (alimentation, activité physique et addictions), d'en montrer les forces, mais aussi les manques et les nouvelles actions à envisager.

2.3.1 Sensibiliser à l'alimentation saine et faciliter son accès à tous.tes : un enjeu central pour les citoyens, bien identifié par les communes.



Les pratiques alimentaires sont influencées par de multiples facteurs qui se combinent et interagissent entre :

- Des facteurs propres à l'individu, sa famille et son entourage (physiologie, psychologie, connaissances, culture, perception des risques, contraintes de temps ou de budget, organisation des repas, etc.)
- Des facteurs extérieurs (environnement alimentaire de proximité, disponibilité et choix alimentaires dans les lieux de commercialisation des produits alimentaires amis aussi dans les lieux de restauration collective, etc.)
- Des facteurs structureaux plus larges (organisation des filières de production, systèmes de distribution, réglementation...)

L'accessibilité de tous.tes à une alimentation suffisante, saine et durable est donc un enjeu multifactoriel et central en termes de santé publique. Cette question de l'accessibilité se pose de façon d'autant plus prégnante pour les Métropolitains les plus en difficultés. La précarité alimentaire est en effet identifiée comme la seconde difficulté liée à la précarité économique (derrière la précarité liée au logement) par l'étude ABS Compas pour Nantoscope 2021. Également, le rapport des Assises des Nouvelles Solidarités de 2022 montre que la crise sanitaire a mis à jour d'importantes fragilités budgétaires et à rendu visible la difficulté pour certains de se nourrir.

Contributions issues
de la plateforme de
Dialogue citoyen



La question de **l'alimentation** est centrale dans les contributions partagées par les citoyen.nes. Elle est abordée à la fois à travers la notion de **ressource** – à protéger au même titre que l'air et l'eau, et à mettre en valeur – et la **notion d'habitudes de vie**.

Enquête quantitative sur la santé et le bien-être des habitant.es de la Métropole nantaise (2022)

%

Si l'accès de toutes et tous à une alimentation saine est aujourd'hui considéré comme un enjeu **environnemental et un enjeu de santé, c'est aussi une question de justice sociale**. La difficulté d'accéder à une offre alimentaire de qualité est d'ailleurs la première **préoccupation des Métropolitains, 18% d'entre eux déclarant rencontrer des difficultés à y accéder**, et ce taux augmentant significativement chez les résidents du parc social (**29%**).

Également, **11% des Métropolitains disent se sentir « très concernés » par leur alimentation, insuffisamment équilibrée**. Ce chiffre monte à 21% pour les Métropolitains résidant dans le parc social. Quant à l'accès autour de chez soi à des marchés ou points d'approvisionnement en produits frais, il est considéré comme difficile d'accès par 16% des Métropolitains.

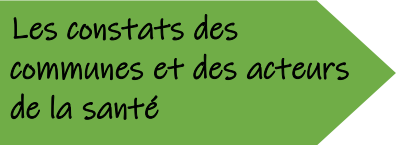
Des exemples d'outils de la Métropole pour encourager la consommation et l'accès à une alimentations saine

- La Métropole a acté en 2019 la mise en place du **Projet Alimentaire Territorial** « pour une alimentation locale, durable et accessible à tous ». Deux objectifs concourent notamment à développer l'accès à l'alimentation. L'objectif 3 vise ainsi à « permettre à tous de manger à sa faim, sainement et équilibré ». Parmi les identifiées, l'expérimentation d'ici 2030 d'une « **carte blanche Alimentation** » pour faciliter l'accès aux produits frais, locaux et durables et encourager les habitant.es à participer au « **Défi Alimentation** ». L'objectif 6, lui, vise à renforcer l'éducation et la sensibilisation au bien manger en milieu scolaire et périscolaire en proposant un plan d'action transversal, « **le PAT à l'école** », pour l'ensemble des 24 communes.
- Une **politique publique « alimentation »** est en cours d'écriture à l'échelle de la Métropole.

Aperçu d'actions menées dans les communes de la Métropole

En plus des actions soutenues dans le cadre des CCAS (réseau d'associations proposant des repas dans la rue, dans les restaurants sociaux ou de la distribution alimentaire, des tarifs préférentiels...), les communes organisent de nombreuses actions en faveur de l'accès à une alimentation équilibrée et contre la précarité alimentaire.

- A Nantes, des actions développées dans le cadre du contrat local de santé nantais et le soutien de projets associatifs via un appel à projets
- A Nantes, l'opération « paysages nourriciers » a permis la création de 25 potagers solidaires et participatifs et dont les légumes produits sont ensuite redistribués à des habitant.es ayant de faibles revenus.
- La commune de Bouguenais a recruté un maraîcher bio, missionné pour faire de la sensibilisation auprès des publics scolaires (micro ferme expérimentale et pédagogique) + existence d'une épicerie solidaire, avec proposition d'ateliers cuisine
- À Rezé, la lutte contre la précarité alimentaire passe par des bons d'achat mais aussi par des aides en nature sous forme de paniers de fruits et légumes, auxquels sont associés des ateliers cuisine + par des aides spécifiques du CCAS au paiement de la cantine pour les tranches les plus basses de la grille tarifaire. La commune souhaite également racheter une ferme pour mettre en place sa propre production et mener des actions pédagogiques.
- À Carquefou, il existe différentes aides en fonction des publics : aides financières du CCAS ; partenariat avec une asso d'aide alimentaire ; distribution de paniers
- À Thouaré, est mis en place un système de tarification sociale et solidaire pour la cantine
- À Saint Sébastien sur Loire, la cantine est en circuit court, les produits biologiques...
- La commune de Vertou a créé un plan local prévoyant des actions de sensibilisation comme des ateliers de cuisine et la création d'épiceries solidaires.
- La commune d'Orvault fédère les acteurs locaux en lien avec sa politique sociale
- La commune d'Indre a entamé une réflexion sur l'alimentation dans le cadre de la restauration scolaire.
- Et des projets de cuisine centrale associant des communes du nord et du sud de l'agglomération sont en cours afin de proposer davantage de repas cuisinés en circuits courts dans les écoles.



Les constats des communes et des acteurs de la santé

Les communes et la Métropole se sont donc largement emparées de ce sujet en mettant en place de nombreuses actions en faveur de la consommation et de l'accessibilité à une alimentation saine.

Si ces nombreuses initiatives font état du fort engagement des villes et acteurs associatifs sur ce sujet, il est cependant regretté que :

- les actions des communes autour de l'alimentation soient uniquement portées à l'échelle communale et qu'elles ne partagent pas davantage entre elles leurs difficultés et leurs initiatives.
- la question de l'éducation à l'alimentation soit inégalement traitée selon les écoles et les communes.
- Les initiatives d'aide et solidarité alimentaire n'incluent pas toujours un accompagnement et une sensibilisation des différents publics sur les liens alimentation santé, la découverte et saisonnalité des produits,

2.3.2 L'activité physique et la lutte contre la sédentarité : des inégalités à mieux appréhender



La sédentarité ou l'insuffisance de la marche sont à l'origine d'une majorité des maladies chroniques qui inonde le système de soin. Dans la métropole nantaise, si l'on considère l'ensemble des déplacements des habitants, tous modes confondus, **la part du piéton représente aujourd'hui 26 %, soit plus de 600 000 déplacements par jour**. Ce mode enregistre la plus forte progression en termes d'usage entre 2002 et 2015 : + 5 points, soit une progression trois fois supérieure à celle enregistrée par la population métropolitaine (+3,4% par an). (source EDGT 2015 et AURAN – PDU) .

Malgré ces résultats encourageants, on ne peut omettre le fait qu'en 2015 :

- 55 % des déplacements des habitants de Nantes Métropole font moins de 3 km (30-45 mn en moyenne à pied) dont 40% effectués en voiture ;
- 1 déplacement sur 4 est inférieur à 1 km (11 mn en moyenne à pied), dont 23 % est effectué en voiture (16 % en voiture conducteur).

Si la forte progression du piéton sur le territoire est donc avérée depuis le début des années 2000, Nantes Métropole, 4ème agglomération française en termes de part modale de déplacement piéton (derrière Rennes, Grenoble, Montpellier – source PDU / CEREMA), a encore un certain chemin à parcourir pour atteindre l'objectif de 30% de part modale piétonne visé dans le PDU pour 2030.

Au-delà de ces analyses chiffrées des déplacements, il faut également s'intéresser à la non-mobilité (8 % de la population en 2015 contre 9 % en 2002) qui est un indicateur important de suivi des personnes fragiles, en situation d'isolement qui renoncent à se déplacer car présentant des difficultés majoritairement d'ordre physique. Il faut citer parmi les moins mobiles, soit une mobilité inférieure à 3 dépl./j.pers, nos aînés, les plus de 75 ans, dont le manque de mobilité constitue un facteur aggravant de l'isolement (38 % des plus de 75 ans contre 15 % des personnes isolées sur l'ensemble de la Métropole), plus spécifiquement pour les femmes de plus de 75 ans (48%).

Des exemples d'outils de la Métropole et des communes pour encourager les mobilités actives et l'activité physique

De nombreuses actions en faveur du « sport-santé » et de la lutte contre la sédentarité existent au sein de la Métropole nantaise, notamment :

- **Le programme D-marche®** (programme de motivation à la marche) : Développé par l'association ADAL, il s'agit d'un programme motivationnel à la marche qui **créé des conditions favorables aux changements durables de comportement**. Il permet à chacun d'autodéterminer sa quantité d'activité physique au quotidien et de **rester motivé pour la maintenir ou l'améliorer**. Le programme a été expérimenté en 2022 dans 3 quartiers nantais (Bellevue, Nantes Nord et Bottière), avec le soutien de l'ARS et de la conférence des financeurs.
- **Les 3 Maisons « Sport-Santé »** de St Herblain, Rezé, Nantes. Ces maisons réunissent des professionnels de santé et du sport pour proposer sur prescription médicale, un suivi

personnalisé de 12 semaines avec un accompagnement vers une pratique régulière dans un club ou libre.

- **Les interventions du service sanitaire des étudiants en santé** formés pour faire de l'éducation en santé dans les **établissements scolaires et les EHPAD**, entre autres sur le thème des écrans et de la promotion de l'activité physique

De plus il est important de spécifier **qu'à Nantes, la santé scolaire est une compétence de la Ville**, qui peut intervenir en éducation pour la santé sur différentes thématiques comme les écrans, l'activité physique, etc. Ce n'est cependant pas le cas dans les autres communes de la Métropole.

Également, la Métropole dispose de nombreux outils d'incitation à l'activité sportive :

- De plus en plus d'équipements sportifs en plein air
- A Nantes, le dispositif d'aide à la pratique par le CCAS permettant de bénéficier de bons de réduction pour l'inscription des enfants à un club de sport
- De nombreuses associations qui organisent des séances de sport dans l'espace public
- Des courses d'orientation proposées par certaines communes de la Métropole (parcours à télécharger sur le site de la ville)



Pratiquer une activité sportive pour connaître le fonctionnement de son corps, « sentir » comment on va ; se (re)connecter à la nature, passer du temps dehors, marcher : les membres du groupe citoyen ont largement souligné **l'importance de l'activité physique sur sa santé.**

Avis citoyen

« Pour une Métropole en pleine santé pour tous.tes »

Enquête quantitative sur la santé et le bien-être des habitant.es de la Métropole nantaise (2022)

%

C'est d'ailleurs une préoccupation importante des Métropolitains en matière de santé puisque **14% d'entre eux se disent très concernés par le manque d'activité physique.** Également, 19% d'entre eux

regrettent de ne pas trouver facilement à côté de chez eux des parcours de santé et des espaces pour la pratique sportive.



Les constats des acteurs de la santé

Si les acteurs de la santé soulignent les apports de ces outils et actions, ils partagent un certain nombre de limites quant à leur portée :

Un manque de données plus fines et précises quant à la réelle activité physique et sportive des Métropolitains pour permettre de mieux calibrer les actions à mettre en œuvre.

Des difficultés à toucher la population, en particulier certains publics :

- Malgré leur intérêt, les Maisons « Sport-Santé » ne touchent qu'une toute petite partie de la population.

- Dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville, l'offre sportive est sous-utilisée (les équipements sont là, mais les habitant.es ne s'en emparent pas suffisamment).
- Des difficultés d'accès au sport pour les personnes ayant de faibles revenus
- La nécessité de mettre en place des actions spécifiques pour favoriser la pratique sportive des jeunes filles et des femmes (qui diminue à partir de l'adolescence)

Un manque d'équipements, inégalement répartis sur le territoire

- Des moyens trop concentrés sur la ville de Nantes (pistes cyclables, agrès, équipement sportifs en libre accès...)
- Trop peu d'équipements sportifs en plein air ; des équipements parfois trop genrés (fréquentés uniquement par des hommes)
- Une suroccupation des gymnases, des difficultés pour les associations sportives à se partager les créneaux

2.3.3 La lutte contre les addictions et les conduites à risques : un problème de santé publique majeur sur le territoire métropolitain



Par rapport au territoire national, le territoire métropolitain connaît une **plus grande fréquence des pathologies liées à la consommation excessive d'alcool** dans la population (ORS Pays de la Loire, 2018). Cette surconsommation entraîne :

- Une surincidence des cancers des voies aérodigestives supérieures
- Une fréquence des admissions en affection de longue durée pour pathologies attribuables à une consommation excessive d'alcool supérieure de 45 % à la moyenne nationale.
- Une mortalité liée à l'alcool supérieure de près de 40 % à la moyenne nationale
- Un taux de Nantais hospitalisés en court séjour pour dépendance alcoolique supérieur de 18% au taux national.

Il est important de noter que **l'incidence des cancers augmente avec le niveau de défavorisation sociale** pour les cancers du poumon et des voies aéro-digestives supérieures.

Des exemples d'outils sur la Métropole et les communes pour lutter contre les addictions

Il existe de nombreux dispositifs et actions de **prévention et de lutte contre les addictions mises en place par la Métropole, les communes, le CHU, de nombreux acteurs associatifs et différents opérateurs/dispositifs de prévention** (Contrat local de santé, Maison de Santé, Médiateurs en santé, CPAM, CCA, etc.). A titre d'exemples :

- Au CHU – service Addictologie : *l'espace Barbara, hôpital de jour du centre de soins ambulatoire en addictologie*
- Le centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CASPA)
- Le centre de Consultation jeunes consommateurs(CJC)
- Le Plan « Fête de la Ville » de Nantes piloté par la direction santé publique et regroupant des actions de plusieurs directions
- Les campagnes de communication et de prévention
- Les relations établies avec les Bureaux des étudiants
- Le Plan d'action « Ville la nuit » de la ville de Nantes
- Les « Veilleurs nuits » qui font de l'aller vers sur les lieux et événements festifs

- L'expérimentation sur l'interdiction de fumer dans les parcs
- Le financement par l'Assurance maladie d'un volet spécifique à la prévention des conduites addictives auprès des PMI

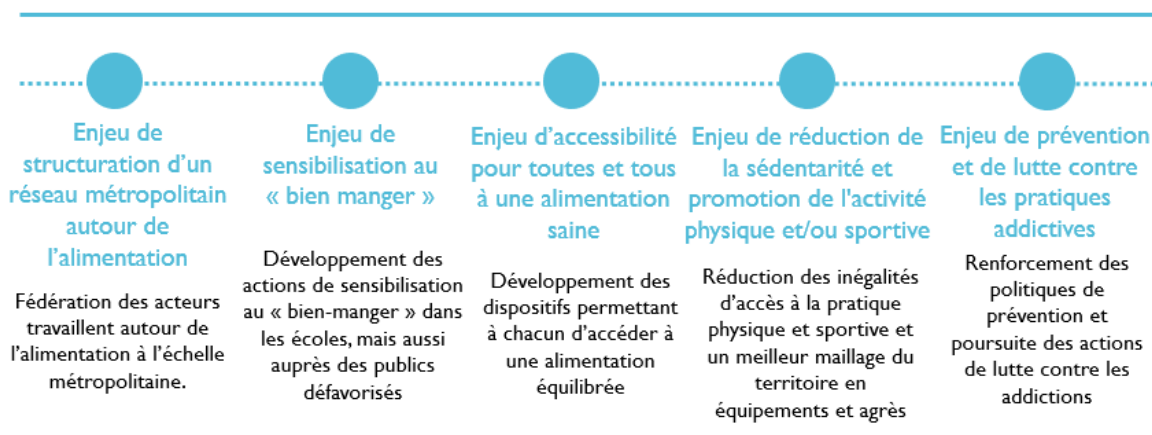
Les constats des communes et des acteurs de la santé

Malgré l'important travail engagé par ces dispositifs, les acteurs de la santé et les communes font remonter combien la lutte contre les addictions relève d'interventions complexes et multifactorielles qui nécessitent un engagement constant et renforcé. Les acteurs de la santé rappellent notamment combien **la prévention est centrale dans ce combat et regrettent qu'elle ne soit pas suffisamment reconnue, financée et pérennisée**. Également, ils soulignent la trop faible collaboration entre les acteurs du soin et de la prévention ; le soin ne pouvant pourtant, à lui seul, répondre à toutes les problématiques inhérentes aux addictions.

Au-delà du manque de reconnaissance et de financement des actions de prévention, ils regrettent :

- Les campagnes publicitaires autour de l'alcool dans l'espace public
- Le recul du nombre d'aidants disponibles dans les associations faisant de la prévention et de l'accompagnement
- Le manque de mise en lien entre les différents acteurs du territoire
- La centralisation des dispositifs existants à Nantes
- Le manque d'actions concernant les addictions comportementales (jeux vidéo, paris sportifs...)
- Des difficultés dans la prise en charge des personnes domiciliées au CCAS qui ne font pas partie des dispositifs de prévention de droit commun.
- Des messages de prévention parfois trop culpabilisants.

CONTRIBUER A FAVORISER DES HABITUDES DE VIE FAVORABLE A LA SANTE : LES ENJEUX POUR LA METROPOLE



2.4 ETAT DE SANTE DE LA POPULATION METROPOLITAINE ET ACCES AUX SOINS

En France, l'état de santé de la population est marqué par un paradoxe : un bon état de santé en moyenne, mais des inégalités de santé importantes dès l'enfance et tout au long de la vie. Les inégalités de santé résultent d'une inégalité de distribution d'une multitude de déterminants sociaux tels que le genre, le pays de naissance, la composition familiale, le revenu, la scolarité, le métier, le soutien social mais aussi d'autres déterminants plus globaux, telles que les politiques sociales et l'accès aux soins.

Les inégalités sociales et territoriales de santé s'expriment donc aussi dans l'accès aux soins et elles peuvent même se conjuguer. Pour mieux appréhender cette réalité à l'échelle de la Métropole nantaise, l'évaluation participative s'est penchée sur l'état de santé réel, mais aussi déclaré des Métropolitains ; sur les forces et les faiblesses du maillage territorial en professionnels de santé et sur les problématiques entourant la question de la santé mentale.

2.4.1 Etat de santé déclaré et état de santé réel : de fortes inégalités entre les territoires et une focale à porter chez les jeunes adultes.

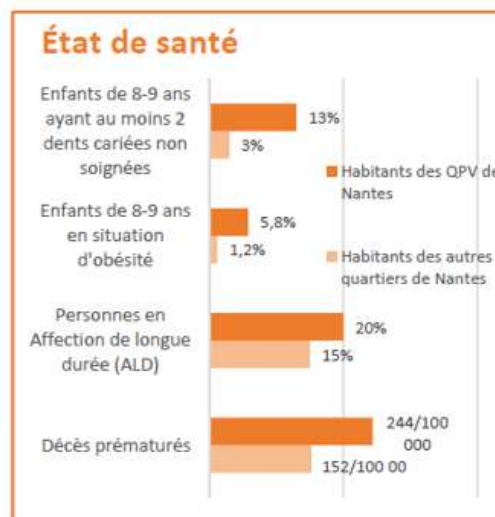


Les chiffres de l'Observatoire Régional de Santé Pays de Loire concernant l'état de santé mesuré de la population métropolitaine montrent que si **la mortalité des Nantais reste depuis plusieurs années inférieure d'environ 10 %** à la moyenne nationale, est constaté une augmentation **des maladies chroniques** (affections cardiovasculaires, cancers, pathologies psychiatriques et diabète) ainsi qu'une fréquence des **nouveaux cas de cancer dans la population nantaise supérieure de 10 % à la moyenne nationale**. Cette surincidence des cancers est liée en partie à **la consommation d'alcool et/ou de tabac** (cancers des voies aérodigestives : + 60 % par rapport à la moyenne nationale, cancer du poumon chez les hommes : + 15 %).

La situation des différents Quartiers Politique de la Ville (QPV) en matière de mortalité prématurée et de prévalence des ALD illustre l'importance des inégalités sociales de santé, avec des indicateurs moins bons parmi les habitant.es des territoires les moins favorisés socialement :

- Un taux de 20% d'affections de longue durée (ALD) parmi les habitant.es des quartiers prioritaires contre 15% dans les autres quartiers
- Une mortalité prématurée de 60 % parmi les habitant.es des QPV par rapport à ceux des autres quartiers
- Une proportion d'enfants obèses 3 à 4 fois plus élevée parmi les enfants des QPV que parmi les enfants des autres quartiers

Source : CPAM Loire-Atlantique, bilans de santé des enfants (Ville de Nantes), Etat civil (Ville de Nantes), exploitation ORSD.



Enquête quantitative sur la santé et le bien-être des habitant.es de la Métropole nantaise (2022)

%

L'état de santé déclaré nous éclaire différemment sur la santé des Métropolitains. A la question « comment jugez-vous votre état de santé en général ? », **78% des Métropolitains déclarent se sentir en bonne à très bonne santé, contre 22% d'entre eux qui s'estiment en moyenne,**

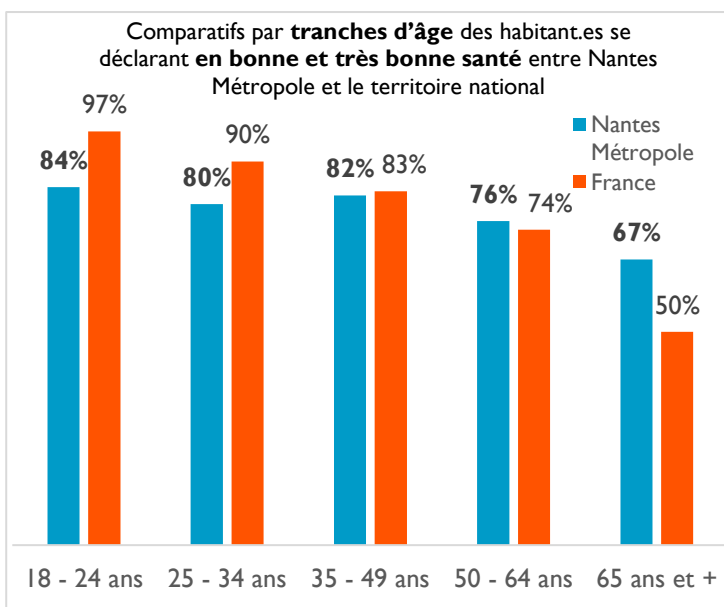
mauvaise ou très mauvaise santé.

Cet état de santé est perçu comme moins bon chez les plus de 65 ans, les demandeurs d'emploi et les locataires du parc HLM. Un état de santé perçu également comme un peu moins bon chez les femmes que chez les hommes : 18% des hommes se déclarant en moyenne ou mauvaise santé contre 25% des femmes. (Il est néanmoins important de noter que ce ressenti ne correspond pas à la réalité des données de santé : les hommes présentent en effet un état de santé globalement plus dégradé - mortalité prématurée plus forte, plus de cancers, suicides etc.).

Si l'on compare cet état de santé perçu avec une enquête similaire de la DRESS (Baromètre d'opinion de 2021) réalisée sur la base d'un échantillon national, on constate que **l'état de santé des habitant.es de la Métropole nantaise est meilleur que sur le reste du territoire national.** En effet, 73% des Français se déclarent en bonne à très bonne santé et 27% en moyenne, mauvaise ou très mauvaise santé.

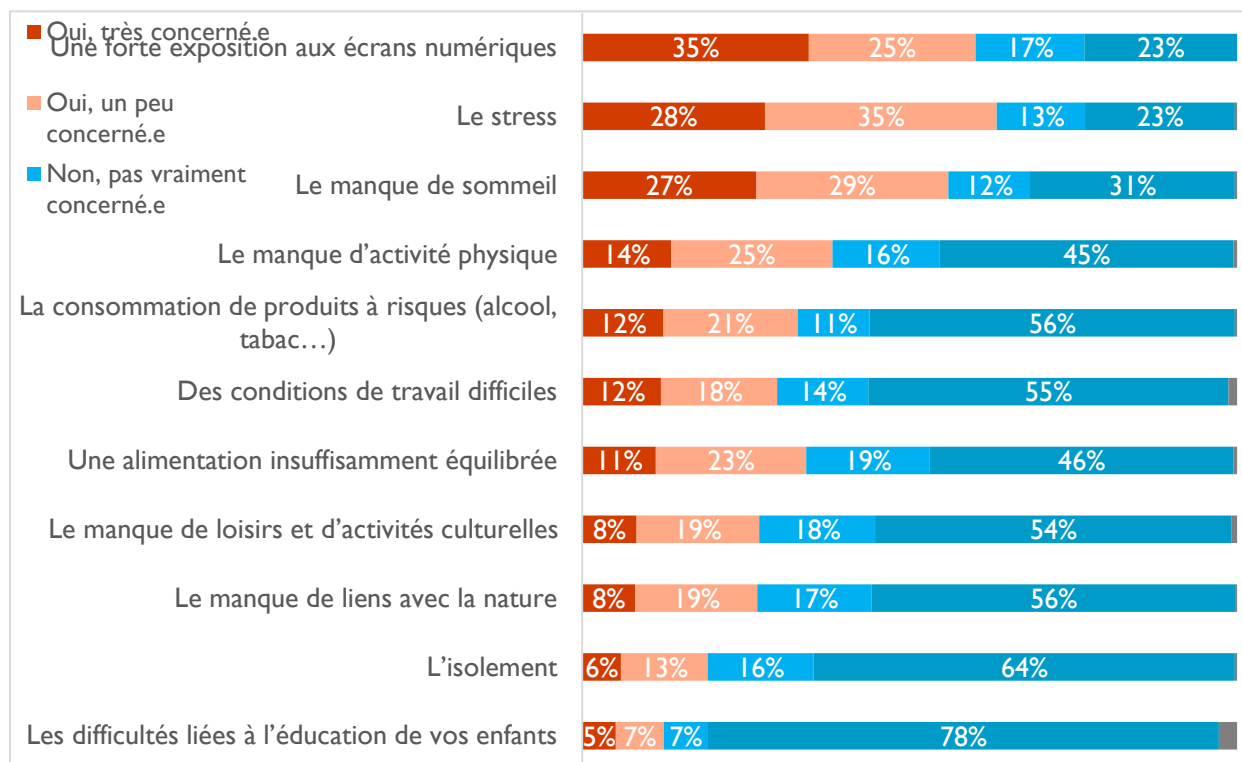
Il est important de souligner que ce chiffre est porté par le bien meilleur état de santé déclaré des plus de 65 ans sur Nantes Métropole par rapport au territoire national (67% contre 50%). Par contre, **l'état de santé déclaré des 18-34 ans résidents le territoire métropolitain est moins bon. Le graphique ci-après montre que :**

- 97% des Français de 18 à 24 ans se déclarent en bonne à très bonne santé contre 84% des 18-24 habitant.es à Nantes Métropole.
- 90% des Français de 25 à 34 ans se déclarent en bonne à très bonne santé contre 80% des 25-34 habitant.es à Nantes Métropole.



Le graphique ci-dessous présente les préoccupations des Métropolitains en matière de santé. Il montre que la **trop forte exposition aux écrans numériques est leur 1^{ère} préoccupation** (35% des Métropolitains se disent très concernés par la trop forte exposition aux écrans numériques et ce chiffre monte à 59% des 18-24 ans), suivie par le stress (28% de « très concernés ») et le manque de sommeil (27% de « très concernés »).

«Dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous concerné.e par...»



2.4.2 Accès aux soins et répartition des professionnels sur le territoire métropolitain : une bonne dynamique, mais des inégalités territoriales marquées



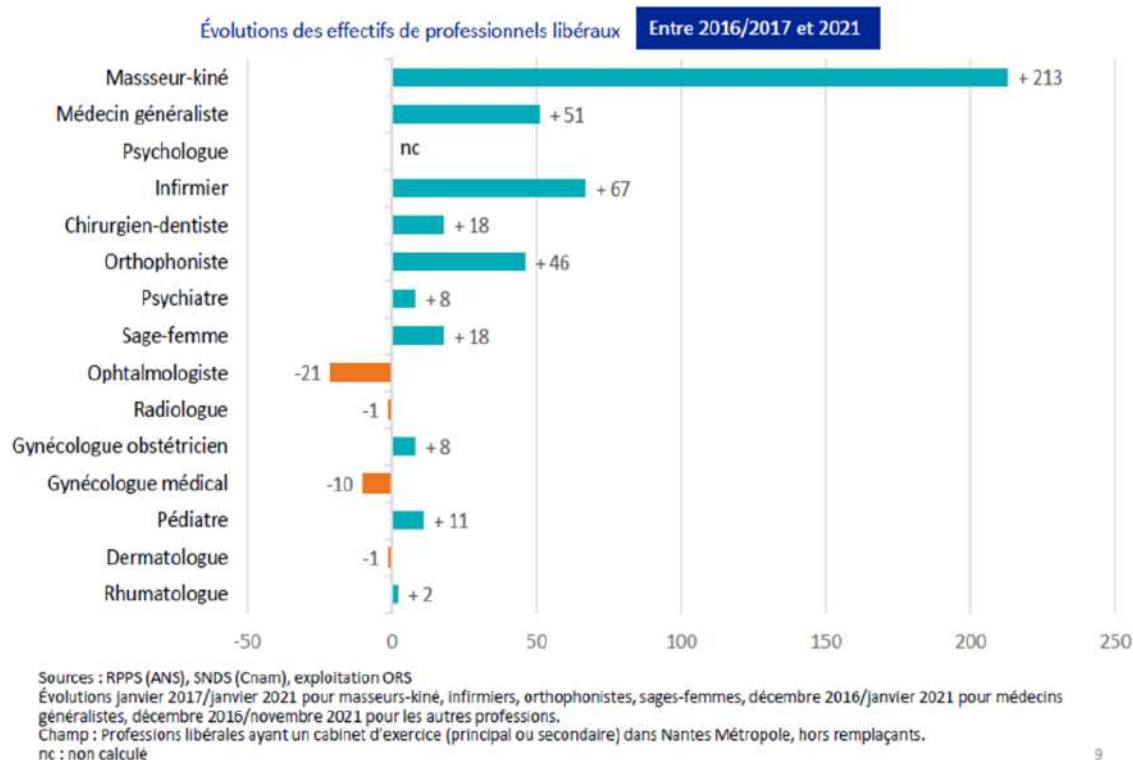
L'étude de l'Observatoire Régional de la Santé de 2020 concernant la démographie des professions de santé nous éclaire sur le **maillage métropolitain** en termes de professionnels de santé. Elle montre que si Nantes Métropole reste un **territoire dynamique avec des effectifs en hausse** pour la plupart des professions de santé, elle **reste moins attractive que d'autres grandes agglomérations françaises** (10ème rang sur 14 pour 8 professions médicales). Également elle souligne combien la **demande de soin est en constante augmentation, en lien avec la croissance démographique** (+ 95 000 à 125 000 habitant.es d'ici 2030), notamment dans certains quartiers.

Dans le détail, cette étude montre :

- **Une évolution positive pour la majorité des professions sauf pour les ophtalmologistes et les gynécologues.**

Si Nantes Métropole a vu l'effectif de ses professionnels de santé libéraux augmenter depuis 2017 (notamment +51 médecins généraliste (+9%)), elle a vu son nombre d'ophtalmologistes et de gynécologues se réduire.

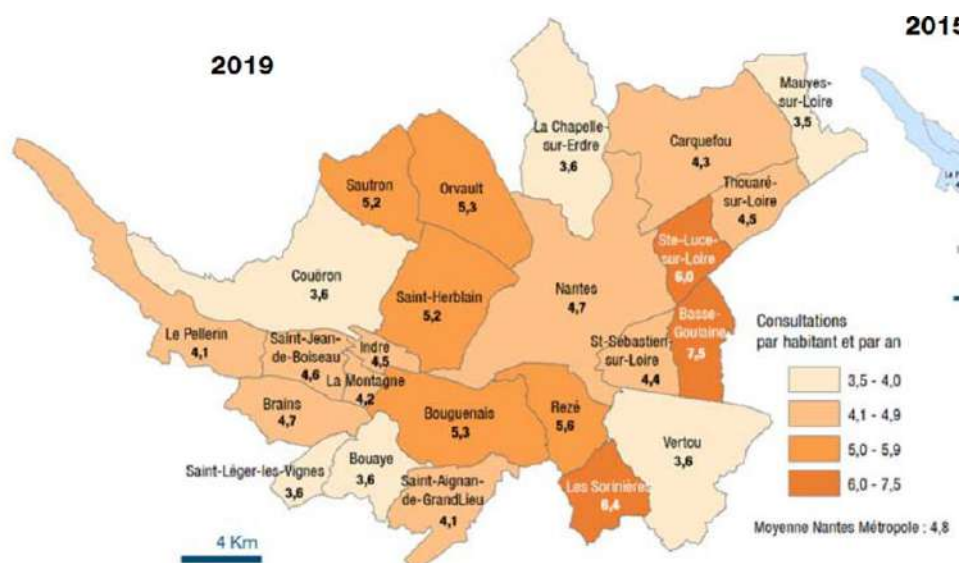
De plus cette augmentation est à mettre en regard avec la croissance démographique de la Métropole



○ **Une répartition très inégale des professionnels de santé libéraux à l'échelle de la ville de Nantes et de la Métropole :**

Concernant l'accessibilité aux médecins généralistes, elle varie de 3,5 à 7,5 selon les communes :

- Comme en 2015, les communes de Mauves-sur-Loire, Bouaye, Couëron, La Chapelle-sur-Erdre, Saint-Léger-les-Vignes et Vertou présentent en 2019 les APL les plus faibles, inférieures à 4.
- Les communes qui se positionnent aux premiers rangs, avec une APL supérieure à 6, sont Basse-Goulaine, Les Sorinières et Sainte-Luce-sur-Loire



Sources : Sniiram (Cnam), RP (Insee), calculs Drees
 Champ : médecins généralistes libéraux et salariés des centres de santé.

- De plus, des **flux importants de patients vers les médecins généralistes de Nantes** sont observés pour les habitant.es des communes limitrophes, mais aussi pour ceux plus éloignés. Pour exemple, à Saint-Herblain, 31 % des recours à un médecin généraliste sont réalisés auprès d'un médecin nantais, 28 % à Orvault, 24 % à Orvault, et 17 % à Thouaré. **Le niveau d'interdépendance des communes de l'agglomération est important**, ce qui appelle à une réflexion globale.
- o **Une densité de professionnels de santé dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) deux fois moins importante que la moyenne** observée à l'échelle de la Métropole.
Moins de 5 % des médecins généralistes et 2 % des dentistes qui se sont installés dans l'agglomération nantaise, exercent dans un QPV. L'effectif de praticiens exerçant dans les quartiers prioritaires a, par ailleurs, fortement chuté au cours des quatre dernières années (-30 %



Enquête quantitative sur la santé et le bien-être des habitant.es de la Métropole nantaise (2022)

%

A la question «*Considérez-vous qu'il soit facile de se soigner quand on habite à Nantes Métropole ?*», **67% des Métropolitains estiment que cela est facile et 32% estiment qu'il n'est « pas vraiment » à « pas du tout facile » de se soigner sur le territoire métropolitain.**

Les freins rencontrés par les habitant.es déclarant qu'il n'est pas vraiment ou pas du tout facile de se soigner sont d'ordre plus structurels que financiers ou liés à la couverture maladie. En effet, les deux principales raisons évoquées sont les « **délais pour avoir un rendez-vous sont trop longs** » et le « **manque de professionnels de santé spécialistes** ».

Les difficultés d'accès aux soins sont régulièrement revenues dans les échanges du groupe citoyen : délais trop longs, manque de certains spécialistes, généralistes non remplacés, difficulté pour les nouveaux arrivants de trouver un médecin traitant... Les témoignages mettent en évidence des points faibles et inégalités dans les parcours de soins.

Avis citoyen

« Pour une Métropole en pleine santé pour tous.tes »

Contributions issues de la plateforme de Dialogue citoyen



L'accès aux soins est la deuxième thématique la plus relayée dans les contributions. Cette question concerne, selon les contributions, à la fois la notion d'accès à une offre de santé variée et accessible sur son territoire de vie et l'enjeu de la prévention en santé.



Les constats des
communes et des
acteurs de la santé

Le constat d'une dynamique en termes d'attractivité du territoire est partagé par les communes : Thouaré a reçu 15 demandes de professionnels de santé en 1 an, Rezé relève aussi une hausse des sollicitations, tout comme Carquefou.

- Les communes font malgré tout part **d'inquiétudes sur le nombre de généralistes qui seront présents sur le territoire dans les années à venir** : difficultés pour les nouveaux arrivants de trouver un médecin traitant ; des communes, comme Rezé, qui ont déjà le sentiment d'être « en tension ».
- Des problèmes de répartition territoriale des médecins spécialistes sont également identifiés : les communes reçoivent des **demandes d'installation qui ne correspondent parfois pas du tout à leurs besoins**.

Les communes se demandent également jusqu'où elles seraient prêtes à aller pour mieux répartir l'offre médicale sur le territoire ? Dans quelle mesure il serait possible d'imaginer une mutualisation des enjeux et de certaines ressources (comme les demandes d'installation) ? Pour les généralistes, la question leur paraît d'ores et déjà délicate du fait des besoins forts pour l'ensemble des communes au regard de la croissance démographique importante sur la Métropole.

Aperçu d'actions menées dans les communes :

Rezé a engagé une réflexion dès la conception du projet de la ZAC Pirmil-les Isles sur la façon dont il est possible de créer des conditions urbaines d'installation des professions médicales : Quelle est l'offre de santé que l'on intègre ? Comment on anticipe sa localisation et son équilibre sur la ZAC ? Quels m² leur réserve-t-on ? Quelle configuration, dimensionnement, accessibilité ?

- **Dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, les communes font remonter des inquiétudes quant à l'offre de santé disponible et quant au financement et la pérennité de certaines initiatives. Elles font également état de leurs attentes quant à la création de centres de santé attractifs sur ce territoire et pouvant rassembler plusieurs professionnels.**

Aperçu d'actions menées dans les communes :

- à Rezé, la politique de prévention dans les quartiers s'appuie sur le bus santé des MarSOINS (de l'association A vos soins, Saint-Nazaire), qui se déplace dans les territoires pour proposer des dépistages et fournir de l'information en santé . A l'avenir, elle souhaite coupler cet outil, dont le financement pose question, à un centre de santé.

- à Nantes, l'approche privilégiée pour la santé dans les QPV est la création de Maisons de santé, mais la ville se heurte au fait qu'aucun dentiste ne souhaite s'installer dans les QPV

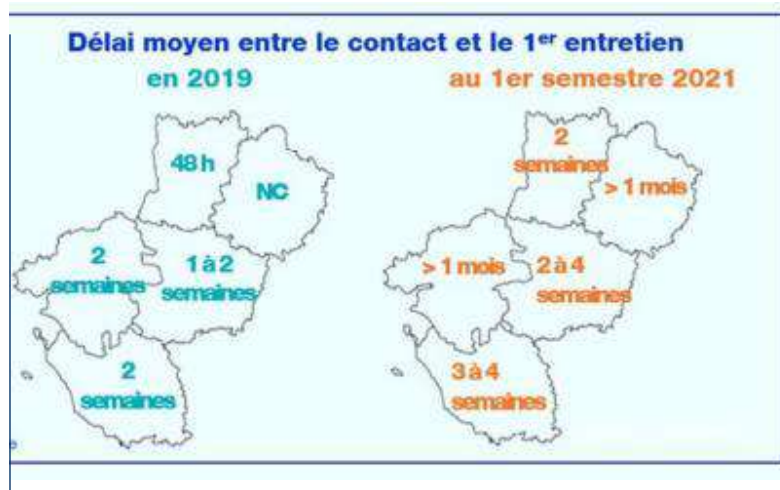
- Les acteurs de la santé partagent le constat d'une Métropole attractive pour les professionnels de santé, hormis pour certains spécialistes et pour les quartiers prioritaires. Également, ils soulignent les bonnes conditions de travail dans les Maisons de santé, qui attirent le personnel soignant. Enfin, la pertinence de la mise à disposition de cabines de télémédecine dans les locaux de France Service au sein des zones plus rurales leur semble un service adaptés aux spécificités de ces territoires.

2.4.3 La santé mentale : un enjeu majeur de la politique publique de santé

L'Observatoire Régional de Santé Pays de Loire montre que, comme en France, la fréquence des **admissions en ALD pour affections psychiatriques** (hors démences) a connu **une augmentation ces dernières années**. Chez les **hommes nantais, ces admissions sont plus fréquentes que la moyenne française (+ 9 %)** ; chez les femmes, elles restent moins fréquentes (- 9 %).

Il indique par ailleurs que 10 % des Nantais ont eus recours à un traitement par psychotropes dans l'année, les femmes plus souvent que les hommes (14 % vs 9 %). **Ces taux nantais sont supérieurs aux taux nationaux pour les deux sexes.**

La Maison des adolescents Pays de Loire fait état **d'une forte augmentation des demandes d'entretiens** au 1^{er} semestre 2021, ce qui entraîne un allongement important des délais d'attente (de deux semaines à plus d'un mois).



Source :
Maison des
adolescents
Pays de Loire

Les outils et partenaires de la Métropole et des communes pour accompagner les problématiques de santé mentale (liste non exhaustive)

- **Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)** qui permet de coordonner les acteurs
- **Au niveau de l'accompagnement de la population et de l'accès aux soins en santé mentale :**
 - Les associations qui accompagnent gratuitement la population en matière de santé mentale, telle que l'association *Les Forges et Solipsy* qui effectue de la médiation dans les QPV
 - Les associations de quartier en matière de lien social
 - Le financement de séances psy par l'ARS dans les Maisons de Santé des QPV
 - La veille des bailleurs sociaux tels que Nantes Habitat qui alerte sur les situations de vulnérabilité

- Les ateliers sur les compétences en psychologie sociale et les compétences émotionnelles menés par la Hall Santé du CHU (30 bénéficiaires par an)
- **Les actions de sensibilisation de la population** avec la « Semaine de la santé mentale » organisée par la Ville de Nantes et l'édition du **guide de la santé mentale** avec l'aide du Conseil local en santé mentale
- **Les dispositifs de formation** aux gestes de premiers secours en santé mentale (PSSM) dispensés par des associations agréées



Enquête quantitative sur la santé et le bien-être des habitant.es de la Métropole nantaise (2022)

%

L'état de santé psychologique déclaré des Métropolitains est identique que celui de l'état de santé général déclaré puisque **78% des Métropolitains déclarent se sentir en bonne à très bonne santé psychologique, contre 22% d'entre eux qui s'estiment en moyenne, mauvaise**

ou très mauvaise santé psychologique.

Dans le détail :

- L'état de santé psychologique **perçu** des femmes est moins bon que celui des hommes (17% des hommes se déclarent en moyenne ou mauvaise santé psychologique contre 26% des femmes)
- De plus forts déclaratifs de santé mentale moyenne ou mauvaise chez les 25-34 ans.
- Un état de santé psychologique meilleur chez les plus de 65 ans que leur état de santé général.
- Un état de santé psychologique moins bon chez les demandeurs d'emploi et les locataires du parc HLM.

Le groupe citoyen et les contributeurs de la plateforme soulignent combien la définition de la « bonne santé » doit inclure la santé mentale et ne pas se limiter à la santé physique et **relayer l'importance d'un équilibre entre les deux.**

Avis citoyen

« Pour une Métropole en pleine santé pour tous.tes »

Plus encore, la question de la bonne santé mentale est vue de façon corrélée à la nécessité de développer et d'entretenir des **relations sociales** de qualité, du **lien social** à travers l'accès à des activités, qu'elles soient culturelles ou de loisirs.

Plus précisément pour le groupe citoyen, « veiller à sa santé mentale », signifie :

- ✓ Pouvoir reconnaître qu'on ne va pas bien, oser (se) le dire
- ✓ Pouvoir consulter des professionnels de santé
- ✓ Pouvoir s'appuyer sur ses proches
- ✓ S'ouvrir aux autres, développer et entretenir des relations positives, bien s'entourer
- ✓ Savoir se tenir à distance de ce qui peut générer du mal-être
- ✓ Se (re)connecter à la nature, passer du temps dehors, marcher, faire de l'activité physique

Ils relèvent les facteurs qui rendent difficiles ou empêche d'agir sur la santé mentale, soit :

- Le jugement social, le poids des représentations : même si le sujet est moins tabou (la chanson « L'enfer » de Stromae a contribué à faire bouger les lignes), il reste difficile d'en parler au quotidien.

- Le manque de suivi médical et de prise en charge du mal-être des jeunes : à Nantes, la Maison des adolescents est saturée et ne parvient pas à répondre aux besoins ; les ressources de ce type manquent sur le territoire ; plus largement, certains adolescents n'ont aucun suivi médical.
- Les troubles et handicaps invisibles, pour lesquels il est difficile d'obtenir un diagnostic et/ou un accompagnement.
- La fatigue des aidants, leurs difficultés à trouver les soutiens et ressources nécessaires
- La situation préoccupante des personnes âgées isolées et des personnes à la rue

Les participants s'alarment d'ailleurs de l'impact, très lourd, de la crise sanitaire sur la santé mentale des adolescents et des jeunes adultes. Ce constat se double de fortes préoccupations liées au manque de structures spécialisées vers lesquelles se tourner pour trouver une écoute, une aide, un accompagnement.



Les constats des communes et des acteurs de la santé

Les communes partagent le constat de problématiques de santé mentale en hausse.

Elles pointent la difficulté à traiter cette question car la santé mentale est un sujet **complexe, au carrefour de différentes politiques publiques**, notamment sociales (question de l'isolement, du mal-logement...).

Alors qu'elles partagent le constat de Centre Médico-Psychologiques saturés et inégalement répartis sur le territoire, l'accès aux soins en santé mentale apparaît aujourd'hui aux communes comme **un enjeu majeur de santé publique**. Elles estiment d'ailleurs que ce sujet ne peut être travaillé uniquement à l'échelle communale et qu'il leur manque une « culture commune » sur la santé mentale à l'échelle métropolitaine ainsi qu'un partage des ressources.

Les acteurs de la santé soulignent eux l'intérêt et la pertinence de nombre de dispositifs de prévention et d'accompagnement à la santé mentale présents sur le territoire et précédemment cités.

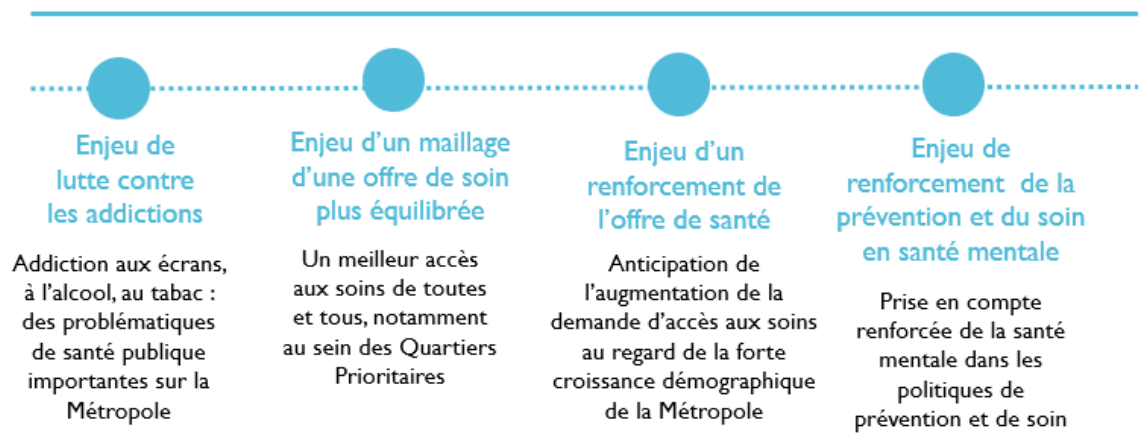
Ils regrettent, comme les citoyens, que la question de la santé mentale reste un sujet tabou qu'il convient de travailler pour faire évoluer ces représentations.

Les acteurs de la santé soulignent également des difficultés dans l'accompagnement de la population en matière de santé mentale :

- Une augmentation des demandes d'accompagnement et de suivi
- Un manque de moyens humains et difficultés de recrutement du personnel. Ils alertent, comme les communes, sur la saturation des CMP et des PASS en particulier dans les QPV
- Des difficultés d'accompagnement des enfants, en partie par manque de Maisons des enfants
- Une mauvaise répartition des médiateurs de santé sur le territoire métropolitain
- Un manque de veille auprès des publics les plus vulnérables (les familles monoparentales, notamment)

Enfin, ils font état de freins à la mise en réseau des acteurs en santé mentale du territoire, soit des difficultés à coordonner et à piloter la mise en œuvre du CLSm, mais aussi un manque d'articulation entre les outils de coordination existants, tels que le CLSm et le PTSM (Projet territorial de santé mentale).

ETAT DE SANTE DE LA POPULATION METROPOLITAINE ET ACCES AUX SOINS :
LES ENJEUX POUR LA METROPOLE



PARTIE 3 – LES PRECONISATIONS

Chaque groupe d'acteurs ayant contribué à l'évaluation participative sur la santé métropolitaine (atelier citoyen, atelier veilleurs, séminaire collaboratif acteurs de la santé, séminaire collaboratif « communes ») s'est exprimé sur ses attentes vis-à-vis de cette future politique publique et a fait émerger des propositions et leviers d'action à activer. **Les préconisations présentées ici sont issues d'une analyse transversale de ces propositions émises dans le cadre de la phase de mise en débat du dispositif évaluatif.**

Ces préconisations sont ici détaillées par déterminants de santé. Elles sont présentées par grandes entrées stratégiques, puis sont déclinées de manière opérationnelle et illustrées d'actions pouvant les sous-tendre. Est précisé pour chaque préconisation si celle-ci est partagée par l'ensemble des contributeurs, ou si elle relève d'une attente plus spécifique d'un groupe d'acteurs. Également, les propositions issues de l'atelier citoyen sont indiquées car elles feront l'objet d'une instruction spécifique.

Conformément au principe du Dialogue citoyen, la Collectivité s'engage à apporter une réponse argumentée précisant pourquoi et comment elle compte prendre en compte ou non ces préconisations dans la conduite de ses politiques publiques. La phase d'instruction de ces préconisations suivie d'une réponse de la collectivité avec délibération au Conseil métropolitain est attendue pour Juin 2023.

3.1 La future politique de santé métropolitaine : ses valeurs, ses actions prioritaires

Avant d'entrer dans le détail des préconisations, sont précisées ci-après les valeurs qui devraient sous-tendre cette future politique publique ainsi que les principales attentes vis-à-vis de la Métropole, et ce du point de vue de chaque groupe d'acteurs ayant contribué à l'évaluation participative.

3.1.1 Les valeurs de la future politique métropolitaine de santé

Chaque groupe d'acteurs a eu à choisir les 3 valeurs (parmi la liste ci-dessous) qui, selon lui, devraient sous-tendre cette politique publique : *Proximité, Entraide, Solidarité, Empathie, Prévention, Liberté individuelle, Justice sociale, Égalité, Transparence, Responsabilisation, Respect de l'environnement, Participation / implication citoyenne, Autre? Précisez:...*

Avec des ordres de priorité différents, les citoyens, les acteurs de la santé et les représentants des communes ont choisi les mêmes valeurs, soit :

- **Justice sociale, égalité** : Une politique qui tient compte de la diversité de chaque territoire, de chaque public et qui lutte contre les inégalités
- **Proximité** : Une politique au plus proche des habitants de chaque commune, de chaque quartier
- **Solidarité** : Une politique à dimension collective, basée sur le lien social et l'entraide

3.1.2 Les attentes vis-à-vis de la Métropole - par l'atelier citoyen

Guidés par ces valeurs et par leurs constats collectifs, les participants à l'atelier citoyen se sont mis d'accord sur les rôles que la Métropole pourrait prioritairement jouer :

1. **Un rôle d'information et de sensibilisation** (diffuser de l'information en santé, produire des données, faire connaître les initiatives existantes et les acteurs du territoire...)
2. **Un rôle de soutien des initiatives existantes** (financer, valoriser, accompagner, mettre en lien...)
3. **Un rôle d'implication des citoyens** (appuyer le bénévolat et/ou développer la participation citoyenne)
4. **Un rôle d'incitation et d'encouragement des changements de comportements**

3.1.3 Les attentes vis-à-vis de la Métropole - par les acteurs de la santé

Interrogés également sur leurs grandes attentes vis-à-vis **de la future politique de santé métropolitaine**, les acteurs de la santé expriment le souhait de :

1. **Faciliter la mise en réseau et la coordination** des acteurs de la santé, **développer la médiation** en santé
2. **Favoriser l'accès aux soins** pour tous et toutes, œuvrer à la **réduction des inégalités** en matière de santé
3. **Associer les habitants** à l'élaboration et au suivi de cette politique, **développer la santé communautaire**
4. **Se doter de moyens à la hauteur** des actions à mener dans le cadre de cette politique
5. Favoriser les actions de **prévention et de promotion de la santé**

3.1.4 Les attentes vis-à-vis de la Métropole par les communes

Concrètement, les communes et leur représentant attendent de la Métropole :

1. **Un effet « levier » en complémentarité et en soutien des dynamiques communales : financement, ingénierie, portage foncier**
2. **Une ingénierie collective déclinée en politiques locales concrètes**
3. Une **animation territoriale** concrète au sein des communes et entre les communes
4. **Un partage des ressources** existantes (acteurs, actions, projets, expertises)
5. Un engagement fort sur les **problématiques de santé mentale**

3.2 PRECONISATIONS SUR LA QUALITE DES MILIEUX

I. Renforcer et adapter les communications sur la qualité des milieux

(Préconisation stratégique partagée par tous)

I.1 Faciliter l'accès des communes aux données produites (communes)

- Informer davantage les communes des données stratégiques existantes
- Permettre l'identification de personnes ressources au sein de Nantes Métropole, que les communes pourraient contacter si elles ont besoin d'accéder à des données territoriales (par exemple sous la forme d'un annuaire)
- Fournir des clés de lecture des données techniques

I.2 Mieux informer et sensibiliser la population (préconisation partagée par tous et

Proposition 2 de l'Avis citoyen)

- Informer davantage la population de la qualité des milieux (notamment la qualité de l'air extérieur, le qualité de l'eau du robinet, le niveau de bruit)
- Faire preuve de pédagogie,
- Rendre les données plus accessibles par exemple en centralisant ces données en ligne, mais aussi dans l'espace public (par exemple par l'intermédiaire des panneaux d'affichage interactifs, de messages sur les écrans des transports en commun ou de mobilier urbain interactif, qui pourrait changer de couleur en fonction de la qualité des milieux)
- Accompagner la diffusion de ces données de conseils pratiques, sur les comportements à adopter ou les actions à éviter, en fonction de l'état des milieux.

I.3 S'appuyer davantage sur les données produites pour mener des actions adaptées en faveur de la qualité des milieux (Acteurs)

- Développer les liens entre ceux qui produisent des données et Nantes Métropole en créant des comités scientifiques afin d'évaluer l'efficacité des actions produites, de les adapter et d'interpréter la donnée pour une communication grand public
- Actualiser le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, produire des données plus précises sur les territoires particulièrement concernés par les nuisances sonores et davantage communiquer dessus.

I.4 Renforcer la coordination et la réactivité des relevés de qualité de l'air (Communes)

- Renforcer les partenariats avec la Métropole quand s'installe une entreprise polluante sur la commune afin de mesurer et d'anticiper les dégradations de la qualité de l'air.
- Permettre de faire plus rapidement des relevés sur la qualité de l'air sur des zones précises

2. Réduire les nuisances sonores, préserver des zones de calme

(Préconisation stratégique partagée par tous)

2.1 Diminuer les nuisances sonores liées à l'aéroport (préconisation partagée par tous)

- Rappeler aux compagnies aériennes l'existence du couvre-feu, interdisant les vols entre 00h et 6h, et imposer son respect (par des actions qui restent à imaginer).
- Elargir cette amplitude horaire, jugée insuffisante aux regards des habitudes de vie des habitants.

2.2 Anticiper les impacts de déport du trafic lié à la mise en place de la ZFE (Communes)

- Porter une attention particulière sur les conséquences sonores de la ZFE au sein du territoire métropolitain et identifier les zones qui pourraient voir leur environnement sonore se dégrader suite au déport du trafic routier.

2.3 Créer des espaces de tranquillité tels que les parcs pour réguler le bruit, et installer de la signalétique pour garder des espaces de silence (« enceintes interdites » dans les parcs, pictogrammes « stop bruit », etc.). (Acteurs)

3. Renforcer la prise en compte des objectifs d'amélioration de la qualité des milieux au sein des grandes compétences et outils de la Métropole (PDU, PLUm, PLH..) (Préconisation stratégique partagée par les acteurs et les DGS)

3.1 Poursuivre et renforcer les actions engagées dans le PDU en faveur des mobilités actives et du développement d'un maillage plus multipolaire du réseau de transports en commun.

3.2 Contraindre l'urbanisation dans le PLUm en fonction de la qualité des milieux (acteurs)

Par exemple, en imposant de ne pas installer d'écoles près du périphérique ou en adaptant la « morphologie » des nouvelles constructions pour éviter les « rues canyons ».

4. Renforcer l'adaptation du territoire à la récurrence des épisodes de canicules afin de préserver la qualité de vie en situation de fortes chaleurs (préconisation stratégique partagée par tous)

4.1 Favoriser les aménagements/équipements préservant des fortes chaleurs

- Poursuivre et développer les actions en faveur de la végétalisation (ilot de fraîcheur, renforcement de la canopée ...) et de la débitumisation sur l'ensemble du territoire métropolitain
- Développer l'accès à des points d'eau gratuitement et en libre-service.

4.2 Faciliter l'identification des îlots de fraîcheur à l'échelle de la Métropole.

- Recenser les îlots de fraîcheur présents sur l'ensemble du territoire métropolitain
- Créer une carte qui présente les îlots de fraîcheur métropolitains à l'instar de la ville de Montpellier.

4.3 Mettre en place et animer un réseau d'échanges sur le réaménagement /verdissement des cours d'école (Communes)

- Mutualiser à l'échelle de la métropole les informations, échanger davantage sur les « bonnes pratiques », les solutions techniques, les exemples inspirants ailleurs

4.4 Développer des actions spécifiques pour les publics les plus sensibles aux fortes chaleurs (Acteurs et communes)

- Mener des campagnes de communication à l'échelle métropolitaine sur l'existence du registre des personnes vulnérables existant dans chaque commune, sur lequel tous les habitants peuvent s'inscrire (pas uniquement les seniors)
- Inclure les populations vulnérables dans le Plan canicule (comme pour le Plan grand froid) et définir des lieux de protection pour ces publics
- Renforcer le suivi des populations vulnérables lors des vagues de chaleur

3.3 PRECONISATIONS POUR UN CADRE DE VIE FAVORABLE A LA SANTE

I. Poursuivre les actions engagées pour renforcer la visibilité, l'accessibilité et l'exploitation de tous les potentiels « verts » de la Métropole

(Préconisation stratégique partagée par tous)

I.1 Améliorer l'accessibilité et la visibilité des espaces verts existants

- Utiliser les supports de communication de la Métropole pour faire connaître les espaces verts du territoire : cartographie, suggestions de balades, espaces verts insolites
- Mettre en place une signalétique pour permettre de repérer et de se déplacer jusqu'à ces parcs
- Multiplier les points d'entrée des espaces verts et leur visibilité
- Prolonger le travail en cours de valorisation des circuits de randonnées métropolitains (« l'Etoile verte »)

I.2 Améliorer l'attractivité des parcs et espaces verts existants

- Mettre en place des « vecteurs d'attractivité » (guinguettes, jeux - mais pas uniquement pour les tout petits...)
- Faire évoluer la notion de « gardiennage » des espaces verts fermés : avoir des équipes tournantes et des personnes sédentaires pour augmenter l'amplitude horaire.
- Installer davantage d'équipements : bancs, eau potable...

1.3 Encourager la « nature sur ordonnance », soit la prise en compte de la nature comme offre de soin (Atelier veilleur)

Encourager et garantir l'accès à des espaces de nature pour "prendre soin" et favoriser une meilleure santé de tous les habitant.es (lever les freins culturels, développer des incitations, aménager des accès...).

2. Préserver dans le PLUm et le PLH des espaces dédiés à de nouveaux espaces verts et en multiplier les formes (parcs, trames vertes, petits îlots de végétalisation, etc.)

(Préconisation stratégique partagée par les acteurs et les communes)

2.1 Préempter du foncier pour créer des espaces verts et les connecter entre eux

- Anticiper la densification, repérer à l'avance la réserve foncière disponible, préempter certains espaces à végétaliser (la Métropole peut avoir cette vue d'ensemble)
- A Nantes, penser une « trame » des parcs, avec des parcours piétons et une signalétique adaptée (indiquant notamment le temps de marche) permettant de passer d'un parc à un autre
- Créer des cheminements intercommunaux d'espace vert en espace vert, organiser des connexions entre les circuits pour permettre de mettre en lumière les espaces peu connus

3. Développer l'information, la communication et les mesures en faveur de l'isolation thermique des logements (Préconisation stratégique partagée par tous)

3.1 Informer, sensibiliser, accompagner la population métropolitaine sur les questions énergétiques et mieux adapter « Mon projet Renov » (Acteurs)

- Informer, via les médias institutionnels, de l'existence des dispositifs proposés, en particulier "Mon projet renov"
- Créer un espace d'information sur les questions énergétiques (dans la Maison de l'Habitant, par exemple)
- Renforcer l'accompagnement des habitants engagés dans le dispositif "Mon projet renov", notamment dans la phase de mise en conformité des devis auprès des artisans.
- Evaluer le dispositif "Mon projet renov" afin de mieux l'adapter au contexte et aux attentes des habitants

3.2 Rendre opposable la construction des logements à basse consommation (Acteurs)

- Renforcer l'éco-conception de l'architecture des nouveaux bâtiments et logements
- Inscrire dans le PLU la nécessité de construire des logements à basse consommation énergétique

3.3 Accompagner les communes dans la maîtrise des dispositifs d'aide et l'identification des foyers à accompagner prioritairement (Communes)

- Permettre aux communes de maîtriser un premier niveau d'information sur les dispositifs et les aides existants
- Réfléchir à la possibilité de recenser et mutualiser les informations sur les logements insalubres et les foyers en situation de précarité énergétique

4. Faire de la qualité de l'air intérieur un sujet de santé publique à part entière (Préconisation stratégique partagée par les acteurs et les communes)

4.1 Informer et sensibiliser la population aux bonnes pratiques en matière de qualité de l'air intérieur (Acteurs)

- En menant des campagnes de communication accessibles, ciblées, contextualisées
- Via les médias institutionnels, mais aussi par le biais des services en lien avec le public, d'un réseau d'ambassadeurs et des bailleurs sociaux

4.2 Informer et sensibiliser les communes aux enjeux de la qualité de l'air intérieur (communes)

5. Poursuivre et renforcer les actions engagées dans le PDU en faveur des mobilités actives - Préconisation stratégique partagée par tous

 et Proposition 10 de l'Avis citoyen

5.1 Faciliter l'accès aux transports en commun

- Améliorer le maillage des transports en commun sur tout le territoire (le long du périphérique, en dehors de Nantes, etc...) et en « décentralisant » les lignes sur le modèle du multipolaire pour faciliter les déplacements d'une commune à une autre
- Renforcer la fréquence et l'amplitude horaire des transports en commun

5.2 Inciter à la pratique de la marche

- Installer davantage de signalétiques pour encourager à la marche (des panneaux avec le nombre de minutes plutôt que le nombre de kilomètres, des panneaux indiquant le temps à pieds et le comparant au temps en voiture)
- Développer la qualité, la continuité, la sécurité des cheminements doux

5.3 Faciliter la pratique du vélo

- Sécuriser davantage les pistes cyclables : plus d'éclairage, plus de signalétiques
- Développer les actions portant sur la connexion / la continuité des pistes cyclables .
- Rendre obligatoire la présence de parkings vélos dans les nouvelles constructions de logements (en particulier les logements sociaux).
- Aggrandir la flotte de vélos en libre-service et la mise à disposition de vélos électriques.

3.4 PRECONISATIONS POUR FAVORISER DES HABITUDES DE VIE FAVORABLES A LA SANTE

1. Fédérer et structurer les acteurs travaillant autour de l'alimentation à l'échelle métropolitaine (Préconisation stratégique partagée par les acteurs et les communes)

1.1 Favoriser la mise en réseau des agents des communes travaillant autour de l'alimentation

- Fédérer et animer des rencontres entre les services des communes travaillant autour de l'alimentation de communes proches afin qu'ils puissent croiser expériences (abouties ou non), bonnes pratiques, informations et créer une « culture commune »

1.2 Fédérer et coordonner l'écosystème des associations dédiées à la sensibilisation au « bien manger »

- Fédérer et animer des rencontres entre les associations dédiées à la sensibilisation au « bien manger » (comme Slow food, Du pain sur la planche...)
- Faire plus de liens entre ces associations et l'Education Nationale afin qu'elles puissent davantage intervenir dans les établissements scolaires

2. Développer la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (Préconisation stratégique portée par les acteurs)

- Jouer un rôle d'animation territoriale du PAT plus important.
- Raccourcir les délais de mise en place des actions du PAT
- Permettre aux communes de s'approprier les outils du PAT
- Lancer une réflexion élargie sur le PAT avec les établissements scolaires pour la mise en œuvre du PAT à l'école

3. Développer les actions de sensibilisation au « bien-manger » (Préconisation stratégique partagée par tous)

3.1 Mener des actions autour de l'alimentation en direction des établissements scolaires (Acteurs et communes)

- Instaurer des événements communs à toutes les communes autour de l'alimentation à l'école
- Organiser des ateliers de sensibilisation auprès des enfants dans les écoles par exemple sur les temps périscolaires.
- Fédérer un réseau de dialogue et d'échanges sur les pratiques en matière de restauration collective et animer des visites de « cuisine centrale agrégée » entre plusieurs communes et pouvant servir de modèle

3.2 Développer les actions intergénérationnelles sur tout le territoire autour de l'alimentation (Acteurs)

- Organiser des ateliers de « transmission » entre seniors et enfants
- Développer les jardins partagés intergénérationnels

3.3 Sensibiliser au « bien manger pour tous les budgets » (acteurs)

- Sensibiliser au « bien manger » pour tous les budgets : créer des actions attractives en direction des publics précaires, mais aussi des jeunes.

Avis citoyen

3.4 Renforcer les initiatives existantes comme le « Défi foyers à alimentation positive » et créer de nouveaux « défis citoyens » (Proposition 6)

- Porter davantage à connaissance le « Défi foyers à alimentation positive » et le valoriser auprès des maires des 24 communes de la métropole, afin que ces communes puissent s'en faire le relais auprès de leur population.
- Renforcer les moyens humains et financiers accordés à ce Défi, pour pouvoir l'ouvrir à davantage de participants.
- Le faire connaître tout particulièrement aux publics les plus « éloignés » d'une alimentation saine, en faire un moyen de rencontre entre des personnes d'âges différents, de situations sociales différentes.
- Lancer un nouveau Défi, par exemple consacré à l'activité physique et/ou sportive, qui permettrait à des équipes d'habitants de découvrir les espaces verts et équipements près de chez eux, de commencer à les utiliser, de se mettre à la marche ou au vélo, etc.

4. Développer l'offre et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous (Préconisation stratégique portée par tous)

4.1 Développer l'aide alimentaire

- Développer l'offre de paniers solidaires dans les communes de la Métropole
- Développer les épiceries solidaires du type « Le comptoir des Alouettes » à Chantenay

4.2 Développer les commerces de proximité et les points de vente de produits alimentaires locaux (Proposition 9)

Avis citoyen

- Mettre à disposition des agriculteurs et producteurs des locaux à moindre coût, pour les rapprocher des consommateurs et renforcer la vente directe.
 - Créer un label « Produits locaux », qui fédérerait les producteurs locaux autour d'une charte et permettrait aux consommateurs de mieux les repérer.
 - Répertoire sur une carte interactive les points d'approvisionnement où ces produits seraient accessibles pourraient être répertoriés (sur le site nantes.fr et sur l'application Nantes dans ma poche.)

Avis citoyen

4.3 Créer et animer des jardins potagers partagés (Proposition 12)

- Identifier les espaces publics disponibles pour accueillir des parcelles ou bacs potagers.
- Encadrer la mise à disposition d'espaces privés, en encourageant les propriétaires à permettre la création d'un carré potager partagé dans leur jardin.

- Permettre aux personnes les plus précaires d'accéder gratuitement ou à moindres frais à des légumes de qualité.
- Accompagner, conseiller et soutenir financièrement les porteurs de ces projets ; notamment associatif
- Faire le lien entre ces initiatives d'habitants et les écoles, dans le cas où ces parcelles intégreraient un petit carré pédagogique.
- Aider à faire de ces jardins partagés des supports d'animation sur le lien à la nature et l'alimentation.

4.4 Développer le principe de « Nantes, paysages nourriciers » à l'échelle métropolitaine

4.5 Étudier la possibilité d'expérimenter la transposition du dispositif de "sécurité sociale alimentaire" (faire cotiser en amont les citoyen.nes, en prélevant une part de leurs revenus, pour financer en aval le remboursement de leurs dépenses alimentaires.) à l'échelle locale (Atelier veilleur)

5. Réduire la sédentarité et promouvoir l'activité physique et sportive (Préconisation stratégique portée par tous)

5.1 Inciter à l'activité physique

- Installer des parcours de « bancs » pour faciliter l'activité physique des seniors par la marche
- Ouvrir les activités physiques adaptées proposées par les EHPAD municipaux aux personnes âgées vivant à domicile
- S'appuyer sur les nudges (« outils de suggestion », « coup de pouce » incitant à faire le bon choix dans notre intérêt ou celui de la société) pour inciter à la marche et à l'utilisation des escaliers
- Subventionner l'inscription des enfants aux activités sportives plus « douces »
- Faciliter la connaissance des équipements sportifs extérieurs existants
- Développer l'organisation d'événements sportifs fédérateurs et populaires par la Métropole, sur le modèle de la marche nocturne organisée auparavant entre Rezé et Pornic.

5.2 Les nudges en santé (Atelier veilleur)

- Utiliser les nudges pour aider à changer de comportement et comme message de prévention.
- Le déploiement des nudges devra s'inscrire dans une stratégie globale de santé publique (règlement, information etc.) sous réserve de moyens humains et financiers. Également, il conviendra d'expérimenter cet outil et d'évaluer son efficacité.

5.3 Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive (proposé par tous et

Proposition II de l'Avis citoyen)

- Favoriser la pratique libre dans l'espace public par l'installation d'équipements sportifs en plein air
- Faciliter la pratique sportive des femmes en proposant des modes de garde et en installant des équipements sportifs en plein air adaptés

- Dans les Quartiers Prioritaires Ville, accompagner la découverte de l'offre d'activité sportive, en particulier pour les filles (créneaux non mixtes pour les skate parcs, proposition d'animations encadrées pour tester des activités considérées comme « masculines »...
- L'Avis citoyen propose spécifiquement de répertorier ces équipements sur une carte interactive, accessible sur le site nantes.fr. et de leur associer une signalétique adaptée afin de les trouver facilement.

6. Développer les politiques de prévention et la lutte contre les addictions (Préconisation stratégique portée par les acteurs et les communes)

6.1 Renforcer les actions de prévention des pratiques addictives (Acteurs et communes)

- Favoriser les actions de prévention via des espaces dédiés, discrets et présents sur tout le territoire métropolitain
- Mettre à disposition des outils d'autodiagnostic pour la population
- Développer les campagnes de sensibilisation
- Sensibiliser à l'école sur les pratiques addictives comportementales (écrans, jeux vidéo...)
- Renforcer les « interdits protecteurs » d'interdiction de vente de tabac et d'alcool aux mineurs

6.2 A partir des dispositifs et acteurs existants... : reconnaître, financer et développer davantage la prévention (Acteurs)

- Effectuer un inventaire des lieux, des actions/outils de prévention existants sur le territoire et les évaluer
- Améliorer l'articulation et la coordination des opérateurs de prévention (associations, collectivités)
- Améliorer la visibilité des Maisons de Santé et en faire des lieux de prévention
- Soutenir des initiatives innovantes comme celles de la MSA, les MarSoins, la prévention sous ordonnance
- Développer les liens entre les acteurs du soin et de la prévention, développer les liens ville-hôpital

6.3 De nouveaux dispositifs à imaginer (Acteurs)

- Créer des maisons de la prévention et de la promotion de la santé ou des guichets uniques santé prévention
- Imaginer d'autres dispositifs que les « lieux de santé » tels que des « dispensaires mobiles »
- Financer et mener des expérimentations pour favoriser les liens entre les différents métiers de la santé (médecins, infirmiers...) et faciliter les actions de prévention

Avis citoyen

7. Soutenir la création de réseaux d'entraide de proximité, aider les habitants à les identifier (Proposition 13)

- Rendre plus visible les réseaux d'entraide et les initiatives en faveur du lien social en les répertoriant sur le site de la Métropole et sur l'application Nantes dans ma poche. *
- Né répertorier que ceux qui acceptent de respecter certains engagements éthiques.

3.5 PRECONISATIONS SUR L'ETAT DE SANTE DE POPULATION ET L'ACCES AUX SOINS

I. Anticiper l'augmentation de la demande d'accès aux soins au regard de la forte croissance démographique de la Métropole (Préconisation stratégique partagée par tous)

I.1 Favoriser la connaissance de l'offre de soins de santé auprès de la population (acteurs)

- Créer un annuaire avec l'offre de soins à l'échelle métropolitaine
- Communiquer sur l'offre de santé auprès des nouveaux arrivants

I.2 Faciliter l'installation de professionnels de santé sur l'ensemble du territoire (acteurs et communes)

- Promouvoir les Maisons de santé auprès des communes et faciliter leur implantation dans les lieux les plus adaptés
- Donner accès à une « vision globale » sur les besoins en offre médicale des communes et centraliser les demandes d'installation
- Anticiper les besoins/aménagements des locaux pour l'installation des professionnels de santé
- Faciliter l'accès au foncier pour les professionnels de santé qui souhaitent s'installer sur le territoire
- Dédier des espaces à l'installation de professionnels de santé lors de la conception de ZAC via le PLH

Avis citoyen

I.3 Relayer des informations de santé de base via l'ensemble des supports de communication de la métropole (outils numériques, réseaux sociaux, magazines, affichage...) (Proposition 1)

- Diffuser les informations de santé le plus essentielles, soit :
 - ✓ une liste de ressources numériques fiables (c'est-à-dire des liens vers des sites « validés »)
 - ✓ une liste des numéros d'aide existants
 - ✓ un annuaire des principales structures locales dédiées à la santé (lieux d'accueil, associations...)
- Répertorier ces données sur le site nantes.fr et ajouter une brique « Santé » sur l'appli Nantes dans ma poche.
- Utiliser les supports de communication papier de la collectivité (magazine, affichage...) pour communiquer sur l'existence de cette base de ressources en ligne.
- S'appuyer sur les réseaux sociaux pour renvoyer vers ces informations de façon innovante, ludique, décalée afin de toucher les personnes qui ne penseraient pas à aller consulter le site de la collectivité, ni à y chercher des informations en santé.

Avis citoyen

I.4 Organiser des ateliers de mise en pratique de la santé dans les communes et les quartiers (Proposition 7)

- Proposer des ateliers « santé » sur l'ensemble du territoire, sur l'alimentation saine (s'approvisionner en produits locaux, cuisiner sainement à moindre coût...) ou d'autres enjeux de santé, dans un esprit de partage des « bonnes pratiques ».
- Penser les thèmes des ateliers à l'échelle des quartiers et des communes permettrait de répondre au mieux aux besoins et aux problématiques santé des habitants.
- Associer les municipalités, les directions de quartier et les associations de proximité au développement de ces ateliers, notamment pour aller vers les habitants et les inciter à y participer.

Avis citoyen

1.5 Créer un camion itinérant de la santé sur le territoire pour informer, conseiller et orienter les habitants sur les questions de santé (Proposition 15)

- Installer le camion sur les différentes communes à échéances fixes (le 1^{er} mercredi de chaque mois sur le marché de telle commune, etc.) ;
- A l'occasion d'événements grand public, le déplacer vers des sites spécifiques.
- Animer le camion par des personnes qualifiées, capables de donner de l'information et des conseils en santé, et d'orienter vers les structures et professionnels adaptés.
- Aménager un petit espace de confidentialité à bord du camion
- Utiliser les abords du camion les jours de beau temps, pour créer de la convivialité, des échanges
- Organiser en parallèle des conférences ou des ateliers sur la santé au sein d'**espaces qui fonctionneraient comme des « points de contact » sur les questions de santé, comme des lieux d'échanges** : les habitants pourraient y prendre des renseignements, y créer des groupes d'entraide (par exemple entre malades, entre aidants, entre parents d'enfants handicapés...), y assister à des conférences, des ateliers, etc.

2. Favoriser un meilleur accès aux soins pour tous et toutes (Préconisation stratégique partagée par tous)

2.1 Créer des conditions favorables à l'installation des professionnels de santé dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

- Permettre un portage foncier immobilier de la Métropole pour faciliter l'installation des professionnels de santé dans les QPV (intégrer cela dans le PLH ?)
- Expérimenter le salariat des professionnels de santé, en particulier dans les QPV, avec des conditions de travail plus attractives
- Réfléchir à des solutions mobiles pour faire se déplacer des professionnels vers les publics les plus précaires
- Soutenir financièrement et dans la durée les actions de prévention et santé dans les QPV
- Animer un réseau de dialogue et d'échanges sur la santé dans les QPV

Avis citoyen

2.2 Développer des structures de prévention et de soins dans les QPV et d'autres communes (Proposition 14)

- Créer des maisons de santé, rassemblant plusieurs professionnels de santé, pour palier à un manque d'offre de soin sur certains quartiers ou sur certaines communes
- Rendre attractives ces maisons de santé en jouant sur le montant des loyers des locaux professionnels.
- Jouer un rôle dans la mise en lien entre des habitants cherchant un médecin traitant et des professionnels de santé pouvant prendre de nouveaux patients en créant par exemple une liste d'attente centralisée, un espace dédié dans les applications de Nantes Métropole, un annuaire à jour des professionnels de santé sur le site de la collectivité...

2.3 Développer la santé féministe et penser une médecine non- sexiste (Atelier veilleur)

- Définir collectivement la santé féministe, et l'inscrire comme un enjeu de la future politique publique.
- Développer des actions centrées sur la santé des femmes dans des lieux ressources déjà existants, des campagnes de prévention spécifiques, des ateliers...
- Déployer des formations pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

3. Renforcer la prévention et le soin en santé mentale (Préconisation stratégique partagée par tous)**3.1 Augmenter et sécuriser dans le temps les moyens dédiés aux associations d'accompagnement en santé mentale (subventions, mise à disposition de locaux)****3.2 Améliorer la connaissances des dispositifs existants**

- Effectuer un état des lieux des dispositifs existants sur le territoire en matière de santé mentale
- Evaluer les actions menées

Avis citoyen

3.3 - Créer un Guide de la santé mentale à l'échelle métropolitaine (Proposition 3 partagée par les acteurs)

- Garder la structure et le contenu du Guide de la santé mentale créé par la ville de Nantes (informations générales sur la santé mentale et les troubles psychiques, conseils pratiques, annuaire des lieux de soins, d'accompagnement et d'entraide) et enrichir l'annuaire pour le rendre métropolitain.
- Diffuser largement ce guide, en version papier, et de ne pas seulement le mettre à disposition sur le site nantes.fr et déposer des exemplaires en libre-service dans les salles d'attente des professionnels de santé, dans les centres sociaux, les bibliothèques, les établissements scolaires, etc.
- Imaginer pour certains publics, notamment les jeunes, une médiation autour de ce guide (interventions dans les écoles, etc.) qui pourrait permettre d'ouvrir la discussion.

Avis citoyen

3.4 - Développer des événements grand public innovants sur le thème de la santé mentale (Proposition 5)

- Créer via des approches « détournées » des événements autour de la santé mentale par exemple via des formats d'expression artistiques (danse, théâtre, peinture...) afin de sensibiliser autrement des publics qui ne se seraient pas déplacés pour un événement « santé mentale ».
- Nouer des partenariats avec des festivals et autres événements festifs pour y intégrer un espace où parler de santé mentale, animé par une ou des personnes ressources.
- Créer des messages de sensibilisation « venant aux habitants » directement dans leur vie quotidienne, au plus près de leurs habitudes.
- Diffuser de courts messages positifs qui pourraient ponctuer le déplacement d'un habitant de la métropole dans les rues, les parcs, les transports en commun : « *Comment allez-vous ?* », « *Regardez autour de vous* », « *Et si on se souriait ?* »...

Avis citoyen

3.5 Concevoir une campagne « percutante » sur la santé mentale (Proposition 4)

- Imaginer une campagne d'envergure, fortement visible dans l'espace public, pour promouvoir la santé mentale..
- Imaginer des formats de communication originaux pour « piquer la curiosité des habitants », « accrocher leur regard », à penser des messages forts qui attireraient l'attention.
- Veiller à ce que les messages aient une tonalité positive et diffusent l'idée générale que « La santé mentale, ça concerne tout le monde », qu' « On a tous une santé mentale ».
- Utiliser des témoignages pour les incarner et leur donner du poids ; entendre des personnes (et pourquoi pas des personnalités publiques) raconter leur histoire personnelle et leur parcours pour « s'en sortir ».
- Relayer également des vidéos sur les réseaux sociaux, des interventions de sensibilisation dans les écoles, des « bibliothèques vivantes » dans des lieux publics...
- Co-construire cette campagne avec les personnes concernées afin qu'elle soit plus juste et pertinente et d'éviter des maladresses ou des représentations « clichés ».

Avis citoyen

3.6 Développer et faciliter l'accès aux formations « Premiers secours en santé mentale » (Proposition 8 partagée par les acteurs et les communes)

- Informer l'ensemble des communes de l'existence de formations de secourisme en santé mentale.
- Faciliter le déploiement de ces formations, aujourd'hui peu fréquentes et peu connues, sur le territoire en aidant les citoyens et associations intéressés à se fédérer, pour constituer des groupes de taille suffisante à l'échelle d'un quartier, d'une commune ou de plusieurs communes.
- Contribuer à financer ces formations et/ou à chercher des sources de financement, pour les rendre plus accessibles
- Former en priorité aux "Premiers secours en santé mentale" les agents des services de proximité du territoire

- Favoriser la formation dans les collectivités et dans les établissements scolaires
- Créer un statut d'"étudiants relais santé" dans les universités via les SSU (Services de Santé Universitaires)
- Former et mettre en place des habitants ressources

3.7 Fédérer et mettre en réseau les acteurs en santé mentale sur tout le territoire métropolitain

- Mettre en place un Centre Local en Santé Mentale à l'échelle des quartiers pour favoriser le maillage du territoire
- Améliorer l'articulation des actions des communes à l'échelle métropolitaine, notamment en créant des groupes de travail réunissant des agents, professionnels de santé et des travailleurs sociaux en lien avec les problématiques de la santé mentale

3.8 Renforcer l'accès aux soins en santé mentale

- Rendre plus lisible le maillage des initiatives et dispositifs existants sur le territoire métropolitain
- Etendre le PASS (Permanences d'accès aux soins de santé) à tous les QPV
- Développer les lieux d'accueil et d'accompagnement, en particulier dans les QPV
- Faciliter le parcours d'accès aux soins en santé mentale

3.9 Prendre en compte et lutter contre l'éco-anxiété (lien entre écologie et anxiété et qui se traduit par des angoisses sur ce qui va advenir) (Atelier veilleur)

- Intégrer l'éco anxiété comme un enjeu pour la future politique publique, en lien avec le développement d'actions ou de lieux ressources autour de la santé mentale.
- Faire entrer l'éco anxiété comme un sujet dans le débat public (sensibilisation, acculturation, formation...) en interne comme en externe.



ANNEXE I – Synthèse de l'enquête quantitative auprès des Métropolitains

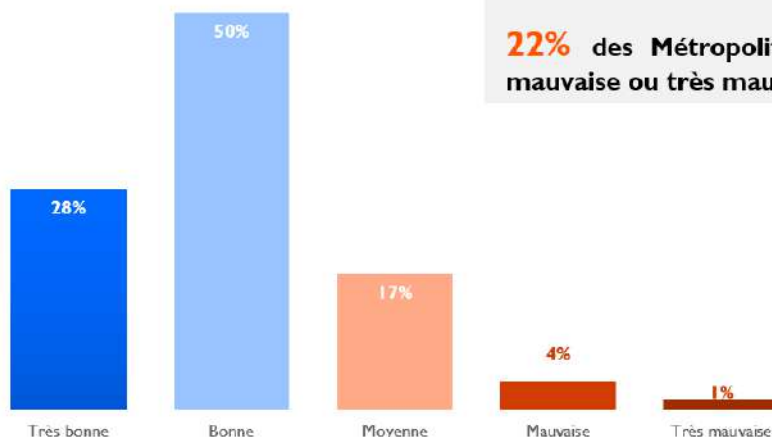
Dispositif d'enquête



Etat de santé général déclaré

« Comment jugez-vous votre santé en général? »

Base : ensemble des répondants



78% des Métropolitains s'estiment en bonne à très bonne santé

22% des Métropolitains s'estiment en moyenne, mauvaise ou très mauvaise santé

Etat de santé général déclaré

« Comment jugez-vous votre santé en général? »

Base : ensemble des répondants

Un état de santé général perçu comme moins bon chez :

- les plus de 65 ans.
- les demandeurs d'emploi,
- les locataires du parc HLM

Un état de santé perçu un peu moins bon chez les femmes que chez les hommes : 18% des hommes se déclarent en moyenne ou mauvaise santé contre 25% des femmes.

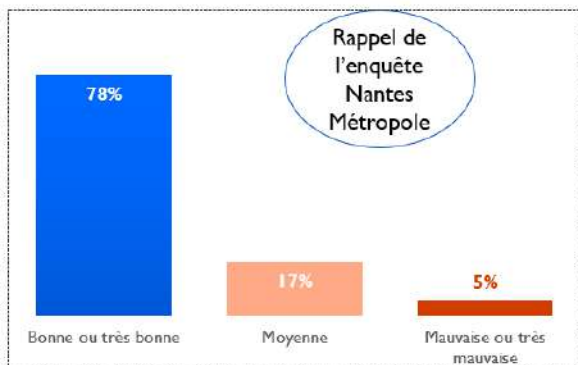
Pas de différence entre les Métropolitains hors Nantes et les Nantais.

	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise ou très mauvaise
Sexe				
Total	28%	50%	17%	5%
Homme	29%	52%	15%	3%
Femme	26%	49%	19%	6%
AGE				
18 - 24 ans	30%	54%	12%	4%
25 - 34 ans	36%	44%	17%	3%
35 - 49 ans	29%	53%	15%	3%
50 - 64 ans	26%	50%	17%	6%
65 ans et +	16%	51%	25%	8%
Localisation				
Nantes	27%	49%	19%	4%
Hors Nantes	28%	51%	15%	6%
Statut professionnel				
En emploi	32%	52%	13%	2%
Demandeur d'emploi	18%	50%	25%	7%
En retraite	16%	52%	25%	7%
Etudiant	34%	48%	15%	3%
Statut logement				
Propriétaire	29%	53%	14%	4%
Locataire du parc privé	27%	51%	19%	3%
Locataire du Parc HLM	23%	44%	25%	9%

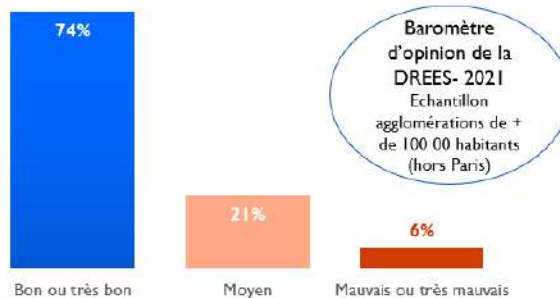
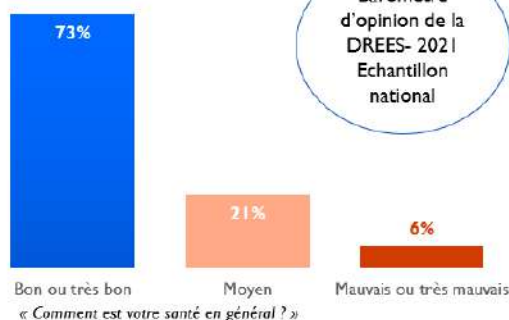
Etat de santé général – comparatifs à l'échelle nationale

Un état de santé déclaré meilleur à Nantes Métropole que sur le reste du territoire national et d'autres métropoles de 100 000 habitants et plus ...

« Comment jugez-vous votre santé en général ? »

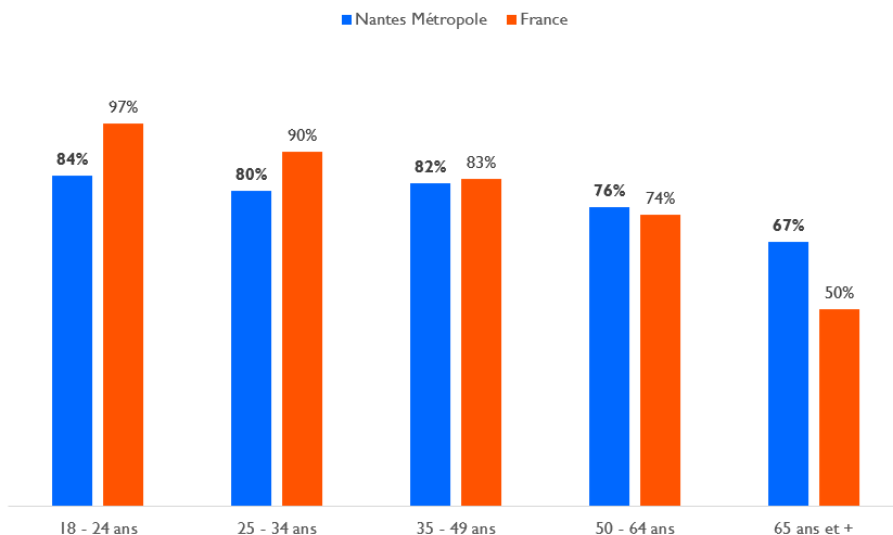


« Comment est votre santé en général ? »



Etat de santé général – comparatifs à l'échelle nationale

Comparatifs par tranches d'âge des habitants se déclarant en **bonne et très bonne santé** entre Nantes Métropole et le territoire national



... mais un état de santé déclaré moins bon chez les 18-34 ans à Nantes Métropole que sur le reste du territoire national.

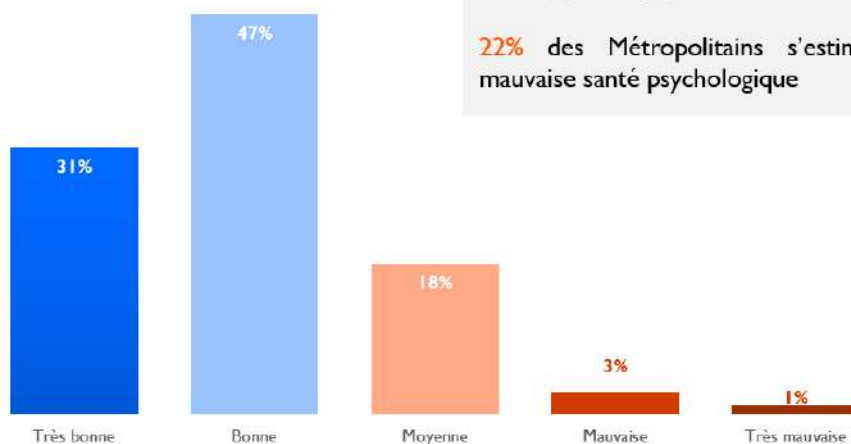
→ 97% des Français de 18 à 24 ans se déclarent en bonne à très bonne santé contre 84% des 18-24 habitants à Nantes Métropole.

→ 90% des Français de 25 à 34 ans se déclarent en bonne à très bonne santé contre 80% des 25-34 habitants à Nantes Métropole.

Un état de santé bien meilleur à Nantes Métropole chez les 65 ans et plus (67% contre 50%).

Etat de santé psychologique déclaré

« Comment jugez-vous votre santé psychologique ? »
Base : ensemble des répondants



78% des Métropolitains s'estiment en très bonne à bonne santé psychologique

22% des Métropolitains s'estiment en moyenne ou mauvaise santé psychologique

Etat de santé psychologique déclaré

« Comment jugez-vous votre santé psychologique ? »
Base : ensemble des répondants

Au global, un état de santé mentale identique l'état de santé général.

Dans le détail :

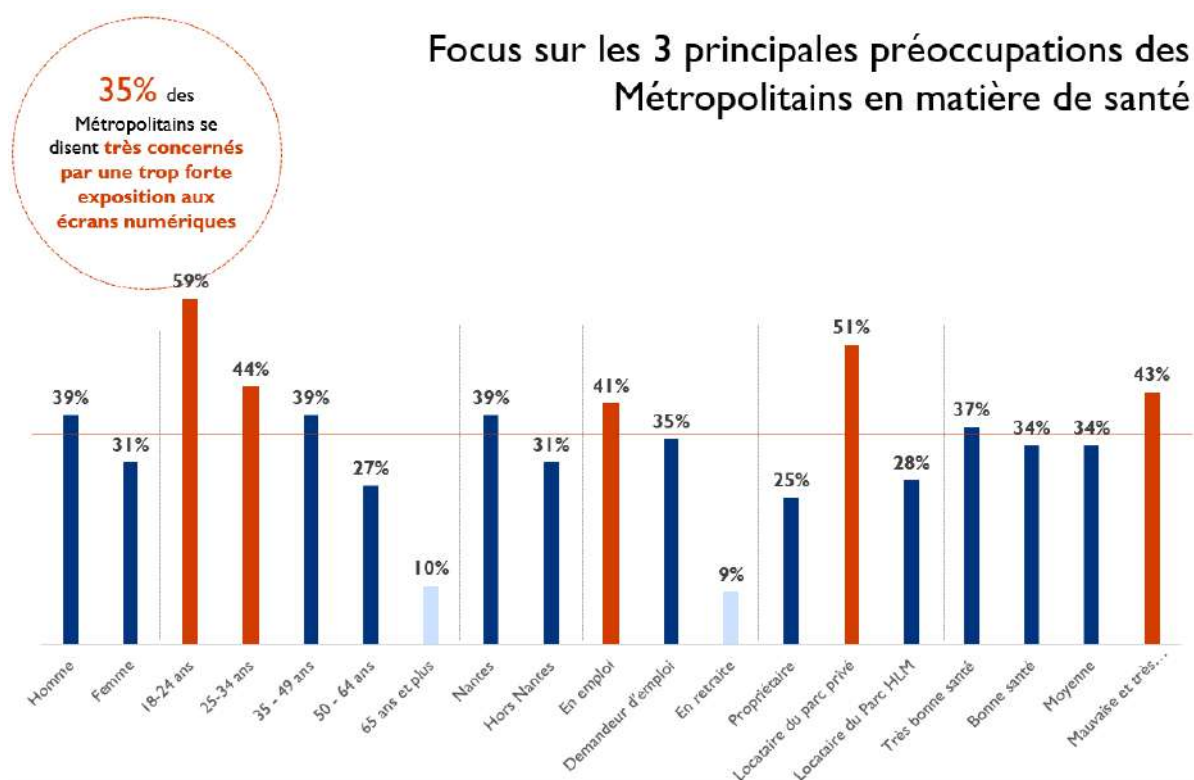
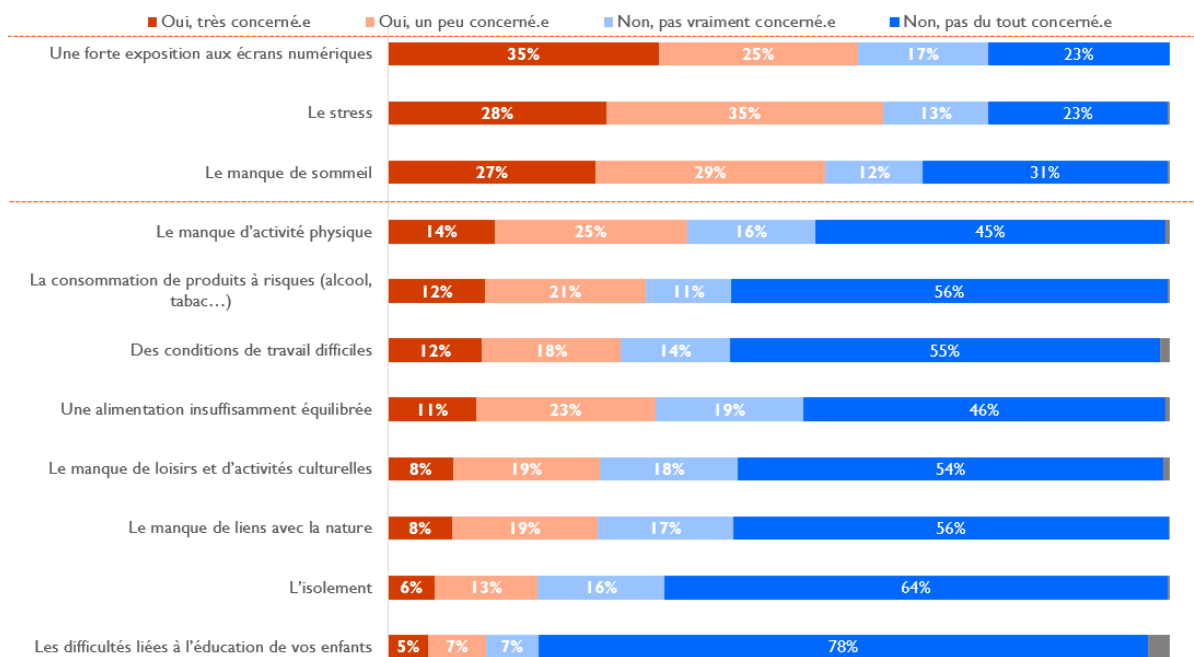
- Un état de santé psychologique perçu des femmes un moins bon que celui des hommes. **17%** des hommes se déclarent en moyenne ou mauvaise santé psychologique contre **26%** des femmes.
- De plus forts déclaratifs de santé mentale moyenne ou mauvaise chez les 25-34 ans.
- Un état de santé psychologique meilleur chez les plus de 65 ans que leur état de santé général.
- Un état de santé psychologique moins bon chez les demandeurs d'emploi et les locataires du parc HLM.

	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise ou très mauvaise
Total	31%	47%	18%	4%
Sexe				
Homme	35%	47%	15%	2%
Femme	28%	46%	20%	6%
Tranche d'âge				
18 - 24 ans	37%	45%	13%	4%
25 - 34 ans	32%	40%	23%	5%
35 - 49 ans	30%	50%	17%	3%
50 - 64 ans	30%	46%	18%	4%
65 ans et +	31%	49%	16%	4%
Localisation				
Nantes	30%	46%	20%	4%
Hors Nantes	33%	47%	16%	4%
Statut				
En emploi	32%	49%	16%	3%
Demandeur d'emploi	20%	38%	35%	6%
En retraite	30%	48%	17%	5%
Etudiant	36%	45%	16%	3%
Statut de logement				
Propriétaire	34%	49%	13%	3%
Locataire du parc privé	28%	48%	20%	4%
Locataire du Parc HLM	26%	42%	25%	6%

Préoccupations en matière de santé

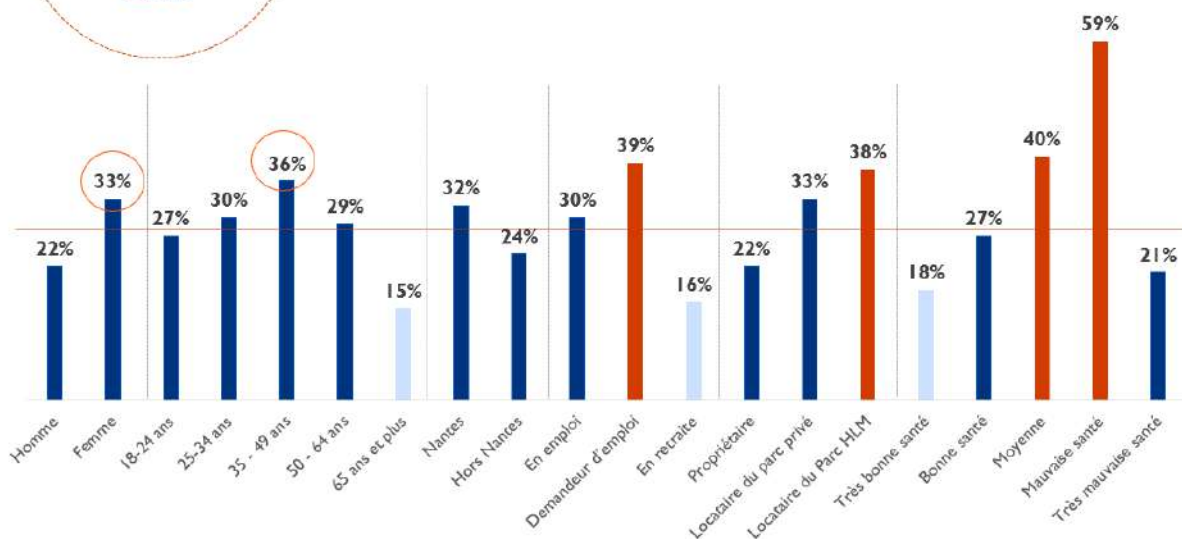
« Dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous concerné.e par... »

Base : Ensemble des répondants



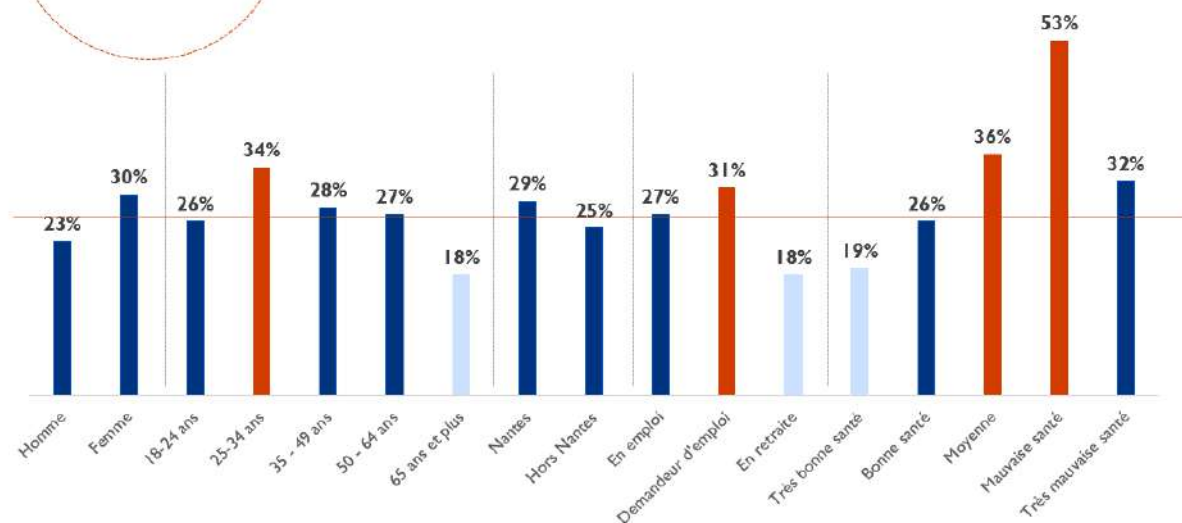
28% des
Métropolitains se
disent **très**
concernés par le
stress

Focus sur les 3 principales préoccupations des Métropolitains en matière de santé



27% des
Métropolitains se disent
très concernés par le
manque de sommeil

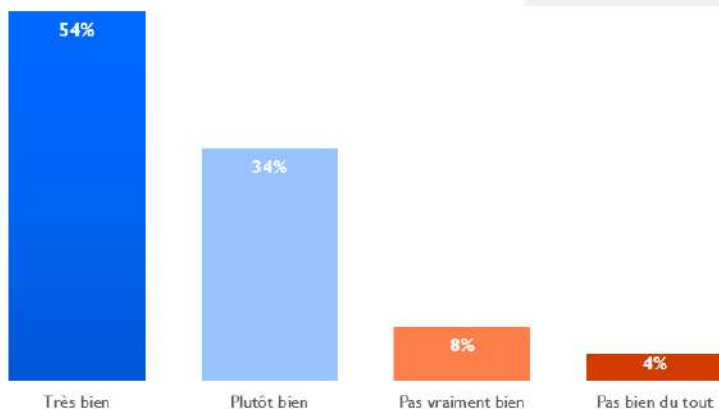
Focus sur les 3 principales préoccupations des Métropolitains en matière de santé



Le logement – satisfaction résidentielle

« Intéressons-nous pour commencer à votre logement... Comment vous y sentez-vous ? »
Base : ensemble des répondants

88% des habitants de la Métropole se sentent bien dans leur logement (54% très bien et 34% plutôt bien).
12% au contraire ne s'y sentent pas bien (8% pas vraiment bien et 4% pas du tout bien).



Le logement – satisfaction résidentielle

« Intéressons-nous pour commencer à votre logement... Comment vous y sentez-vous ? »
Base : ensemble des répondants

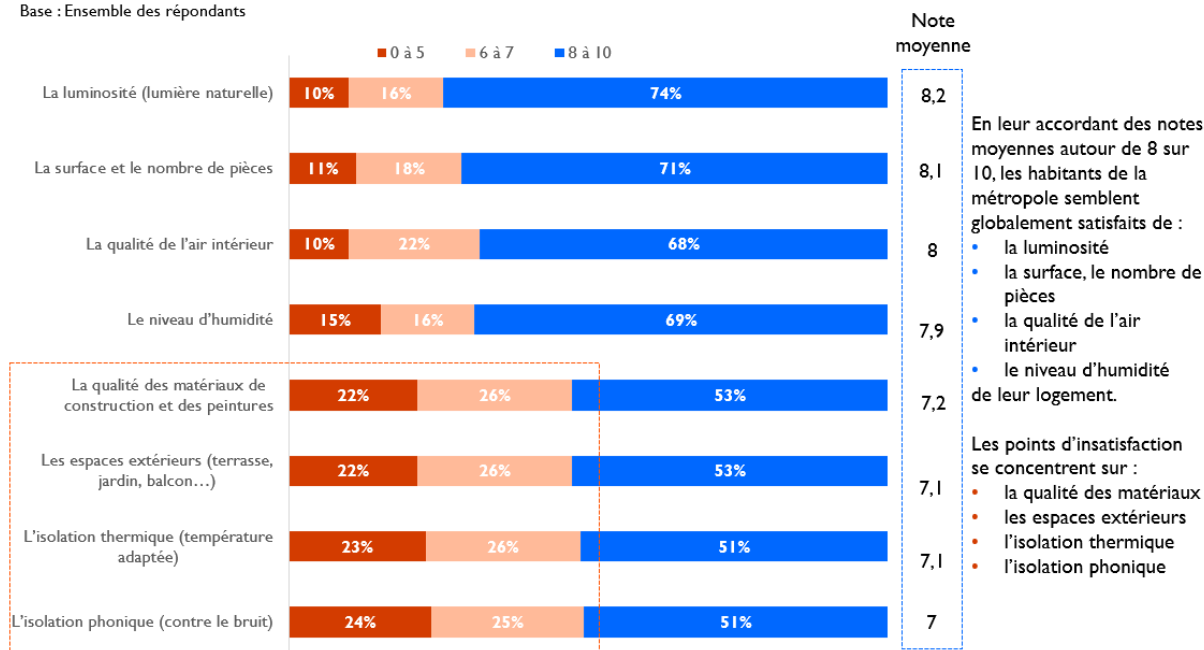
Une satisfaction résidentielle :

- **Importante chez les plus de 50 ans**
- **Très fortement tributaire du statut résidentiel** : élevée chez les propriétaires (69%), elle descend à 29% chez les locataires du parc HLM.
- **Nettement plus importante chez les habitants de 2^{ème} couronne (66%)** que chez les Nantais (49%).

	Très bien	Pas bien du tout
Total	54%	4%
Homme	54%	3%
Femme	54%	4%
18 - 24 ans	51%	2%
25 - 34 ans	43%	7%
35 - 49 ans	49%	4%
50 - 64 ans	60%	2%
65 ans et plus	66%	2%
Nantes	49%	4%
1 ^{ère} couronne	56%	4%
2 ^{ème} couronne	66%	0%
En emploi	53%	3%
Demandeur d'emploi	33%	12%
En retraite	66%	3%
Etudiant	51%	2%
Propriétaire	69%	0%
Locataire du parc privé	42%	3%
Locataire du parc HLM	29%	13%
Seul sans enfants	49%	3%
Famille monoparentale	42%	8%
Couple sans enfants	63%	1%
Couple avec enfants	57%	4%

Le logement – évaluation des composantes de l’habitat

« Je vais vous citer différentes caractéristiques de votre logement. Pouvez-vous leur donner une note de 0 à 10 ?
(0 veut dire que ces aspects sont très insatisfaisants ou absents dans votre logement ; 10, qu’ils sont très satisfaisants) »
Base : Ensemble des répondants



Focus sur les 4 principales composantes du logement contribuant à l'insatisfaction résidentielle

L'insatisfaction résidentielle est plus élevée chez les personnes en situation de précarité et les locataires du parc social.

Les Nantais sont aussi globalement moins satisfaits de leur logement que les Métropolitains hors Nantes (en particulier les habitants de la 2^{ème} couronne)



37% des demandeurs d'emploi
49% des locataires du parc HLM (9% des propriétaires)



31% des demandeurs d'emploi
40% des locataires du parc HLM (13% des propriétaires)
29% des Nantais (20% des habitants de 1^{ère} couronne et 11% des habitants de 2^{ème} couronne)



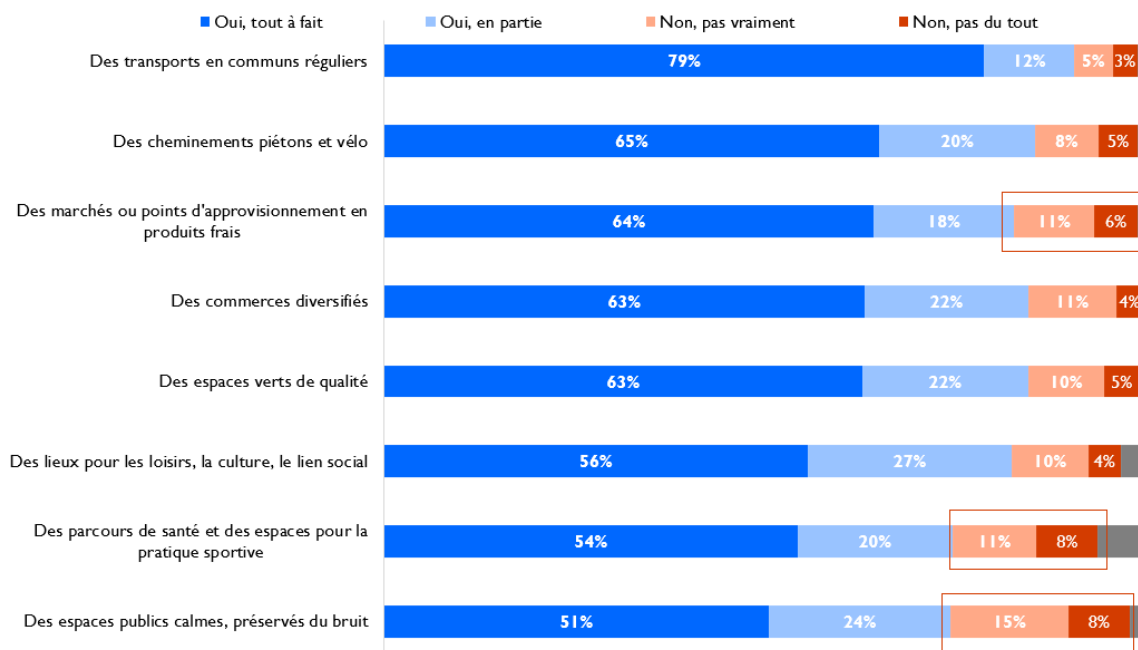
39% des demandeurs d'emploi
39% des locataires du parc HLM (10% des propriétaires)



41% des demandeurs d'emploi (11% des propriétaires)
45% des locataires du parc HLM
30% des Nantais (20% des habitants de 1^{ère} couronne et 12% des habitants de 2^{ème} couronne)

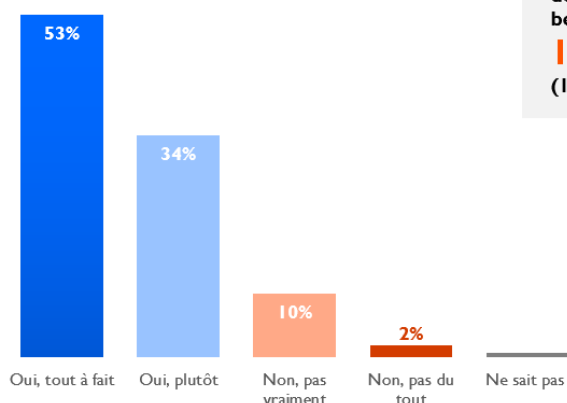
Le cadre de vie – satisfaction à l'égard de l'environnement quotidien

« Autour de chez vous, avez-vous facilement accès à ... »
Base : Ensemble des répondants



Le cadre de vie – liens entre environnement quotidien et santé

« Diriez-vous de ce cadre de vie quotidien qu'il est bénéfique pour votre santé et votre bien-être ? »
Base : ensemble des répondants



87% des habitants de la Métropole estiment que leur cadre de vie quotidien est bénéfique pour leur santé (53% très bénéfique et 34% plutôt bénéfique).

12% estiment au contraire qu'il ne leur est pas favorable (10% pas vraiment favorable et 2% pas du tout favorable).

Le cadre de vie est particulièrement perçu comme tout à fait bénéfique pour la santé par :

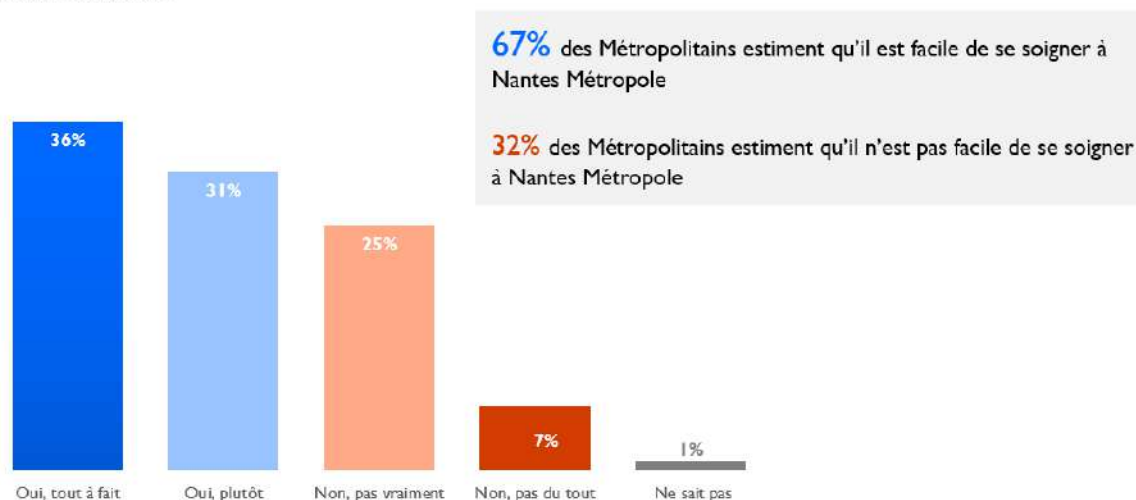
- Les retraités et les 65 ans et plus (59%)
- Les Métropolitains hors Nantes (59% contre 47% des Nantais)
- Les propriétaires (59%)

A contrario, le cadre de vie n'est perçu comme tout à fait bénéfique pour la santé que par :

- 43% des 25-34 ans
- 44% des locataires du parc HLM
- 46% des demandeurs d'emploi

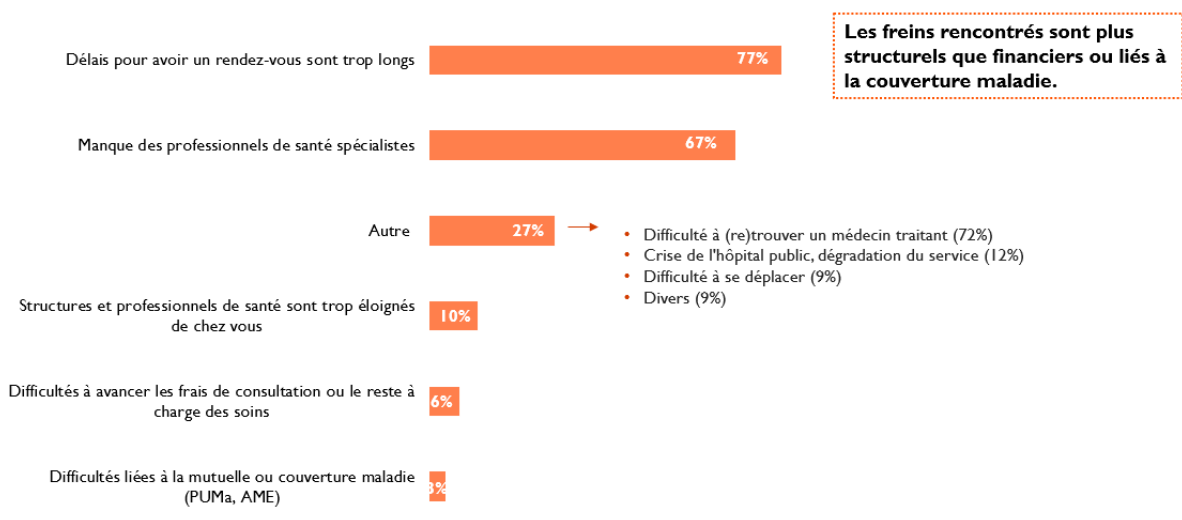
Accès aux soins – satisfaction générale

«Considérez-vous qu'il soit facile de se soigner quand on habite à Nantes Métropole ?»
Base : ensemble des répondants



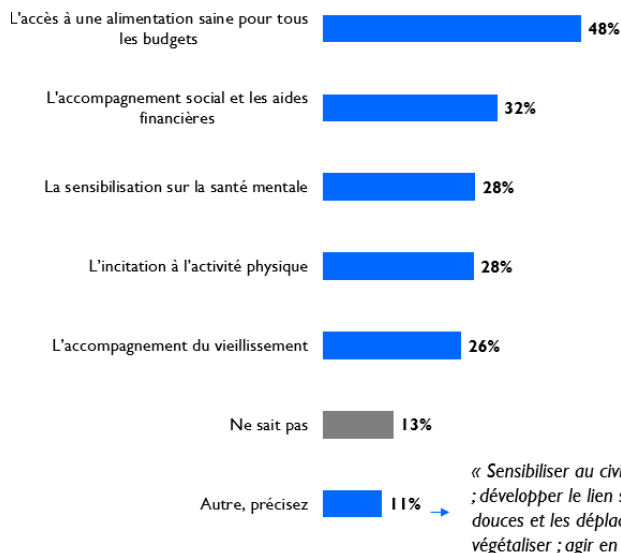
Accès aux soins – principales difficultés rencontrées

« Quels sont les principaux freins que vous rencontrez pour vous occuper de votre santé ou de celle de vos proches ? »
Base : répondants pour qui il n'est pas vraiment ou pas du tout facile de se soigner à Nantes Métropole



Actions métropolitaines pouvant encourager des habitudes de vie bénéfiques pour la santé

« Pour encourager des habitudes de vie bénéfiques pour la santé, sur quoi la Métropole devrait-elle agir en priorité ? »
Base : ensemble des répondants



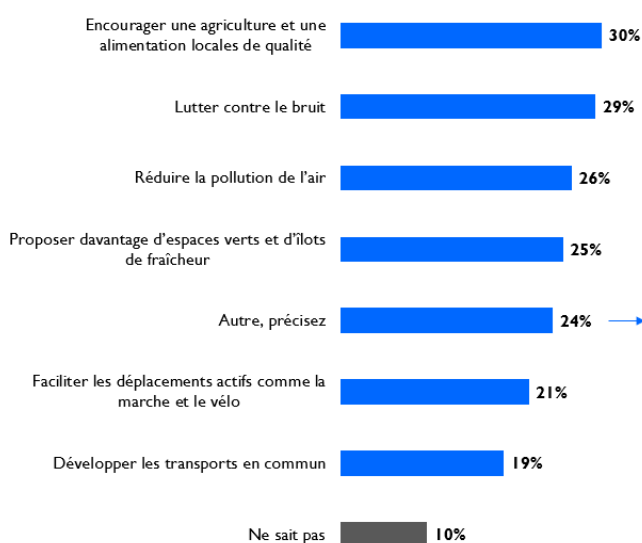
Afin que la Métropole puisse encourager des habitudes de vie bénéfiques pour la santé, il est attendu qu'elle agisse en priorité pour une **alimentation saine et accessible pour tous**.

Des attentes s'expriment aussi, mais de manière plus équilibrée, en matière d'accompagnement social, de sensibilisation à la santé mentale, d'incitation à l'activité physique et d'accompagnement du vieillissement.

« Sensibiliser au civisme et lutter contre l'insécurité ; développer le lien social ; faciliter les mobilités douces et les déplacements en commun ; végétaliser ; agir en direction des enfants... »

Actions métropolitaines en faveur de l'amélioration du cadre de vie

« Pour un cadre de vie meilleur pour votre santé, sur quoi la Métropole devrait-elle agir en priorité ? »
Base : ensemble des répondants (3 réponses max.)



Afin que la Métropole offre un cadre de vie bénéfique à la santé, il est attendu qu'elle agisse en priorité pour **une alimentation de qualité, la lutte contre le bruit, la réduction de la pollution de l'air, le développement d'espaces verts et îlots de fraîcheur**.

- Lutter contre l'insécurité et les incivilités : 34%
- Développer les services et équipements de proximité (commerces, médecins, activités sportives, animations...) : 18%
- Améliorer l'entretien de l'espace public (voirie, espaces verts, propreté...) : 13%

Répartition indicative des communes métropolitaines en 1^{ère} et 2^{ème} couronnes

Code Insee	Commune	Pop 2018	Zone
44109	Nantes	314 138	1
44162	Saint-Herblain	46 352	2
44143	Rezé	42 368	2
44190	Saint-Sébastien-Sur-Loire	27 383	2
44114	Orvault	26 924	2
44215	Vertou	25 045	2
44047	Couéron	21 862	3
44026	Carquefou	20 032	2
44035	La Chapelle-sur-Erdre	19 526	2
44020	Bouguenais	19 658	2
44172	Sainte-Luce-sur-Loire	15 238	2
44204	Thouaré-sur-Loire	10 261	3
44009	Basse-Goulaine	9 093	2
44198	Les Sorinières	8 694	3
44194	Sautron	8 451	3
44018	Bouaye	7 914	3
44101	La Montagne	6 261	3
44166	St Jean de Boiseau	5 961	3
44120	Le Pellerin	5 149	3
44074	Indre	4 037	3
44150	St Aignan de Grandlieu	3 960	3
44094	Mauves-sur-Loire	3 230	3
44024	Brains	2 836	3
44171	St Léger les Vignes	1 902	3

Proposition indicative de découpage servant la lecture des résultats du [sondag.e](#)
Découpage réalisé en interne par TMO

1	Nantes
2	1 ^{ère} couronne
3	2 ^{ème} couronne



ANNEXE II –

Avis citoyen « Une Métropole en pleine santé, pour tous.tes »

Novembre 2022



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

LA DEMARCHE

Vers une politique métropolitaine de santé publique

Selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), **la santé est un « état complet de bien-être physique, mental et social »** et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie. Être en bonne santé dépend de multiples facteurs : des caractéristiques génétiques et biologiques de chacun, mais aussi de la qualité de l'environnement (air, eau, cadre de vie, relations sociales...), des habitudes de vie (alimentation, activité physique...) ou encore de l'offre de soins disponible.

En France, la politique de santé relève de la responsabilité de l'Etat ; les collectivités locales n'ont pas de compétences reconnues en la matière. Pourtant, de nombreux déterminants de santé* dépendent directement et indirectement de leur action. Des villes et métropoles se sont donc saisies de façon volontariste des questions de santé.

Nantes Métropole intervient déjà dans les champs des transports, de l'aménagement urbain, de la transition écologique, de la qualité des milieux, etc. Ces domaines d'action peuvent avoir une influence sur la santé et le bien-être de la population. Les

** Un déterminant de santé est un facteur qui influence l'état de santé d'une population, soit de façon isolée, soit en association avec d'autres facteurs.*

élus de la métropole ont donc décidé de définir et d'affirmer **une politique métropolitaine de santé publique pour 2023**.

Pour élaborer cette politique publique, une vaste démarche d'évaluation participative a été lancée. Elle s'adresse aux élus et agents des services de Nantes Métropole, aux communes, aux acteurs santé du territoire (institutions, associations...) et aux habitants, dans le but de :

- Dresser un « portrait de santé » du territoire
- Mettre en évidence les besoins et attentes
- Formuler collectivement des propositions (orientations, valeurs, priorités...) et en débattre.

Les habitants ont été sollicités :

- ✓ Par la collecte de **contributions en ligne**, sur la plateforme du dialogue citoyen, de juin à septembre ;
- ✓ Par la réalisation d'une **enquête téléphonique** auprès de 1000 personnes représentatives de la population métropolitaine, fin août ;
- ✓ Par la mise en place d'un **atelier citoyen**, en octobre et novembre.

Un exercice collectif de réflexion et de délibération

Un atelier citoyen réunit des habitants aux profils variés, auxquels les élus confient un **mandat de participation** : durant plusieurs semaines ou plusieurs mois, ces habitants réfléchissent à un thème de façon cadrée.

Ce travail collectif débouche sur la rédaction d'un **avis citoyen**, qui présente les idées et propositions du groupe.

Une fois présenté aux élus lors d'une **restitution**, cet avis est analysé par la collectivité. Après plusieurs mois d'instruction, elle s'engage à faire une réponse argumentée aux participants, c'est-à-dire à leur indiquer pourquoi elle retient ou ne retient pas telle proposition et à leur détailler la mise en œuvre des recommandations validées. **La prise de décision reste bien entre les mains des élus.**

L'ATELIER CITOYEN





« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

Thème et cadrage de l'atelier

Nantes Métropole a choisi de soumettre à la réflexion de l'atelier citoyen le thème de la **promotion de la santé**.

Au démarrage de ses travaux, le groupe a reçu un mandat de participation, lui confiant pour mission de **réfléchir à ce que la métropole pourrait mettre en place pour aider les habitants à prendre soin de leur santé et de celle des autres**.

Trois grandes questions ont guidé la réflexion collective :

- Dans votre environnement proche et dans vos modes de vie, qu'est-ce qui vous permet (ou pas) de prendre soin de votre santé ?
- Comment permettre à tous les habitants d'agir pour leur santé ?
- Comment contribuer collectivement à une métropole en pleine santé ?



Selon la Charte d'Ottawa (1986), la promotion de la santé s'entend comme « le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci ».

Deux points de vigilance ont été posés au lancement de l'atelier citoyen :

- Il ne s'agit pas pour les participants d'envisager toutes les actions que la métropole pourrait entreprendre en matière de santé, mais de partir de ce que les habitants font déjà, peuvent faire ou devraient pouvoir faire, pour déterminer en quoi la métropole peut les soutenir.
- L'offre médicale sur le territoire, la formation des professionnels de santé, l'hôpital public, relèvent de la responsabilité de l'État.



28 participants



17 femmes
11 hommes



âgés de 20 à 75 ans
Moyenne d'âge : 47 ans



10 communes représentées

Basse-Goulaine, Bouguenais, Couëron, La Montagne, Les Sorinières, Nantes, Rezé, Saint-Herblain, Sainte-Luce-sur-Loire, Sautron



des statuts d'activité et métiers diversifiés

Composition du groupe d'habitants

Pour constituer un groupe d'une trentaine d'habitants de la métropole aux **profils variés**, deux modes de « recrutement » ont été mis en œuvre :

- 4 participants ont été retenus parmi les **candidatures collectées sur la plateforme du dialogue citoyen** ;
- 24 participants ont été sélectionnés **parmi l'ensemble des répondants à l'enquête téléphonique** qui avaient fait part de leur intérêt pour un dialogue citoyen.

Sonia	Isabelle	Christelle
Danielle	Loïc	Stéphane
Aymeric	Christine	Jacqueline
Jean-Jacques	Aurélie	Fabien
Camille	Alexandra	Marie-Laure
Irchad	Nathalie	Chloé
Lionel	Rozenn	Alain
Taoi	Aniki	Rachid
Pianina	Meryem	
Daniel	Emmanuelle	



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

Déroulement de l'atelier citoyen

Entre le 6 octobre et le 22 novembre, l'atelier citoyen s'est réuni à 4 reprises au Centre des expositions de Nantes Métropole.

Certains participants n'ont pas pu se rendre disponibles pour l'intégralité des séances de travail mais, d'une date à l'autre, un effectif stable d'une vingtaine de personnes a toujours pu être mobilisé.



Séance 1

Lancement du dialogue citoyen – 6 octobre (soirée)

Malgré les embouteillages et une barrière de parking capricieuse, le groupe est quasiment là au complet pour faire connaissance. Après un court exercice de présentation, le cadre de la démarche est posé par Martine Oger, élue métropolitaine en charge de la santé. Déjà, les premières réactions prouvent que la réflexion est lancée : jusqu'où une métropole peut-elle aller en matière de santé ? sera-t-il vraiment possible d'aboutir à des préconisations collective alors que les rapports à la santé sont si différents d'une personne à l'autre ?

Tout le monde s'accorde pourtant sur une vision globale de la santé, physique comme mentale, qui rime avec bien-être et dépend de nombreux facteurs. Sur un sujet aussi quotidien, tout le monde a quelque chose à dire, un vécu ou des préoccupations à partager. Des sujets ressortent, comme l'importance des habitudes de vie, du lien social, de la connaissance de soi et de sa santé...

Séance 3

Mise en débat – 8 novembre (soirée)

Manger sainement, améliorer le lien social, agir pour la qualité de vie de son quartier... est-ce avant tout une affaire individuelle ? Une responsabilité collective ? Jusqu'où les habitants peuvent-ils agir ? Disposent-ils de marges de manœuvre ? À peine arrivés, les participants sont invités à s'exprimer sur leur rôle en matière de santé. Les avis divergent, se complètent parfois. Bienvenue dans le temps de la délibération.

Les participants redécouvrent, enrichissent et débattent des propositions déjà formulées. Certaines sont à peine modifiées, d'autres sont plus discutées.

Avant de se séparer, le groupe prend du recul sur sa production et commence à faire émerger quelques valeurs pour la future politique métropolitaine.

Séance 2

Constats et premières idées – 15 octobre (journée)

Pas de grasse matinée pour ce samedi de travail ! Après le partage de connaissances sur les déterminants de santé et la présentation de quelques données chiffrées sur la santé des Métropolitains, de petits groupes se forment pour échanger. Autour de tables thématiques, les participants mettent en commun ce qu'ils font déjà pour prendre soin de leur santé et sur les manques et difficultés qu'ils rencontrent. On repère les inégalités ; on esquisse des envies pour l'avenir, comme pouvoir accéder à des espaces de nature, trouver plus facilement de l'information, parler sans tabou de santé mentale dans la vie de tous les jours...

Les retours d'expériences de plusieurs porteurs de projets confortent ces premières pistes de réflexion. Après déjeuner, les participants découvrent l'existence de « défis » pour apprendre à cuisiner sainement à moindre coût et de formations aux premiers secours en santé mentale. Des initiatives existent aussi pour améliorer le cadre de vie dans les zones d'habitat dense. On en discute, on s'en inspire... on s'épargille parfois, mais la 3^{ème} séance servira à mettre de l'ordre dans les idées.

Séance 4

Finalisation et validation – 8 novembre (soirée)

Derniers ajustements pour l'avis collectif. Après avoir retravaillé les propositions qui faisaient encore débat, les participants passent au vote : carton vert pour exprimer son adhésion, jaune pour demander des modifications, rouge pour s'opposer... Et l'avis citoyen est enfin validé. Il ne reste plus qu'à désigner des porte-parole et faire le bilan de cette expérience collective !

4



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

« PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ » ?

Une approche globale de la santé

Questionnés sur leurs représentations et définitions de la « santé », les participants mettent en avant l'importance de :

- Ne pas se limiter à la santé physique → inclure aussi la **santé mentale**
- Adopter une approche de la santé qui ne soit pas seulement médicale → penser aussi « bien-être », « stabilité », « résilience »...
- Ne pas seulement prendre en compte l'état des personnes et des populations à un moment précis → réfléchir aussi aux conditions de bonne santé, à la prévention, l'éducation, la formation...
- Porter une attention particulière aux **inégalités de santé**

“ C'est savoir ce qui nous fait du bien, apprendre à se sentir bien même si on est malade, ne pas mettre d'entrave à notre bien-être.

S'écouter. Apprendre à se connaître, à se sentir bien dans son corps, dans sa tête.

Même si on n'a pas d'argent, on doit prendre soin de nous-mêmes ! On ne doit pas attendre que quelqu'un le fasse pour nous. Déjà, quand on fait du sport, quand on mange bien, on enlève une part de stress. ”

Points de vigilance

- ✓ Ainsi définie, la santé couvre un champ très vaste : attention à ne pas « s'y perdre » !
- ✓ Parler de santé physique ET de santé mentale est important, à condition que la santé mentale ne soit pas « noyée » par une approche globale.

De fortes préoccupations des habitants

Au fil des séances de travail, certaines inquiétudes et préoccupations sont régulièrement revenues dans les échanges. Elles concernent principalement :

La santé mentale, en particulier des jeunes

Les participants s'alarment de l'impact, très lourd, de la crise sanitaire sur la santé mentale des adolescents et des jeunes adultes. Ce constat se double de fortes préoccupations liées au manque de structures spécialisées vers lesquelles se tourner pour trouver une écoute, une aide, un accompagnement.

Les difficultés d'accès aux soins

Délais trop longs, manque de certains spécialistes, généralistes non remplacés, difficulté pour les nouveaux arrivants de trouver un médecin traitant... Les témoignages mettent en évidence des points faibles et inégalités dans les parcours de soins.

Les nuisances sonores

En raison de son incidence sur le sommeil et, plus largement, sur la santé mentale, le bruit est

également une source de préoccupation, sous ses différentes formes urbaines : décollage et atterrissage des avions (y compris très tôt le matin) ; circulation routière ; bars, concerts...

La pénibilité du statut de personne aidante

Être parent d'un enfant handicapé, soutenir un proche malade, faire face au mal-être psychique d'un membre de sa famille, n'est pas sans incidence sur la santé des personnes « aidantes ». Les récits des participants donnent à voir l'énergie qu'il faut déployer pour faire des démarches, chercher des informations, trouver les bons interlocuteurs. Il peut en résulter un sentiment de grande solitude.

La sécurité

Même s'ils ne l'ont pas mise au cœur de leurs échanges, les participants soulignent que l'insécurité, réelle ou ressentie, peut être une source importante d'anxiété et peut nuire à certaines habitudes de vie saines (si l'on sort moins de chez soi, si on arrête d'aller marcher ou courir dans son quartier...)



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

Les constats : ce qui permet (ou pas) de prendre soin de sa santé...

Adopter des habitudes de vie saines

En pratique(s), cela veut notamment dire :

- ✓ Avoir une alimentation saine et équilibrée
- ✓ Faire de l'activité physique
- ✓ Avoir un sommeil de qualité
- ✓ S'entourer de personnes positives, être en lien social, avoir des activités
- ✓ Pouvoir s'accorder du temps pour soi
- ✓ Se faire plaisir

Aujourd'hui, ce qui rend difficile ou empêche de changer de comportements :

- **Le manque de ressources financières** : pour acheter des produits alimentaires de qualité, pour faire du sport, il faut par exemple disposer de moyens financiers suffisants.
- **Le manque de (maîtrise du) temps** : changer d'habitudes demande de la disponibilité et de l'énergie, qu'on peut difficilement avoir si le travail prend toute la place. Ce constat vaut particulièrement pour les femmes et les jeunes parents, encore plus lorsqu'il leur est difficile d'accéder aux services de garde.
- **Le manque d'envie**
- **Le manque de connaissances sur les comportements favorables à la santé**
- **Les difficultés de déplacement et/ou les inégalités d'accès à certains services**, comme les commerces, les équipements culturels et sportifs, les vélos en libre service, etc. ; l'identification pas toujours évidente de ces lieux et services, par exemple pour les nouveaux arrivants
- **Les difficultés et délais d'accès à des services spécifiques** qui peuvent pourtant accompagner certaines personnes dans leurs habitudes de vie quotidiennes : manque de places en maisons de retraite ; « parcours du combattant » des parents d'enfants handicapés...

Avoir un cadre de vie favorable à la santé

En pratique(s), cela veut notamment dire :

- ✓ Pouvoir accéder facilement à des espaces de nature (des espaces verts entretenus, des promenades, des rues avec des arbres...)
- ✓ Trouver, près de chez soi, les services les plus indispensables
- ✓ Avoir des liens sociaux de qualité, échanger avec ses voisins, participer à des événements collectifs, conviviaux
- ✓ Bénéficier d'une offre culturelle diversifiée et accessible

Aujourd'hui, ce qui nuit à la qualité du cadre de vie :

- **La croissance démographique, la densification urbaine**, qui se traduit par un sentiment de « surpopulation » dans certaines communes, par une augmentation des surfaces construites au détriment des espaces de nature, par des immeubles en hauteur, des bâtiments proches les uns des autres...
- **Les incivilités, l'insécurité ressentie** : certains habitants ont peur pour leur sécurité et peuvent, de ce fait, restreindre leurs sorties ; d'autres déplorent les dépôts sauvages d'ordures, les relations de voisinage tendues.
- **Les nuisances sonores**, liées au trafic routier, à l'aéroport, à la vie urbaine, à l'animation nocturne.
- **La pollution de l'air**
- **Des conflits d'usages entre automobilistes, cyclistes, piétons** : des axes sont très fréquentés et dangereux ; les pistes cyclables ne sont pas toujours suffisamment sécurisées ni pensées avec les usagers.
- **Les inégalités territoriales d'accès aux transports en commun** (organisation du réseau en étoile, qui ne facilite pas les déplacements entre communes hors Nantes), **de lien social** (en fonction du type d'habitat et de la « vie de quartier »), **d'accès à la culture**.



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

« Apprendre » la santé, développer ses connaissances

En pratique(s), cela veut notamment dire :

- ✓ Considérer la santé comme un sujet du quotidien
- ✓ Faire preuve de curiosité, s'informer par soi-même (lectures, recherches en ligne, associations en lien avec la santé...)
- ✓ S'informer auprès de professionnels de santé, en particulier de son médecin traitant
- ✓ Pratiquer une activité sportive pour connaître le fonctionnement de son corps, « sentir » comment on va

Aujourd'hui, ce qui rend difficile ou empêche de « connaître » sa santé :

- **Les représentations sociales de la santé, encore trop restreintes** : on a encore tendance à penser la bonne santé comme l'absence de maladie et à commencer à s'y intéresser une fois qu'on a un problème ; les hommes s'y intéressent peut-être moins que les femmes ; des jeunes hommes voient le fait de prendre soin de sa santé comme une faiblesse ; la santé mentale reste un sujet difficile à aborder.
- **Les difficultés d'accès aux professionnels de santé** : si le médecin traitant peut être un bon premier contact pour obtenir des informations, encore faut-il en avoir un...
- **Les limites des démarches personnelles pour s'informer** : les recherches en ligne nécessitent de maîtriser les outils numériques et de savoir « décrypter » les informations ; tout le monde n'est pas en capacité d'aller chercher de l'information (par méfiance à l'égard du corps médical, en raison d'un handicap ou d'une maladie, par manque de certaines compétences...) : se renseigner demande d'avoir du temps, de savoir lire, écrire, de parler français, etc. Les personnes en grande précarité ne sont pas en mesure de faire ces démarches.
- **Les difficultés à identifier les « bonnes » ressources** : quels lieux pour s'informer sur sa santé ? comment ne pas se perdre dans l'information disponible ? vers qui se tourner ?

Veiller à sa santé mentale

En pratique(s), cela veut notamment dire :

- ✓ Pouvoir reconnaître qu'on ne va pas bien, oser (se) le dire
- ✓ Pouvoir consulter des professionnels de santé
- ✓ Pouvoir s'appuyer sur ses proches
- ✓ S'ouvrir aux autres, développer et entretenir des relations positives, bien s'entourer
- ✓ Savoir se tenir à distance de ce qui peut générer du mal-être
- ✓ Se (re)connecter à la nature, passer du temps dehors, marcher, faire de l'activité physique

Aujourd'hui, ce qui rend difficile ou empêche d'agir pour la santé mentale :

- **Le jugement social, le poids des représentations** : même si le sujet est moins tabou (la chanson « L'enfer » de Stromae contribue à faire bouger les lignes), il reste difficile d'en parler au quotidien.
- **Le manque de suivi médical et de prise en charge du mal-être des jeunes** : à Nantes, la Maison des adolescents est saturée et ne parvient pas à répondre aux besoins ; les ressources de ce type manquent sur le territoire ; plus largement, certains adolescents n'ont aucun suivi médical.
- **Les troubles et handicaps invisibles**, pour lesquels il est difficile d'obtenir un diagnostic et/ou un accompagnement.
- **La fatigue des aidants, leurs difficultés à trouver les soutiens et ressources nécessaires**
- **La situation préoccupante des personnes âgées isolées et des personnes à la rue**



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

VALEURS DE LA FUTURE POLITIQUE DE SANTÉ

Bien que tous les participants aient des rapports spécifiques à la santé et des opinions différentes, ils se retrouvent sur un **socle de valeurs commun**, qu'ils attendent de retrouver dans la future politique métropolitaine de santé publique :

Proximité

Parce que, en tant qu'habitant, c'est avant tout à cette échelle qu'on peut agir
Parce qu'il est important que la future politique de santé agisse sur tous les territoires

Justice sociale, équité

Parce que la future politique publique doit tenir compte de la diversité des publics, des territoires
Parce qu'elle doit lutter contre les inégalités de santé

Solidarité, entraide, empathie

Parce que la santé n'est pas qu'une affaire individuelle
Parce qu'elle implique d'être en lien social et de « prendre soin » des autres

PROPOSITIONS DÉTAILLÉES

Guidés par ces valeurs et par leurs constats collectifs, les participants se sont mis également mis d'accord sur les rôles que la Métropole pourrait prioritairement jouer :

- Un rôle d'**information** et de **sensibilisation** (diffuser de l'information en santé, produire des données, faire connaître les initiatives existantes et les acteurs du territoire...)
- Un rôle de **soutien des initiatives** existantes (financer, valoriser, accompagner, mettre en lien...)
- Un rôle d'**implication des citoyens** (appuyer le bénévolat et/ou développer la participation citoyenne)
- Un rôle d'incitation et d'**encouragement des changements de comportements**.

Il en découle **15 propositions** pour Nantes Métropole, regroupées en **4 thématiques**.

Faciliter l'accès des habitants à l'information, développer la sensibilisation

Partant du constat qu'il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans la « masse » des informations en santé disponibles, le groupe citoyen suggère à Nantes Métropole de **centraliser certaines données fiables et de les relayer aux habitants selon différents canaux**.

Il insiste sur le fait que tous les citoyens n'ont pas le même niveau d'intérêt pour les questions de santé, ni la même capacité à aller rechercher des informations par eux-mêmes. En ce sens, il est aussi

attendu de la métropole qu'elle joue **un rôle de sensibilisation, en initiant des campagnes et des événements « grand public », qui iraient au devant des habitants**, sans attendre qu'ils prennent l'initiative de se renseigner.

Une attention particulière pourrait être portée à la santé mentale, sur laquelle les participants trouvent urgent de communiquer et sensibiliser massivement.



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

Proposition 1

Relayer des informations de santé de base via l'ensemble des supports de communication de la métropole (outils numériques, réseaux sociaux, magazines, affichage...)

Parmi les informations en santé les plus essentielles, auxquelles tout habitant devrait pouvoir accéder facilement, le groupe citoyen suggère :

- ✓ une liste de ressources numériques fiables (c'est-à-dire des liens vers des sites « validés »)
- ✓ une liste des numéros d'aide existants
- ✓ un annuaire des principales structures locales dédiées à la santé (lieux d'accueil, associations...)

Ces données pourraient être répertoriées sur le **site nantes.fr** et une brique « Santé » pourrait être ajoutée à l'**appli Nantes dans ma poche**.

Les supports de communication papier de la collectivité (magazine, affichage...) pourraient être utilisés pour communiquer sur l'existence de cette base de ressources en ligne. Surtout, il serait judicieux de s'appuyer sur les **réseaux sociaux** pour renvoyer vers ces informations de façon innovante, ludique, décalée : cela permettrait de toucher les personnes qui ne penseraient pas à aller consulter le site de la collectivité, ni à y chercher des informations en santé.

Le groupe souligne toutefois la limite des outils numériques, qui excluent une partie de la population, notamment les personnes âgées : cette information en ligne ne suffit pas.

Proposition 2

Rendre facilement accessibles et compréhensibles les principaux indicateurs de qualité des milieux

Vérifier si l'air extérieur est pollué avant d'aller courir, se renseigner sur la qualité de l'eau du robinet... Tous les habitants ne font pas ces démarches spontanément ! Et, de l'avis du groupe citoyen, ces informations ne sont pas forcément évidentes à trouver.

Pour y remédier, les participants invitent Nantes Métropole à **centraliser ces données en ligne... mais pas uniquement**. Certains indicateurs devraient aussi être portés à la connaissance de la population, dans l'espace public, par exemple par l'intermédiaire des panneaux d'affichage interactifs, de messages sur les écrans

des transports en commun. Ou, pourquoi pas, par du **mobilier urbain interactif**, qui changerait de couleur en fonction de la qualité des milieux.

Les indicateurs évoqués prioritairement par le groupe renseigneraient sur **la qualité de l'air extérieur, la qualité de l'eau du robinet et le niveau de bruit**. Ces données et éventuels messages de vigilance pourraient être accompagnés de **conseils pratiques**, sur les comportements à adopter ou les actions à éviter, en fonction de l'état des milieux.

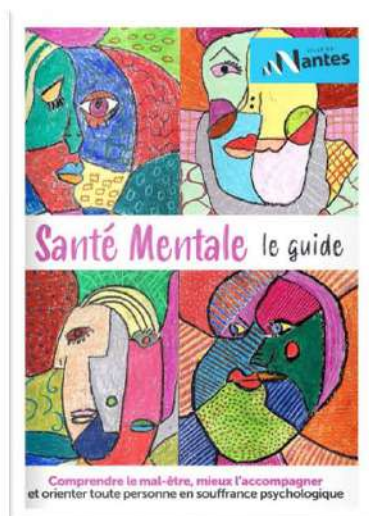
Créer un guide de la santé mentale à l'échelle métropolitaine

Proposition 3

Lors d'une séance de travail, les membres de l'atelier citoyen ont découvert l'existence d'un guide de la santé mentale, conçu par le Conseil local en santé mentale de la Ville de Nantes. Accueilli très positivement, **cet outil gagnerait, selon le groupe, à être mis en lumière et à être élargi à l'échelle métropolitaine**.



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022



Concrètement, il s'agirait de garder la structure et le contenu de ce document (informations générales sur la santé mentale et les troubles psychiques, conseils pratiques, annuaire des lieux de soins, d'accompagnement et d'entraide) et d'**enrichir l'annuaire** pour le rendre métropolitain.

Les participants insistent sur l'importance de **diffuser largement ce guide**, en version papier, et de ne pas seulement le mettre à disposition sur le site nantes.fr. Il est par exemple suggéré d'en déposer des exemplaires en libre service dans les salles d'attente des professionnels de santé, dans les centres sociaux, les bibliothèques, les établissements scolaires, etc.

Pour certains publics, notamment les jeunes, **une médiation serait à imaginer autour de ce guide** (interventions dans les écoles, etc.), qui pourrait permettre d'ouvrir la discussion.

“ C'est un premier contact avec le sujet de la santé mentale. Ça fait tomber le tabou ! ”

Proposition 4

Concevoir une campagne « percutante » sur la santé mentale

Prenant l'exemple des importants moyens mis en œuvre par la métropole pour communiquer pendant la pandémie, le groupe citoyen l'encourage à **imaginer une nouvelle campagne d'envergure, pour promouvoir la santé mentale**. Cette campagne devrait être fortement visible dans l'espace public, pour normaliser et banaliser ce sujet.

Dans l'esprit des participants, cette campagne ne devrait pas uniquement prendre la forme d'affichages : ils encouragent la collectivité à également **imaginer des formats de communication originaux** pour « piquer la curiosité des habitants », « accrocher leur regard », à penser des messages forts qui attireraient l'attention.

Ces messages veilleraient à avoir une tonalité positive et diffuseraient l'idée générale que « *La santé mentale, ça concerne tout le monde* », qu'« *On a tous une santé mentale* ».

Pour les incarner et leur donner du poids, **les témoignages paraissent particulièrement adaptés et efficaces**, comme en témoignent les nombreuses discussions ouvertes par la chanson « L'enfer » de Stromae. Entendre des personnes (et pourquoi pas des personnalités publiques) raconter leur histoire personnelle et leur parcours pour « s'en sortir » est une piste que le groupe citoyen incite Nantes Métropole à suivre.

Des vidéos relayées sur les réseaux sociaux, des interventions de sensibilisation dans les écoles, des « bibliothèques vivantes » dans des lieux publics... Voici quelques idées émises lors des séances de travail.

Et pour s'assurer de penser une campagne de communication juste, pertinente, l'atelier citoyen conseille à la métropole de **la co-construire avec les personnes concernées**. Cela permettrait d'éviter des maladresses ou des représentations « clichés ».



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

Proposition 5

Développer des événements grand public innovants sur le thème de la santé mentale

Informé de l'existence des Semaines d'information sur la santé mentale, le groupe citoyen constate que cet événement nantais est insuffisamment visible et identifié. Il souligne aussi que le public de ce type d'événement est généralement directement concerné et/ou déjà sensibilisé.

Pour essayer de toucher plus largement la population, de façon plus durable et régulière qu'une campagne de communication, les participants suggèrent aussi **des approches « détournées » de la santé mentale**. Il s'agirait notamment d'utiliser des formats d'expression artistiques (danse, théâtre, peinture...) pour sensibiliser autrement des publics qui ne se seraient pas déplacés pour un événement « santé mentale ».

Dans le même esprit, la métropole et les acteurs santé du territoire pourraient **nouer des**

partenariats avec des festivals et autres événements festifs pour y intégrer un espace où parler de santé mentale, animé par une ou des personnes ressources.

Pour le groupe citoyen, il est important de ne pas attendre des habitants qu'ils aillent spontanément chercher de l'information en santé mentale, d'où l'importance que des messages de sensibilisation « viennent à eux » dans leur vie quotidienne, au plus près de leurs habitudes.

Comme des clins d'œil, des participants imaginent d'ailleurs de courts messages positifs qui pourraient ponctuer le déplacement d'un habitant de la métropole dans les rues, les parcs, les transports en commun : « Comment allez-vous ? », « Regardez autour de vous », « Et si on se souriait ? »...

Développer les compétences en santé des habitants, les aider à « apprendre » la santé

Pour passer à l'action, il ne suffit pas d'être informés ou sensibilisés. Le groupe citoyen attend de la métropole qu'elle **soutienne et finance des initiatives permettant aux habitants d'apprendre à prendre soin de leur santé de façon concrète**. Cuisiner sainement demande par exemple des compétences pratiques, or tout le monde ne peut pas faire cet apprentissage auprès de ses proches. Se mettre à la marche ou au vélo ne peut pas non plus se faire de façon théorique !

L'atelier citoyen est sensible aux approches pratiques, collectives, conviviales de la santé.

Au-delà du soutien aux initiatives portées par d'autres acteurs du territoire, il invite la métropole à **lancer ses propres actions et ateliers de proximité, pour aller au devant des habitants et leur proposer de « faire ensemble »**.

Renforcer les initiatives existantes comme le « Défi foyers à alimentation positive » et créer de nouveaux « défis citoyens »

Proposition 6



Proposé par Nantes Métropole et animé par le Groupement des agriculteurs biologiques de Loire-Atlantique (GAB 44), le Défi foyers à alimentation positive accompagne gratuitement des personnes seules ou des équipes qui veulent apprendre à consommer plus de produits sains, bio, locaux, de saison, sans dépenser plus.



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

L'atelier citoyen apprécie particulièrement la convivialité et le lien social que permet ce Défi. Il regrette toutefois qu'il ne soit pas plus connu sur l'ensemble du territoire métropolitain et qu'il ne concerne qu'un nombre restreint d'habitants. Il préconise donc que ce Défi soit porté à la connaissance et valorisé auprès des maires des 24 communes de la métropole, afin que ces communes puissent s'en faire le relais auprès de leur population.

Le groupe appelle aussi à un renforcement des moyens humains et financiers accordés à ce Défi, pour pouvoir **l'ouvrir à davantage de participants**. Une attention particulière devrait être apportée à le faire connaître aux publics les plus « éloignés » d'une alimentation saine. Toutefois, le groupe souligne l'importance de ne pas le limiter aux personnes les plus précaires, mais de plutôt travailler à faire de ce Défi un

moyen de rencontre entre des personnes d'âges différents, de situations sociales différentes.

Il soumet à la métropole l'idée de **lancer un nouveau Défi, par exemple consacré à l'activité physique et/ou sportive**, qui permettrait à des équipes d'habitants de découvrir les espaces verts et équipements près de chez eux, de commencer à les utiliser, de se mettre à la marche ou au vélo, etc.

Proposition 7

Organiser des ateliers de mise en pratique de la santé dans les communes et les quartiers

À l'image des conseils et formations proposés aux habitants pour apprendre le compostage, **des ateliers « santé » pourraient être proposés sur l'ensemble du territoire**, à l'initiative de Nantes Métropole. Ces ateliers pourraient porter sur l'alimentation saine (s'approvisionner en produits locaux, cuisiner sainement à moindre coût...), mais aussi sur d'autres enjeux de santé, dans un esprit de partage des « bonnes pratiques ».

Penser les thèmes d'ateliers à l'échelle des quartiers et des communes serait le plus pertinent pour s'assurer de répondre au mieux aux besoins et aux problématiques santé des habitants. En ce sens, les municipalités, les directions de quartier et les associations de proximité devraient être pleinement associées au développement de ces ateliers, notamment pour aller vers les habitants et les inciter à y participer.

Déployer des formations « Premiers secours en santé mentale » pour les habitants volontaires et les associations

Proposition 8

Parce qu'il lui paraît crucial d'accorder la même importance à la santé mentale qu'à la santé physique, de dédramatiser et déstigmatiser cet enjeu, de renforcer les connaissances sur les différents troubles, le groupe citoyen souhaiterait que la métropole permette aux habitants volontaires de **se former aux premiers secours en santé mentale**.

Les premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.



**Premiers Secours
en Santé Mentale
France**

APPRENDRE À AIDER



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

À un premier niveau, elle pourrait **informer l'ensemble des communes** de l'existence de formations de secourisme en santé mentale. Il est aussi attendu d'elle qu'elle facilite le déploiement de ces formations, aujourd'hui peu fréquentes et peu connues, sur le territoire. Par exemple, elle pourrait aider les citoyens et associations intéressés à se fédérer, pour constituer des groupes de taille suffisante à l'échelle d'un quartier, d'une commune ou de plusieurs communes. Enfin, la métropole pourrait **contribuer à financer ces formations** et/ou à chercher des sources de financement, pour les rendre plus accessibles.

Améliorer les cadres de vie, les rendre plus favorables à la santé

Pour donner envie aux habitants de prendre soin de leur santé, pour les y aider, leur environnement quotidien peut être un « coup de pouce » ou, au contraire, un frein. Avoir un cadre de vie favorable à la santé, rappelle le groupe citoyen, c'est pouvoir accéder facilement, près de chez soi, à des services, des équipements, des espaces verts... C'est aussi pouvoir s'appuyer sur des proches, des voisins, d'autres habitants. Sans

ces conditions, il paraît beaucoup plus difficile d'adopter des modes de vie sains.

Il est donc attendu de la future politique métropolitaine de santé qu'elle prévoie des actions pour **mieux mailler le territoire en services et aménagements de proximité** et également pour **renforcer le lien social**.

Proposition 9

Développer les commerces de proximité et les points de vente de produits alimentaires locaux

Moins de fast-foods, plus de commerces de proximité ! Pour permettre à chaque habitant d'accéder à une alimentation saine, le groupe citoyen insiste sur l'importance de développer et de faciliter l'identification des points de vente de produits locaux.

Pour cela, il encourage la métropole à mettre à disposition des agriculteurs et producteurs **des locaux à moindre coût**, pour les rapprocher des consommateurs et renforcer la vente directe.

Il l'invite aussi à réfléchir à la création d'un **label « Produits locaux »**, qui fédérerait les producteurs locaux autour d'une charte et permettrait aux consommateurs de mieux les repérer. Les points d'approvisionnement où ces produits seraient accessibles pourraient être répertoriés sur une **carte interactive**, hébergée sur le site nantes.fr et sur l'application Nantes dans ma poche.

Proposition 10

Faciliter les modes de déplacement alternatifs à la voiture, encourager la marche et le vélo

L'atelier citoyen rappelle que, se passer de la voiture, c'est contribuer à réduire la pollution de l'air extérieur... et c'est aussi faire davantage d'activité physique. Il suggère plusieurs actions métropolitaines pour encourager l'utilisation des transports en commun, ainsi que la pratique de la marche et du vélo.

Si la ville de Nantes est bien dotée en transports en commun, ce n'est pas le cas de toutes les communes du territoire. Les participants souhaiteraient **un meilleur maillage du territoire, en particulier de la première couronne** : les abords du périphérique, les zones industrielles, l'aéroport pourraient par exemple



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

être mieux desservis. Plus largement, il s'agirait de **développer les transports en commun intercommunaux hors ville de Nantes**. Un travail pourrait aussi être engagé pour élargir les horaires de mise en service et la fréquence sur certaines lignes.

Pour éviter aux personnes actives de prendre leur voiture, une piste semble également à creuser dans la pratique du coworking : la métropole pourrait par exemple veiller à **développer les espaces de coworking** gratuits ou à petit prix partout sur le

territoire pour encourager cette pratique. La multiplication des **parkings dédiés au covoiturage** est aussi attendue.

En ce qui concerne les incitations à la pratique du vélo, elles passent principalement par **l'amélioration du réseau cyclable existant** (création de nouvelles pistes sécurisées, amélioration de la signalisation...) et l'agrandissement de la **flotte de vélos** en libre service et la mise à disposition de vélos électriques.

Faciliter la pratique physique et sportive de plein air

Proposition 11

Faisant le constat que toutes les communes du territoire ne sont pas également pourvues en **équipements sportifs de proximité et de plein air** (terrains de sport, agrès...), les participants verraient d'un bon œil que la métropole en installe davantage, en particulier en dehors de Nantes et dans des espaces verts.

Ces équipements pourraient être répertoriés sur une **carte interactive**, accessible sur le site nantes.fr. Il serait également intéressant de leur associer une **signalétique adaptée**, permettant de les trouver facilement.

Proposition 12

Créer et animer des jardins potagers partagés

L'atelier citoyen voit de nombreuses vertus dans les jardins et parcelles potagères partagés : cultiver ses propres légumes procure du bien-être, « vide la tête », permet de prendre l'air et de faire de l'activité physique ; le faire avec d'autres habitants facilite les rencontres et renforce le lien social. Par ailleurs, la production de ces jardins et bacs potagers peut être une solution pour permettre aux personnes les plus précaires d'accéder gratuitement ou à moindres frais à des légumes de qualité.

Pour toutes ces raisons, le groupe citoyen invite la métropole à **identifier, sur son territoire, les espaces publics disponibles pour accueillir ces petites parcelles ou bacs potagers**. Elle pourrait aussi **encadrer la mise à disposition**

d'espaces privés, en encourageant les propriétaires à permettre la création d'un carré potager partagé dans leur jardin.

L'animation de ces jardins potagers partagés semble une condition indispensable à leur fonctionnement. La métropole est donc attendue dans **l'accompagnement, le conseil et le soutien financier aux porteurs de ces projets** ; pouvoir s'appuyer sur des associations fait partie des clés de réussite.

Nantes Métropole pourrait aussi faire le lien entre ces initiatives d'habitants et les écoles, dans le cas où ces parcelles intégreraient un petit carré pédagogique. Plus largement, elle pourrait aider à faire de ces jardins partagés des supports d'animation sur le lien à la nature et l'alimentation.



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

Proposition 13

Soutenir la création de réseaux d'entraide de proximité, aider les habitants à les identifier

Pour le groupe citoyen, chaque habitant peut, à son niveau, contribuer à améliorer son cadre de vie et celui des autres en créant du lien social. De nombreuses initiatives, plus ou moins informelles, existent d'ailleurs sur le territoire : des fêtes des voisins ou autres moments de convivialité à l'échelle d'un quartier, des réseaux d'entraide de proximité...

Pour soutenir les habitants dans ces démarches, la métropole pourrait **rendre plus visibles ces réseaux d'entraide**, en répertoriant ceux qui le souhaitent sur son site internet et sur l'application Nantes dans ma poche. Elle pourrait même décider de ne répertorier que les réseaux et collectifs qui acceptent de respecter certains engagements éthiques.

Imaginer de nouveaux lieux et services de santé de proximité

Accéder aux soins est une préoccupation forte pour les membres de l'atelier citoyen. Chaque habitant du territoire devrait pouvoir obtenir facilement un rendez-vous médical et être suivi par un généraliste.

Même si les participants ont bien à l'esprit que la métropole ne peut pas directement agir sur la formation des professionnels de santé et leur installation, ils ont tenu à réfléchir aux marges de manœuvre qu'elle pourrait avoir pour contribuer à une meilleure santé de proximité.

Le groupe demande ainsi à la métropole de faire tout son possible et de **mobiliser les acteurs compétents pour que les structures de soins déjà existantes sur le territoire soient renforcées**. Il l'invite aussi à **imaginer de nouveaux lieux dédiés à la prévention, à l'information et au lien social**.

Proposition 14

Développer des structures de prévention et de soins

Pour pallier le manque de médecins dans certains quartiers et certaines communes, l'atelier citoyen estime que **la création de maisons de santé, rassemblant plusieurs professionnels de santé, serait une priorité**. Il invite fortement la métropole à agir dans ce sens, aux côtés des communes.

Même si les participants n'ont pas d'idée précise sur la façon dont elle pourrait s'efforcer de **rendre le territoire plus attractif pour des médecins cherchant à s'installer**, ils évoquent la possibilité

de jouer sur les loyers des locaux professionnels.

Par ailleurs, le groupe se demande dans quelle mesure la métropole pourrait jouer un rôle dans la **mise en lien entre des habitants cherchant un médecin traitant et des professionnels de santé pouvant prendre de nouveaux patients**. Les pistes suivantes pourraient être étudiées : liste d'attente centralisée, espace dédié dans les applications de Nantes Métropole, annuaire à jour des professionnels de santé sur le site de la collectivité...



« Une métropole en pleine santé, pour tous » - Avis citoyen - Novembre 2022

Au vu de la **préoccupation forte et partagée pour la santé des jeunes**, l'atelier citoyen demande à la métropole de lui porter toute l'attention nécessaire. Il lui paraît urgent d'élargir l'offre d'accueil et d'accompagnement proposée par la Maison des Adolescents, aujourd'hui saturée. Il est attendu de la collectivité qu'elle relaie ce besoin aux acteurs compétents et qu'elle agisse pour que des **antennes de cette Maison des Adolescents** voient le jour à différents endroits du territoire. À défaut de Maisons des Adolescents, il pourrait s'agir de structures similaires, capables d'accueillir des jeunes en difficulté.

Des participants insistent également sur le **rôle d'alerte** que pourrait jouer la métropole, sur la santé mentale des jeunes, mais aussi sur l'isolement des personnes âgées et sur la détresse des personnes à la rue.

Créer un camion itinérant de la santé

Proposition 15

La santé ne passe pas que par les soins ; c'est aussi une affaire d'information, d'apprentissage, de lien social. En complément des structures de soins, il paraît important d'imaginer **des espaces qui fonctionneraient comme des « points de contact » sur les questions de santé, comme des lieux d'échanges** : les habitants pourraient y prendre des renseignements, y créer des groupes d'entraide (par exemple entre malades, entre aidants, entre parents d'enfants handicapés...), y assister à des conférences, des ateliers, etc.

Au sein du groupe, les avis ont divergé sur la forme à donner à ces espaces. L'idée de centraliser toutes ces fonctions dans un bâtiment unique (sorte de « halle de la santé ») a finalement été écartée : un tel lieu serait trop coûteux, trop difficile à faire vivre, trop éloigné d'une partie de la population...

Pour répondre aux enjeux d'information, de conseil et d'orientation, la solution d'un **« camion de la santé » qui se déplacerait sur le**

territoire a été jugée préférable. Ce camion pourrait s'installer dans les différentes communes à échéances fixes (le 1^{er} mercredi de chaque mois sur le marché de telle commune, etc.) ; il pourrait aussi ponctuellement se déplacer vers des sites spécifiques, par exemple à l'occasion d'événements grand public.

Ce camion serait animé par des personnes qualifiées, capables de **donner de l'information et des conseils en santé**, et d'**orienter vers les structures et professionnels adaptés**. Un petit espace de confidentialité pourrait être aménagé à bord. Les jours de beau temps, les abords du camion pourraient aussi être utilisés pour créer de la convivialité, des échanges.

Pour l'organisation de conférences ou d'ateliers sur la santé, le groupe estime qu'il existe suffisamment de salles et lieux sur le territoire. La métropole pourrait aider les associations et porteurs de projets à les identifier.

ANNEXE III –

Atelier veilleurs

« Une Métropole en pleine santé, pour tous.tes »

14 Novembre 2022



ATELIER VEILLEURS

Une métropole en pleine santé, pour tous.tes

14 novembre 2022

3h

de travail
collaboratif

5
sujets
traités

22 participant.es

(agent.es de la Ville de
Nantes, Nantes Métropole
et des communes de la
métropole)

En bref...

Les veilleurs est une méthode de prospective participative développée par la direction générale dialogue et transformation de l'action publique.

Le principe ? Face aux mutations de la société, croiser les regards et se forger un point de vue à plusieurs sur des expériences surprenantes, décalées et parfois controversées, susceptibles de faire évoluer l'action publique locale.

A travers ses compétences (l'aménagement du territoire, les transports, la qualité des milieux naturels, l'eau, les déchets, la transition écologique, le développement économique...), la Métropole nantaise souhaite, aux côtés des acteurs de la santé, agir plus fortement et plus visiblement en se dotant d'une politique publique de santé à l'horizon 2023.

Dans ce cadre, une [évaluation participative](#) a été lancée pour soutenir la mise en œuvre de cette nouvelle politique publique métropolitaine et permettra ainsi aux différentes parties prenantes (habitant.es, acteur.ices de la santé, communes...) de participer à sa conception.

En s'appuyant sur des bases documentaires constituées par les équipes, des groupes de 3 à 5 "veilleurs volontaires" ont pu lire, réfléchir, échanger pour mieux saisir les contours de l'un des 5 sujets proposés à la réflexion, et élaborer un point de vue collectif sous la forme d'un poster.

Retrouvez dans ce livret leurs 5 posters !



Les veilleurs

Charles - Dir. Relation Usagers
Annie - Dir. Santé Publique
Agnès - Dir. Relation Usagers
Julien - Pôle de Proximité Loire Sèvre Vignoble
Clément - Dir. Qualité de vie & santé au travail
Quentin - Dir. Ressources Numériques
Claire-Emmanuelle - Mission appui à la santé transition écologique et résilience
Stéphanie - Dir. Santé Publique
Maud - Mission PIAGO - DG Dialogue Transformation action publique
Céline - Dir. Qualité de vie & santé au travail
Corinne - Dir. Santé Publique
Natalène - DG Europe et relations internationales
Pauline - MAF comptabilité budget
Laura - DG Santé et transition écologique
Thomas - Dir. Qualité de vie & santé au travail
Cécile - Dir. Santé Publique
Eugénie - Mission des Affaires Fonctionnelles
Timothée - Dir. Ressources Numériques
Marion - Dir. Santé Publique
Judith - Dir. Santé Publique
Laure - Ville d'Orvault
Gwénaëlle - Ville d'Orvault

Les sujets traités

- 1 | LES NUDGES EN SANTE
- 2 | LA SANTÉ FEMINISTE
- 3 | L'ECO-ANXIÉTÉ
- 4 | LA NATURE SUR ORDONNANCE
- 5 | LA SÉCURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE

L'équipe d'animation

Morgane - Direction Démocratie & Stratégie
Noïwen - Direction Démocratie & Stratégie
Tiphaine - TMO - en observatrice-participante

ATELIER VEILLEURS

Une métropole en pleine santé, pour tous.tes

14 novembre 2022



Que retenir de l'atelier ?

L'atelier veilleur a permis aux participant.es de croiser les regards, de prendre du recul sur nos pratiques et d'**imaginer de nouvelles formes d'action publique**. Au croisement des marqueurs égalité et transition, chacun des 5 sujets explorés a permis de penser autrement les enjeux de santé publique au regard des compétences de la collectivité.

A partir des posters qui relèvent de "**nouveaux sujets de santé**", les veilleurs préconisent de :

- Sur la **santé féministe** :
 - Définir collectivement la santé féministe, et l'inscrire comme un enjeu de la future politique publique.
 - Développer des actions centrées sur la santé des femmes dans des lieux ressources déjà existants, des campagnes de prévention spécifiques, des ateliers...
 - Déployer des formations pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.
- Sur l'**éco-anxiété**:
 - Intégrer l'éco anxiété comme un enjeu pour la future politique publique, en lien avec le développement d'actions ou de lieux ressources autour de la santé mentale.
 - Faire entrer l'éco anxiété comme un sujet dans le débat public (sensibilisation, acculturation, formation...) en interne comme en externe.

A partir des posters qui se réfèrent à de **nouvelles façons de faire**, les veilleurs proposent de :

- Sur la **sécurité sociale alimentaire**
 - Étudier la possibilité d'expérimenter la transposition du dispositif de "sécurité sociale alimentaire" à l'échelle locale.
- Sur les **nudges** :
 - Aborder les nudges comme un outil de prévention possible de la nouvelle politique publique.
 - Expérimenter cet outil et évaluer son efficacité.
- Sur la "**nature sur ordonnance**" :
 - Encourager et garantir l'accès à des espaces de nature pour "prendre soin" et favoriser une meilleure santé de tous les habitant.es (lever les freins culturels, développer des incitations, aménager des accès...).

Découvrez le détail du diagnostic et des propositions dans les 5 posters veilleurs.
Bonne lecture !

LES NUDGES EN SANTÉ

Effet de mode marketing ou enjeu d'une politique de santé publique ?



En bref...

Les nudges sont des "outils de suggestion" déjà très présents dans notre environnement : l'escalier mis en avant par rapport à l'escalator, les plats sains mis en valeur dans les cafétérias, panneaux rappelant les comportements sécurisés disposés de manière stratégique sur l'autoroute etc. Supposés nous donner un "coup de pouce" (traduction littérale) pour faire les bons choix, dans notre propre intérêt ou celui de la société, les nudges sont de plus en plus mobilisés par les pouvoirs publics qui y voient un outil très pratique pour faire évoluer les comportements, notamment en termes de santé publique.

- #marketing
- #santépublique
- #active design
- #bien-être
- #outil

Ce que l'on croit que c'est...

- terme inconnu, découvert dans l'atelier
- renvoi à la notion de marketing
- la différence entre campagne de prévention santé publique
- réduit à l'activité physique
- concept un peu "fourre tout"
- fait penser aux gadgets
- intérêt pour qui ? objectifs individuels ou collectifs ?
- sanctions ? gains ?
- message direct ou indirect ?

Ce que c'est réellement...

- Une 4^e voie pour changer les comportements, après l'obligation (la loi), l'incitation (taxes/ subventions) et l'information ("fumer tue")
- Un outil peu coûteux et simple à mettre en oeuvre
- Pas forcément efficace
- Marketing social contre marketing commercial

« La plupart de nos choix sont en réalité influencés par nos émotions immédiates, notre expérience passée, ou encore les normes sociales en vigueur ».

Coralie Chevallier, chercheuse Inserm en sciences cognitives et comportementales à l'École normale supérieure à Paris.



<https://www.teachonmars.com/fr/blog/2022/09/nudge-pedagogie-sciences-comportementales-apprentissage-1/>

Opportunités

- une finalité positive - amélioration de la santé et du bien-être de la population
- dispositif simple, pas cher et accessible à tous
- image positive

- risque de manipulation
- manque d'efficacité
- outil pas suffisant en complément avec d'autres dispositifs
- perte d'autonomie par rapport au choix
- risque de stigmatisation/ de détournement du message
- risque d'opposition

Risques

Potentiel

E Égalité : le sujet analysé concerne-t-il tous les publics (genre, ressources, territoire ...) ?

D Transition écologique : le sujet analysé contribue-t-il à la transition écologique ?

C Controverse : le sujet analysé suscite-t-il des réactions ou des débats passionnés ?

P Persistance : le sujet analysé a-t-il des chances de perdurer et de résister aux effets de modes ?

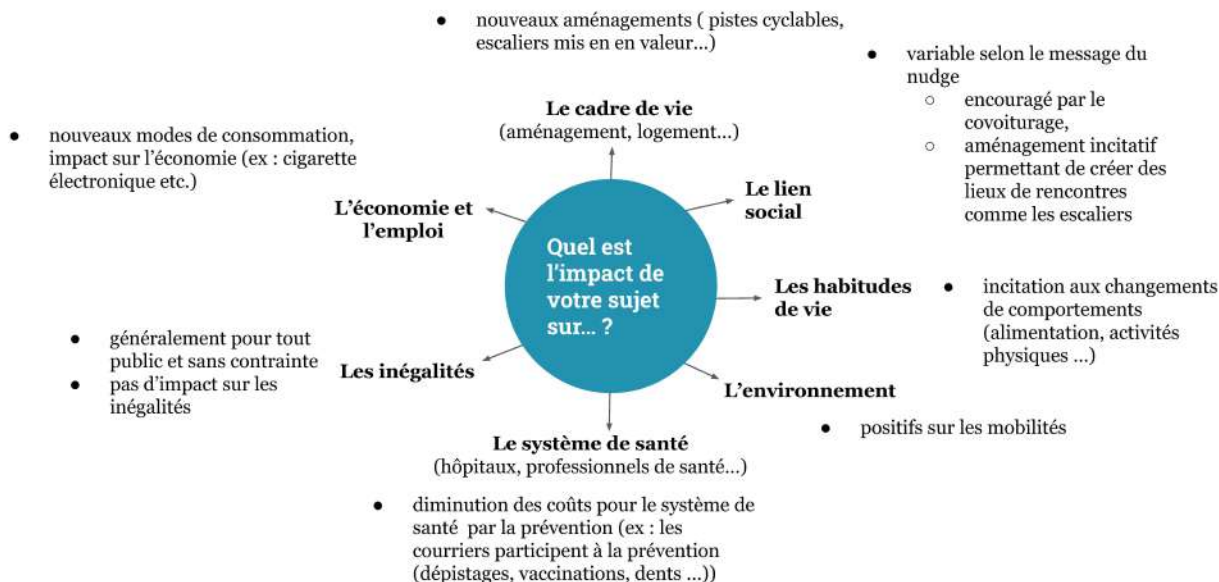
I Innovation : le sujet analysé introduit-il une vraie innovation / nouveauté dans nos façons de vivre ?

C Citoyenneté : le sujet analysé contribue-t-il au vivre ensemble ?

inspiré par la grille d'analyse "les objets du futur" Usbek & Rica

Et chez nous, pourquoi ça peut faire débat ?

Quels sont les impacts possibles ?



Est-ce un sujet à investir pour Nantes Métropole ?

NON

OUI

Pourquoi ?

Le dispositif est intéressant pour le changement de comportement et de message de prévention mais doit s'inscrire dans une stratégie globale de santé publique (règlement, information etc.) sous réserve de moyens humains et financiers.

Comment cela pourrait-il se traduire ?

Dans le cas du déploiement de nudges dans le cadre de la nouvelle politique publique de santé, un comité technique devrait être mis en place pour développer et mettre en place les outils mais aussi pour les suivre et évaluer leur efficacité.

L'éventail des publics impactés...



À lire pour aller + loin

- Le nudge : outil efficace ou effet de mode ? <https://www.inserm.fr/actualite/le-nudge-outil-efficace-ou-effet-de-mode/>
- "Nudges" : validité, limites et enjeux éthiques, notamment en santé. <https://theconversation.com/les-nudges-des-coups-de-pouce-pour-votre-sante-84744>
- Nudge et promotion de la santé : sommes-nous libres de nos choix ? <https://educationsante.be/content/uploads/2020/12/es-359-br.pdf>



Les veilleurs
14/11/2022

Julien
Clément
Quentin
Claire-Emmanuelle
Stéphanie

LA SANTÉ FÉMINISTE

Comment penser une médecine non-sexiste ?



#féminisme
#auto-défense
#auto-diagnostic
#santécommunautaire
#genre

En bref...

Depuis les années 70, des mouvements féministes plaident pour le développement d'une médecine sensibilisée aux questions de genre et ainsi mieux adaptée aux corps des femmes et minorités de genre. Ces dernières années, de nombreuses révélations ont mis en lumière les violences gynécologiques dont sont victimes les femmes et minorités de genre dans leurs parcours de soin. Face à cela, plusieurs outils sont aujourd'hui développés (auto-diagnostic, centres de santé en non-mixité, manuel d'auto-défense pour les consultations gynécologiques) qui interrogent les professionnels et les pouvoirs publics.

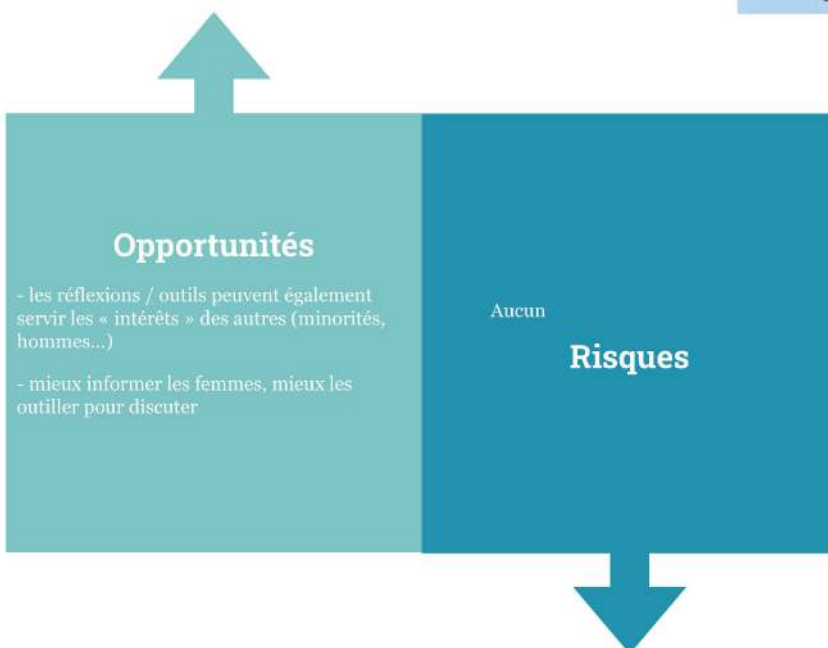
Ce que c'est...

- Santé qui permet aux femmes et aux hommes de se développer professionnellement malgré leurs fonctions professionnelles respectives
- Respecter les spécificités physiques/physiologiques des hommes et des femmes.
- Santé développée selon des valeurs féministes (discrimination positive ?)
- Une santé qui prend en compte la spécificité du corps féminin et ses pathologies (beaucoup de données sur les effets des traitements / Médicaments sur les hommes et non sur les femmes, dépistage adapté aux pathologies féminine, endométriose)
- Remboursement adapté par la sécu (journée de carence et demi traitement en cas d'arrêt maladie avant congé pathologie, contraception...)
- Reformuler le terme « les petits maux de la grossesse »
- Charte d'Ottawa recherche du bien être
- Changer de prisme et réinterpréter la santé pour répondre aux « besoins féminins »
- Incompréhension mutuelle,
- Ouverture LGBTQIA+ inclus toutes les femmes
- Prise en compte du corps de la femmes
- Formation contre les violences gynécologiques

La charte d'Ottawa de l'OMS adoptée en 1986 = recherche du bien-être dans l'offre de soins



Hygée - Collectif féministe en Santé



Potentiel

- E** **Égalité** : le sujet analysé concerne-t-il tous les publics (genre, ressources, territoire ...)?
- D** **Transition écologique** : le sujet analysé contribue-t-il à la transition écologique ?
- C** **Controverse** : le sujet analysé suscite-t-il des réactions ou des débats passionnés ?
- P** **Persistance** : le sujet analysé a-t-il des chances de perdurer et de résister aux effets de modes ?
- I** **Innovation** : le sujet analysé introduit-il une vraie innovation / nouveauté dans nos façons de vivre ?
- C** **Citoyenneté** : le sujet analysé contribue-t-il au vivre ensemble ?

inspiré par la grille d'analyse "les objets du futur" Usbek & Rica

Et chez nous, pourquoi ça peut faire débat ?

Est-ce un sujet à investir pour Nantes Métropole ?

NON

OUI

Pourquoi ?

Sujet au croisement des politiques publiques santé et égalité

Comment cela pourrait-il se traduire ?

Quelques exemples concrets de mise en œuvre d'une santé féministe :

- sur le quartier de Bellevue : réseau local de santé → focus sur la santé des femmes : beaucoup de femmes sont venues sur cette journée, gros travail en amont avec des associations locales. A touché des femmes éloignées du soin. Ça peut être développé à d'autres quartiers
- manuels en libre accès et/ou distribués dans les établissements scolaires
- utiliser la « méthodologie focus » appliquée dans les quartiers
- Formations SST
- Campagnes de prévention sur les symptômes spécifiques aux femmes (ex : crise cardiaque)
- distributeurs de protections hygiéniques
- soutien au planning familial
- explorer le lien avec Citadelle
- campagne de communication dans les lieux médicaux sociaux ou même non médicaux sur les « bonnes pratiques » dans le cadre d'une visite gynécologiques (voir manuel d'auto défense féministe)
- Groupe de femmes qui ont fait une liste de patriciens bien traitants et/ou selon leur couleur de peau- Association MEUF
- Centre dédié à la santé des femmes
- Description violences gynécologiques ordinaires, auto examen gynécologique
- Choix de la contraception
- droit à l'avortement consitutionnalis 
- d veloppement des maisons de naissance

À lire pour aller + loin

- "Quand la médecine fait le genre"
<https://journals.openedition.org/hms/754>
- Ouverture d'un centre de santé dédié aux femmes
<https://remplafrance.com/blog/gyne-centre-sante-de-la-femme>
- Zones à défendre : Manuel d'autodéfense féministe dans le cadre de la consultation en santé sexuelle et reproductive
https://mcusercontent.com/b377b527f1b273fb3bafed46c/files/35516c42-eb7b-48bc-a25e-a3763584f01f/ZoneADefendre_Vc_V5.pdf
- "Mieux soigner le corps des femmes"
<https://www.youtube.com/watch?v=l-XFMMK2Sok>



Les meilleurs
14/11/2022

Pauline
Laura
Thomas
Cécile
Eugénie

L'ÉCO-ANXIÉTÉ

Vers un nouveau problème de santé publique ?



#santé mentale
#changement climatique
#santé environnementale
#santé publique
#diagnostic

En bref...

Face aux défis et risques que présente la crise climatique, l'éco-anxiété prend de plus en plus de place dans la population, et chez les jeunes en particulier. Réaction logique à une situation où l'on se sent en colère et impuissant, l'éco-anxiété touche principalement les 16-25 ans. Aujourd'hui, 84 % des jeunes occidentaux se déclarent inquiets face au dérèglement climatique. Si l'éco-anxiété n'est pas considérée comme une pathologie, l'OMS alerte sur l'urgence à prendre en considération cette souffrance. Crises d'angoisses, insomnie, sentiment d'impuissance ou découragement sont autant de symptômes qui illustrent l'éco-anxiété. Comment alors décrypter les mécanismes psychologiques et sociaux qui mènent au diagnostic de l'éco-anxiété ? Comment y faire face et en sortir ? Peut-on vraiment lutter contre ce nouveau trouble ? Toutes ces questions doivent-elles devenir un sujet de santé publique à part entière ?

Ce que l'on croit que c'est...

- Constat par les médias de nouveaux troubles touchant exclusivement les jeunes. Troubles momentanés ? pas vraiment d'information
- Ne connaît pas la définition de l'éco-anxiété, ses troubles,
- La question de savoir si l'Éco-anxiété est un enjeu majeur de santé publique ne se pose pas

Ce que c'est réellement...

- pas de définition mais un lien entre écologie et anxiété et qui se traduit par des angoisses sur ce qui va advenir.
- attention à ne pas confondre avec solastalgie, terme aussi employé aussi le terme de solastalgie (un malaise face à ce qui est déjà perdu)
- éco-anxiété est en lien avec la mise en relation des êtres vivants. Le facteur déclenchant le dérèglement climatique et ses conséquences.
- l'éco-anxiété n'est pas une pathologie mais des troubles psychologiques pouvant être envahissants (perte de sens, renfermement sur soi, tristesse constante...)
- les psychiatres alertent sur l'augmentation des nouveaux patients
- sont concernés les 15-30 et des acteurs scientifiques

Ce n'est pas une pathologie mais ça peut le devenir

"Réaction saine dans un monde de fou"
Causette

+ de 42%
des 15-25 ressentent des émotions négatives.



<https://www.elle.fr/Societe/News/J-ai-l'impression-d-avoir-mis-au-monde-la-derniere-generation-quant-l-eco-anxiete-naît-avec-la-parentalite-4030803>

Opportunités

- Introduire la notion de santé mentale dans l'ensemble des politiques publiques
- lutter contre les préjugés et les discriminations
- remettre en perspective dans nos cadres professionnels métropolitains et ville (ex. LE PLUM et le PCET, plan climat, énergie et territoires)
- faire entrer dans le débat public.

- dénier de l'existence de l'éco-anxiété
- pathologiser une réaction normale à une situation objective et scientifique.
- Instrumentalisation des angoisses à des fins idéologiques sectaires, politiques, commerciales
- sans prise en considération, ni prise en charge des troubles peut devenir une pathologie.
- ne pas prendre en compte la globalité de la population avec toutes les différences et non discriminatoire.

Risques

Potentiel

E Égalité : tous les publics

D Transition écologique : politique de santé publique qui accompagne la transition écologique

C Controverse : stigmatisation des publics concernés (bobo!) pouvant générer de la violence

P Persistance : le sujet risque d'amplifier

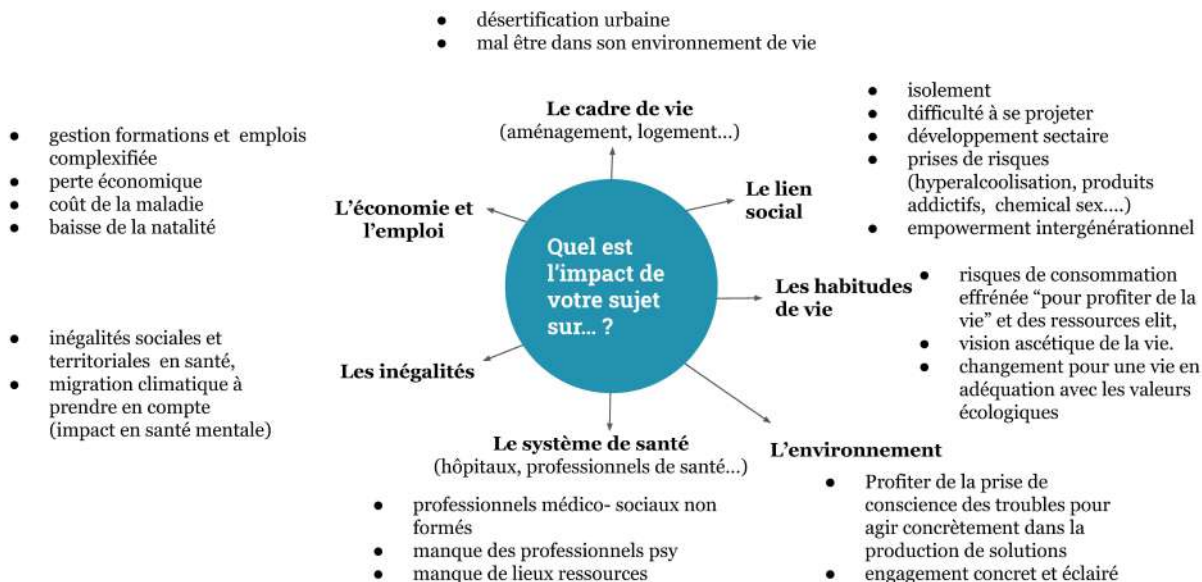
I Innovation : dans la prise en considération scientifique pour améliorer la compréhension et la prise en charge.

C Citoyenneté : participe au vivre ensemble ?

inspiré par la grille d'analyse "les objets du futur"
Usbek & Rica

Et chez nous, pourquoi ça peut faire débat ?

Quels sont les impacts possibles ?



Est-ce un sujet à investir pour Nantes Métropole ?

NON OUI

Pourquoi ?

Le dérèglement climatique concerne tout citoyen.ne et acteur de la vie publique. L'enjeu de la santé mentale de manière générale et l'éco anxiété en particulier, sont à prendre en considération d'autant que 'OMS' a interpellé en 2022 les pays sur l'urgence de prendre en considération les risques graves du dérèglement climatique sur la santé mentale et a encouragé les pays à inclure l'aide en santé mentale parmi les mesures à adopter face à la crise climatique.

Comment cela pourrait-il se traduire ?

En interne aux collectivités :

- former les agents, élus, acteurs éducatifs, économiques... sur la santé mentale et les impacts des politiques publiques dans le bien-être des populations à tous les âges de la vie.

Promotion de la santé mentale auprès des populations, les aider à trouver des ressources, où trouver l'information et la consommation de l'information.

À lire pour aller + loin

- Eco-anxiété, analyse d'une angoisse contemporaine <https://www.jean-jaures.org/publication/eco-anxiete-analyse-dune-angoisse-contemporaine/>
- Eco-anxiété, une jeunesse face aux angoisses écologiques <https://www.france24.com/fr/plan%C3%A8te/20220729-%C3%A9co-anxi%C3%A9t%C3%A9-une-jeunesse-face-aux-angoisses-%C3%A9cologiques>
- Qu'est ce que l'éco-anxiété et sa sœur jumelle la solastalgie ? <https://www.cafeyn.co/fr/article/a921fb/lekiosk/2022-05-24/quest-ce-que-leco-anxiete-et-sa-%C5%93ur-jumelle-la-solastalgie>
- L'écoanxiété, un problème de santé publique ? <https://www.cafeyn.co/fr/article/b9840f/causette/2020-11-25/leco-anxiete-un-probleme-de-sante-publique>



Les veilleurs
14/11/2022
Charles
Annie
Agnès

LA NATURE SUR ORDONNANCE

Penser la nature comme une nouvelle offre de soins ?



#santé mentale
#thérapie
#nature
#innovation
#médecine conventionnelle

En bref...

Au niveau mondial, différentes initiatives font le lien entre la médecine conventionnelle et les "pratiques de nature". Des balades en forêt, l'accès à des espaces verts voire même à des jardins thérapeutiques, l'organisation de "bains de nature" sont aujourd'hui prescrits sur ordonnance par des médecins ! Cette nouvelle approche de la nature comme thérapie et les nouvelles pratiques qui émergent questionnent alors la place de la nature en ville et amène à repenser nos modes de vie urbains et leurs impacts sur la santé.

Ce que l'on croit que c'est...

- Prescription médicale de produits naturels (naturopathie/aromathérapie/homéopathie/lithothérapie, orthothérapie, sylvothérapie, gemmothérapie, équithérapie) et d'activités au contact de la nature
- Remboursement par la Sécurité Sociale
- Dans les 2 milieux : urbain (jardin, parc...) et rural (forêt)
- Encadré (professionnels / compétences, diplômes reconnus / protocole)
- Accessibilité à tous les publics (réduction inégalité financière et culturelle, prise en charge par la SS)
- Médecine douce (vs médecine conventionnelle)
- Activités au contact de la nature, physiques (sport santé/bien être - ex : la marche, la nage, le vélo, l'escalade), contemplatives (méditations), créatives (jardinage, potager, herbarier, cueillette) + ramasser les déchets, etc.

Ce que c'est réellement...

- Développement de prescription par des professionnels de santé de séances au contact de la nature
- Toutes formes de nature (urbaine ou rurale) : terrasses, jardins sur le toit / jardins publics, parcs et aires de jeux / forêt... + Présence de l'eau majore les bénéfices

Etre au contact de la nature permet de réduire la mortalité



<https://www.bienetre-et-sante.fr/medecines-douces/sylvotherapie-lart-de-soigner-calinant-arbre>

Opportunités

- Bénéfices scientifiquement démontrés sur la santé psychique et physique (immunitaire, cardiovasculaire, cognitifs, hormonaux...)
- Développe l'attention et la motivation à la protection de la nature
- Développe lien social (versus isolement). Ex : jardinage, balades, yoga sur l'herbe...
- Se saisir des opportunités du "sport sur ordonnance"
- Simple et accessible à tout public

- Sur-fréquentation et densité (contre-productif)
- dégradation de l'environnement
- Manque d'accompagnement et d'encadrement (nécessaire pour dépasser les freins culturels et favoriser le changement de pratiques)
- Pas assez aménagé
- Pas d'accessibilité aux espaces verts/naturels
- Confondre nature = santé (certaines rivières sont polluées, des champs sous pesticides, toxicité des plantes + allergies possibles)

Risques

Potentiel

E **Égalité** : le sujet analysé concerne-t-il tous les publics (genre, ressources, territoire ...) ? 4/10

D **Transition écologique** : le sujet analysé contribue-t-il à la transition écologique ? 8/10

C **Controverse** : le sujet analysé suscite-t-il des réactions ou des débats passionnels ? 6/10

P **Persistance** : le sujet analysé a-t-il des chances de perdurer et de résister aux effets de modes ? 6/10

I **Innovation** : le sujet analysé introduit-il une vraie innovation / nouveauté dans nos façons de vivre ? 6/10

C **Citoyenneté** : le sujet analysé contribue-t-il au vivre ensemble ? 8/10

inspiré par la grille d'analyse "les objets du futur" Usbek & Rica

Et chez nous, pourquoi ça peut faire débat ?

Quels sont les impacts possibles ?



Est-ce un sujet à investir pour Nantes Métropole ?

NON

OUI

Pourquoi ?

En lien direct avec les compétences de la métropole (aménagement cadre de vie et infrastructures, logement) + marqueurs du mandat (transition écologique / égalité & justice sociale, proximité, alliance des territoires)
A travailler avec la VDN -compétences sport et social

Comment cela pourrait-il se traduire ?

Lancement d'un travail de recherche et d'expérimentations avec la Ville de Nantes et des communes de la métropole - autour des compétences en sport et social.
En lien avec la métropole (compétences aménagement et cadre de vie), la prise en compte de la nature comme offre de soins permettrait d'aborder différemment la politique publique de santé.
Il serait également intéressant d'aller + loin en questionnant la naturopathie (pratiques de soins par la nature, les plantes, les pierres etc) ainsi que le rapport à l'animal dans l'offre de soins du territoire.

À lire pour aller + loin

- Les jardins thérapeutiques fleurissent dans les hôpitaux
https://www.wedemain.fr/ralentir/les-jardins-therapeutiques-fleurissent-dans-les-hopitaux_a3815.html/
- Pour garder la forme cet automne, prenez un bain de forêt
https://www.wedemain.fr/respirer/pour-garder-la-forme-cet-automne-prenez-un-bain-de-foret_a4906.html/
- Des ordonnances médicales pour passer plus de temps dans la nature
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1835056/sante-ordonnance-nature-bien-etre>
- Anxieux ou déprimé, un médecin pourrait vous prescrire des bains de nature
<https://www.24heures.ca/2022/02/04/des-bains-de-nature-sur-ordonnance>
- Une prescription pour du temps en nature : PaRx lancé dans les Maritimes
<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/l-heure-de-pointe-acadie/segments/chronique/399034/prescription-nature-maritimes-parx-renee-turcotte>



Les veilleurs
14/11/2022

Maud
Céline
Corinne
Natalène

LA SÉCURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE

Bientôt une carte vitale pour faire ses courses ?



#alimentation
#marché économique
#politique
#accessibilité alimentaire
#plafonnement des prix

En bref...

Comme en 1945, pour la sécurité sociale, l'idée de créer une sécurité sociale de l'alimentation (SSA) fait petit à petit son chemin. Il s'agirait de faire cotiser en amont les citoyen.nes, en prélevant une part de leurs revenus, pour financer en aval le remboursement de leurs dépenses alimentaires. Seuls certains producteurs seraient conventionnés et certains aliments remboursés, selon des critères éthiques et de durabilité à définir. Cela permettrait de sortir progressivement l'alimentation de la logique de marché.

Ce que l'on croit que c'est...

- Un chèque alimentaire
- Réservé à certaines personnes
- L'accès à des consultations avec un ou une nutritionniste
- Des distributions alimentaires ou des épiceries solidaires

Ce que c'est réellement...

- Un dispositif universel, comme la Sécurité Sociale classique
- Le versement de 150€ par personne, tous les mois, enfants inclus
- Sur une carte vitale alimentaire spéciale pour les achats alimentaires
- Financé par des cotisations sur les salaires ou les bénéfices des entreprises
- Un fonctionnement démocratique avec des caisses locales
- Pour choisir localement des produits conventionnés
- Une structuration des filières locales, permettant de sécuriser les emplois des producteurs

"universalité de l'accès, conventionnement des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financement par la création d'une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée".

150€

Prestation mensuelle par personne proposée

« Que ton alimentation soit ta première médecine »
Hippocrate

225€

Panier mensuel moyen par personne

7,7 millions de personnes ayant eu recours à l'aide alimentaire en 2020



site de la sécurité sociale alimentaire

Opportunités

- Permet de lutter contre la précarité alimentaire par un accès digne de tous à une alimentation saine et durable
 - ◆ Y compris la qualité de l'alimentation
- Transformation du modèle agricole
 - ◆ Modèle de l'emploi comme le modèle incitatif sur la qualité de production
- Dépassement du modèle de l'aide alimentaire
- Proximité démocratique
- Intérêt accru par les crises récentes
- Réponse à des problèmes de santé en lien avec l'alimentation

- Capacité du territoire national à répondre aux besoins
- Inégalités entre les territoires
- Acceptabilité du modèle par tous et le patronat
- Prise en compte des différentes habitudes culturelles dans le contenu des conventionnements
- Attention aux actions complémentaires nécessaires (actions de prévention & promotion de la santé, ...)

Risques

Potentiel

E **Égalité** : le sujet analysé concerne-t-il tous les publics (genre, ressources, territoire ...) ?

D **Transition écologique** : le sujet analysé contribue-t-il à la transition écologique ?

C **Controverse** : le sujet analysé suscite-t-il des réactions ou des débats passionnels ?

P **Persistance** : le sujet analysé a-t-il des chances de perdurer et de résister aux effets de modes ?

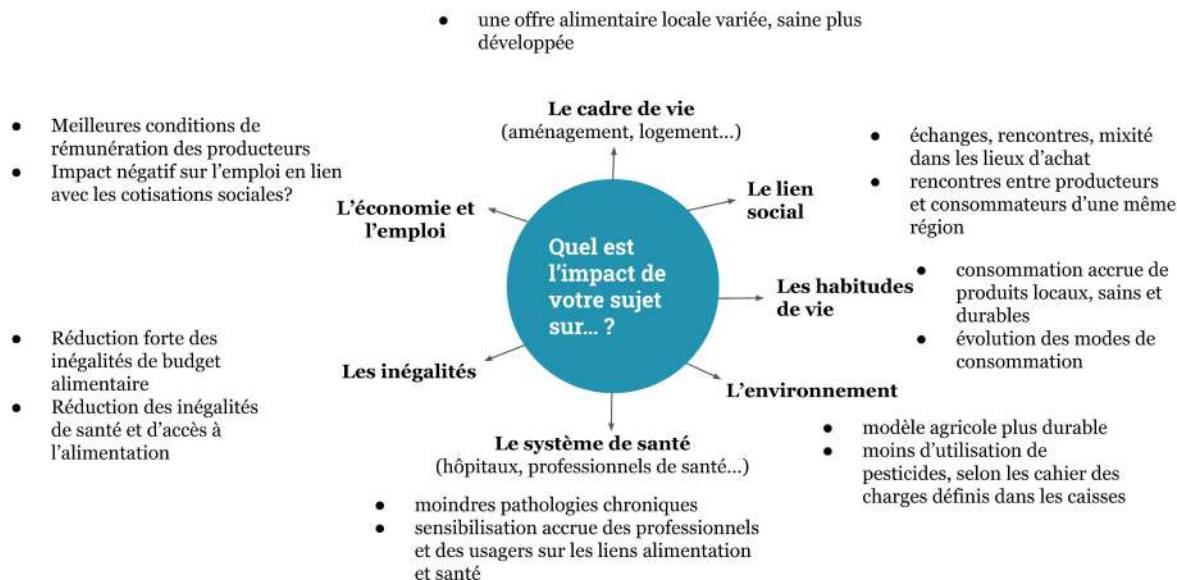
I **Innovation** : le sujet analysé introduit-il une vraie innovation / nouveauté dans nos façons de vivre ?

C **Citoyenneté** : le sujet analysé contribue-t-il au vivre ensemble ?

inspiré par la grille d'analyse "les objets du futur" Usbek & Rica

Et chez nous, pourquoi ça peut faire débat ?

Quels sont les impacts possibles ?



Est-ce un sujet à investir pour Nantes Métropole ?

NON | OUI

Pourquoi ?
 Paroles politiques récentes
 Engagements de la métropole en cohérence (PAT, ...)
 Au croisement de nombreuses politiques publiques métropolitaines et communales (santé, social, agricole...)
 Problématique majeure qui continue à s'accroître

Vigilances:
 L'implication de la métropole nécessite de s'approvisionner au delà de la métropole
 Besoin d'alliance des territoires (lien autres communautés de commune, département...)

L'éventail des publics impactés...



Comment cela pourrait-il se traduire ?

- Réflexion autour de la transposition de ce concept nationale à l'échelle locale : étudier les possibilités d'expérimenter :
 - Y compris en partenariat avec d'autres collectivités
 - Mise en place par étapes, paliers (cf. exp de la Drôme)
- Accompagnement par la métropole de la démocratie locale autour de cette initiative
- Portage politique transversal (élus environnement, santé & social) métropole et communes associées
- Repérage d'acteurs locaux motivés
- Appui sur des initiatives existantes se rapprochant du concept (Nantes et autres communes métropolitaines)

À lire pour aller + loin

- Permettre à chacun de manger à sa faim : l'idée d'une "sécurité sociale de l'alimentation"
<https://basta.media/Securite-sociale-de-l-alimentation-universalite-democratie-cotisation-caisse-conventionnement-transition-agriculture>
- Et si on créait une sécurité sociale de l'alimentation ?
<https://usbeketrica.com/fr/et-si-on-creait-une-securite-sociale-de-l-alimentation>
- Sécurité sociale de l'alimentation - Collectif SSA
<https://securite-sociale-alimentation.org/>



Les veilleurs
 14/11/2022

Timothée
 Marion
 Judith
 Laure
 Gwénaëlle



ATELIER VEILLEURS

Une métropole en pleine santé, pour tous.tes

ANNEXES

Corpus documentaires

Sujets traités lors de l'atelier veilleurs du 14 novembre 2022 :

- Les nudges en santé : <https://urlz.fr/jN3v>
- La santé féministe : <https://urlz.fr/jN3S>
- L'éco-anxiété : <https://urlz.fr/jN2C>
- La nature sur ordonnance : <https://urlz.fr/jN3f>
- La sécurité sociale alimentaire : <https://urlz.fr/jN4C>

Sujets proposés lors de l'atelier veilleurs du 14 novembre 2022 :

- Le péage positif : <https://urlz.fr/jN3C>
- Les "salles de shoot" : <https://urlz.fr/jN3K>
- La santé open source : <https://urlz.fr/jN40>
- Les scores-santé : <https://urlz.fr/jN4c>
- Des secouristes en santé mentale : <https://urlz.fr/jN4r>

ANNEXE IV –

La liste des acteurs et des communes ayant participé aux séminaires collaboratifs

Liste des acteurs (internes et externes) ayant participé au séminaire collaboratif « acteurs de la santé métropolitaine » du 23 novembre 2022.

- 35 professionnels de Nantes Métropole représentant différentes directions ou missions
- 32 acteurs externes - associations et organismes divers :
 - ✓ CHU Nantes
 - ✓ Université Gustave Eiffel
 - ✓ Nantes Métropole Habitat
 - ✓ PTSM – Projet Territorial de Santé Mentale CHU Nantes
 - ✓ Maison des adolescents
 - ✓ Les Forges Médiation
 - ✓ La santé à voix haute
 - ✓ Accompagnement Soins et Santé
 - ✓ SRAE nutrition
 - ✓ C3SI
 - ✓ Agence Régionale de Santé
 - ✓ Sports pour Tous
 - ✓ Observatoire Régional de la Santé
 - ✓ Air Pays de la Loire
 - ✓ Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique
 - ✓ Pommes et Sens
 - ✓ COMPAS
 - ✓ Ecole de design
 - ✓ Education nationale
 - ✓ Caisse Primaire d'Assurance Maladie
 - ✓ Du pain sur la planche
 - ✓ Agence Régionale de Santé
 - ✓ Sensipode
 - ✓ Mutualité Française Pays de la Loire
 - ✓ Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise
 - ✓ La santé à voix haute
 - ✓ Air Pays de la Loire
 - ✓ Solipsy
 - ✓ Le pas
 - ✓ ORS
 - ✓ Les Forges Médiation
 - ✓ Médecin du monde

Liste des communes ayant participé au séminaire collaboratif du 30 novembre 2022 :

Bouguenais, Carquefou, Indre, La Chapelle sur Erdre, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Herblain, Saint-Sébastien sur Loire, Thouaré sur Loire, Vertou.

